



Tendances dans le milieu universitaire

Volume 1 : Effectifs



Publié en 2011 par :
Association des universités et collèges du Canada
350, rue Albert, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B1
Téléphone : (613) 563-3961, poste 205
Télécopieur : (613) 563-9745
Adresse électronique : publications@aucc.ca
Site Web : www.aucc.ca

Tendances dans le milieu universitaire
Volume 1 : Effectifs

ISSN : 0847-5482
ISBN : 978-0-88876-296-8

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

Il est possible d'obtenir des exemplaires du présent document en ligne au www.aucc.ca ou en communiquant avec l'AUCC.

Les photos de cette publication ont été fournies par l'Université du Québec en Outaouais (page couverture), la University of Alberta, la Cape Breton University, la University of Guelph, la University of Northern British Columbia et l'Université Concordia.

L'Association des universités et collèges du Canada est la voix des universités canadiennes. Nous représentons 95 universités et collèges universitaires publics et privés à but non lucratif. Depuis 1911, nous représentons nos membres de manière dynamique et efficace au Canada et à l'étranger. Notre mandat est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques en enseignement supérieur et d'encourager la collaboration entre les universités et les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les établissements d'autres pays.



Introduction.....	5
Vue d'ensemble des effectifs	6
Effectifs au premier cycle	6
Effectifs aux cycles supérieurs	10
Répartition des effectifs selon le sexe	13
Étudiants étrangers internationaux – le portrait à l'échelle mondiale	16
Étudiants autochtones.....	20
Facteurs de changement.....	24
Tendances démographiques.....	25
Facteurs qui influent sur les taux de fréquentation	28
Jeunes citoyens.....	29
Immigration et étudiants étrangers.....	30
Demande du marché du travail.....	34
Demande de diplômés des cycles supérieurs	38
Valeur d'un diplôme universitaire.....	42
Avantages personnels d'une formation universitaire	42
Avantages sociétaux d'une formation universitaire	46
Influence de la famille et revenu	48
Frais de scolarité et aide financière aux étudiants.....	52
Capacité d'accueil.....	54
Scénarios de croissance des effectifs.....	59
Scénarios	60
Croissance mondiale des taux de fréquentation universitaire.....	62
Qu'en est-il du Canada?	68
Liste des graphiques.....	70
Références	72



Effectifs

Introduction

En 2010, on comptait près de 1,2 million d'étudiants inscrits à un programme menant à un diplôme sur les campus canadiens, soit 755 000 au premier cycle et 143 400 aux cycles supérieurs à temps plein, ainsi que 275 800 à temps partiel. Cinquante-six pour cent étaient des femmes, et 10 pour cent provenaient de l'étranger. Les effectifs à temps plein ont plus que doublé et ceux à temps partiel sont en hausse de 16 pour cent depuis 1980, alors qu'on dénombrait 550 000 étudiants à temps plein et 218 000 à temps partiel. Les universités ont donc connu une croissance extraordinaire de leurs effectifs au cours des 30 dernières années.

Quels sont donc les facteurs qui ont contribué à cette croissance? La démographie n'en est pas le facteur déterminant, puisque le Canada comptait trois pour cent moins de jeunes âgés de 18 à 24 ans en 2010 qu'en 1980. La demande de main-d'œuvre instruite et hautement qualifiée est l'un des principaux facteurs déterminants de la croissance des taux de fréquentation universitaire.

Depuis les années 1970, un profond changement s'opère au sein du marché de l'emploi. Le Canada a délaissé l'économie fondée sur les ressources au profit d'une économie fondée sur les services, ce qui a eu pour effet de modifier l'éventail des emplois offerts aux Canadiens. Les professions pour lesquelles on observe la croissance la plus rapide appartiennent au secteur des services, qui comptait plus de 13 millions d'emplois en 2010, contre six millions en 1975. Au cours des 20 dernières années seulement, 1,5 million de postes de professionnels et de gestionnaires ont été créés au Canada, dont 1,3 million ont été pourvus par des diplômés universitaires. Le passage à une économie fondée sur les services a entraîné la création d'emplois de qualité bien rémunérés. Par comparaison, le nombre de postes a augmenté de manière nettement plus lente dans de nombreux autres secteurs professionnels, et les emplois qui s'adressent aux personnes qui détiennent au plus un diplôme d'études secondaires disparaissent.

La croissance des effectifs universitaires montre que les étudiants réagissent aux changements qui s'opèrent dans le marché de l'emploi et que, en retour, les universités réagissent à la demande étudiante. En effet, elles ont plus que doublé leur capacité d'accueil au cours des 30 dernières années et continuent de créer de nouveaux programmes afin de mieux répondre à la demande.

La hausse de la demande de formation universitaire a également eu pour effet de renforcer et d'accroître la valeur d'un grade universitaire, tant pour les diplômés que pour la société en général. Comme l'indique la section consacrée aux « facteurs de changement », les données du recensement confirment que les diplômés universitaires voient leurs revenus augmenter rapidement et de façon constante tout au long de leur carrière. Les diplômés universitaires traversent moins de périodes de chômage (lesquelles durent également moins longtemps), ils font plus de bénévolat et participent à des activités politiques et sociales dans une plus grande mesure. De plus, ce sont ceux qui paient proportionnellement le plus d'impôts et qui ont le moins fréquemment recours aux services sociaux, ce qui permet aux gouvernements d'offrir plus de services à l'ensemble des Canadiens.

Ces tendances vont-elles se poursuivre?

Les projections démographiques laissent croire que le Canada ne pourra pas compter sur la croissance de sa population pour alimenter son économie au cours de la prochaine décennie. D'ici 2030, la population de plus de 65 ans doublera, tandis que la population active (les 25 à 64 ans) augmentera d'un maigre huit pour cent. La croissance démographique ne sera tout simplement pas suffisante pour hausser le nombre global de travailleurs de façon à répondre aux besoins grandissants d'une population vieillissante et de plus en plus dépendante. Le Canada est à l'aube d'un changement démographique majeur.

Pour répondre aux besoins économiques et sociaux ainsi qu'à ceux du marché de l'emploi qui découleront de ce virage démographique,

les universités devront améliorer l'accès à l'éducation pour les groupes sous-représentés et les étudiants étrangers, en plus d'améliorer la qualité des programmes offerts.

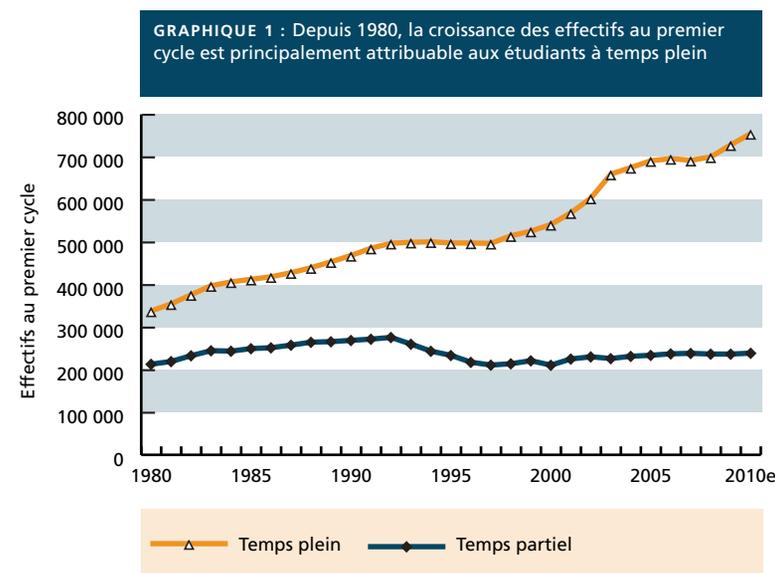
L'amélioration de la qualité de la formation universitaire en offrant des expériences d'apprentissage interactives et stimulantes favorise le rendement scolaire, l'acquisition de connaissances et le perfectionnement des compétences. En bref, une expérience d'apprentissage de grande qualité produit des étudiants engagés et productifs qui, après l'obtention de leur diplôme, deviendront les avocats, les médecins, les enseignants, les penseurs, les scientifiques, les gestionnaires, les dirigeants et les innovateurs dont le Canada a besoin.

Vue d'ensemble des effectifs

Effectifs au premier cycle

Au cours des 30 dernières années, les effectifs au premier cycle ont littéralement explosé, passant de 550 000 étudiants en 1980 à 994 000 en 2010. De plus, une majorité croissante d'étudiants au premier cycle sont inscrits à temps plein. Leur nombre a plus que doublé. On en comptait 338 000 en 1980, contre 755 000 en 2010. À titre comparatif, les effectifs à temps partiel ont suivi une courbe de croissance bien différente, passant de 218 000 en 1980 à 239 000 en 2010.

En 1980, environ 76 pour cent des étudiants au premier cycle étaient inscrits à temps plein. Parmi ceux-ci, 62 pour cent avaient moins de 22 ans, le quart avaient de 22 à 24 ans, 11 pour cent étaient âgés de 25 à 34 ans et environ deux pour cent avaient plus



Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

de 35 ans. Bien que les effectifs aient considérablement augmenté dans tous les groupes d'âge entre 1980 et 2010, et que des fluctuations aient été observées pendant cette période, en 2010 ces proportions étaient pratiquement les mêmes que 30 ans auparavant.

Même si le nombre d'étudiants de 18 à 21 ans a augmenté pratiquement chaque année depuis les 30 dernières années, le taux de croissance le plus élevé a été observé de 1999 à 2005, alors que les effectifs ont fait un bond de plus de 100 000 au sein de ce groupe d'âge. Cette hausse s'explique en grande partie par l'abolition de la 13^e année en Ontario. En 2003, deux promotions d'élèves du secondaire sont entrées à l'université, créant ce qu'on appelle la double cohorte. On s'attendait à ce que cette double cohorte entraîne une hausse des effectifs pendant quatre ou cinq ans, en Ontario et dans les provinces qui attirent un nombre relativement élevé d'étudiants ontariens. La demande élevée de

formation universitaire s'est cependant traduite par une augmentation du nombre de jeunes étudiants, même après que les membres de la double cohorte aient obtenu leur diplôme.

De 1980 à 1999, la proportion d'étudiants de 22 à 24 ans inscrits à temps plein au premier cycle est passée de 24 à 28 pour cent pour ensuite revenir à 24 pour cent en 2010. La baisse enregistrée en 2006 et 2007 s'explique par le devancement de l'âge de début des études pour les programmes de premier cycle en raison de l'abolition de la 13^e année en Ontario en 2003. Une fois de plus, ces chiffres sont de nouveau en hausse depuis trois ans.

Bien qu'on s'attendait à ce que l'apprentissage tout au long de la vie se traduise par une augmentation des effectifs de 35 ans et plus, les tendances actuelles n'appuient pas cette hypothèse. Le nombre d'étudiants appartenant à ce groupe d'âge a triplé en 30 ans, passant

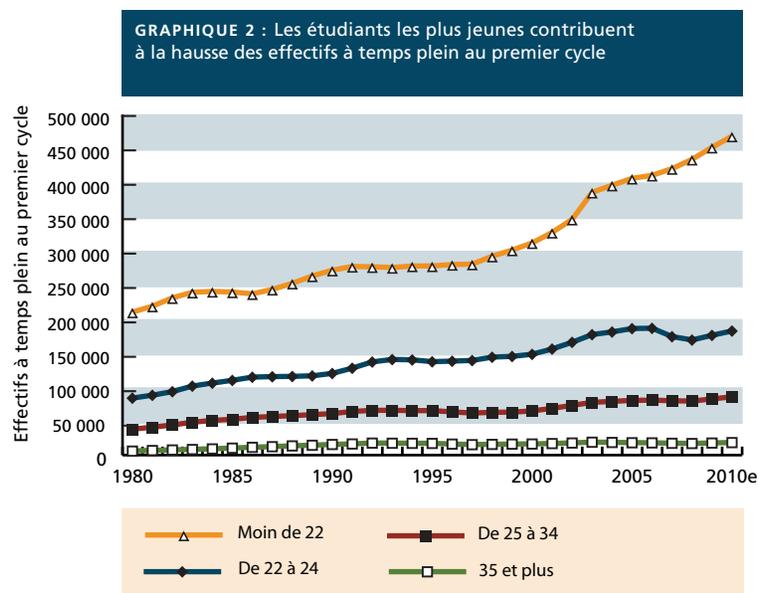
de 6 000 en 1980 à plus de 18 000 en 2010, mais il ne représente encore que deux pour cent de l'ensemble des effectifs à temps plein au premier cycle.

Même si les universités sont très conscientes de la présence et des besoins de leurs étudiants plus âgés, l'augmentation des effectifs s'explique surtout par une croissance rapide des cohortes traditionnelles de jeunes. En 2010, six étudiants sur sept inscrits à temps plein au premier cycle, ou 86 pour cent des effectifs, étaient âgés de moins de 25 ans. Les élèves de niveau secondaire sont de plus en plus conscients qu'une formation universitaire est préalable à bon nombre de choix de carrière qui les attirent. Par conséquent, ils s'inscrivent à l'université dès la fin du secondaire.

Étudiants à temps partiel

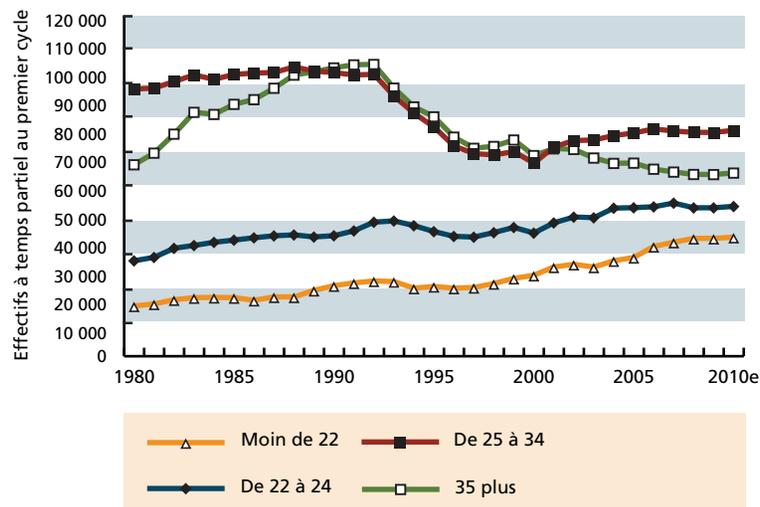
Au cours des 30 dernières années, les effectifs à temps partiel au premier cycle n'ont pas connu une croissance aussi rapide que les effectifs à temps plein. De 1980 à 1992, ils ont augmenté d'environ 25 pour cent pour s'établir à 276 000 étudiants, un sommet jamais atteint auparavant. Pendant les huit années qui ont suivi, ils sont progressivement revenus au niveau de 1980. De 2000 à 2010, les effectifs à temps partiel ont augmenté de un pour cent par année en moyenne, contre quatre pour cent dans le cas des effectifs à temps plein.

En 2010, environ 24 pour cent des étudiants au premier cycle étaient inscrits à temps partiel, et 60 pour cent d'entre eux étaient âgés de plus de 25 ans, alors que ce groupe d'âge ne représente que 13 pour cent des étudiants à temps plein. Malgré la proportion plus élevée d'étudiants de plus de 25 ans parmi les effectifs à temps partiel, ceux-ci sont considérablement plus jeunes qu'ils ne l'étaient au début des années 1980, alors que 76 pour cent des étudiants à temps partiel avaient plus de 25 ans.



Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

GRAPHIQUE 3 : Les étudiants à temps partiel au premier cycle sont en moyenne plus jeunes qu'au début des années 1980



Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

Selon certains analystes, la croissance de la population adulte compte parmi les facteurs qui auraient grandement influencé le profil d'âge des étudiants au fil du temps¹. De 1980 à 1992, la population de plus de 25 ans a fait un bond de 45 pour cent. Au cours de la même période, le nombre d'étudiants appartenant à ce groupe d'âge a augmenté de plus de 40 pour cent, ce qui semble indiquer que la croissance des effectifs a simplement suivi celle de la population. Dans les faits, les taux de fréquentation chez les étudiants à temps partiel appartenant aux cohortes plus âgées étaient en baisse. En effet, l'accroissement rapide de la population dissimulait le recul des taux de fréquentation universitaire au sein des groupes d'âge supérieurs, ce qui portait à croire à tort que, dans les générations subséquentes, les étudiants à temps partiel demeureraient majoritairement plus âgés.

L'évolution du marché du travail constitue un facteur beaucoup plus déterminant des courants changeants des effectifs à temps partiel.

En effet, c'est sans doute en raison de l'évolution des exigences de plusieurs professions au chapitre de la formation que le nombre d'étudiants à temps partiel a évolué, en particulier chez les femmes plus âgées. Au début des années 1970, des domaines comme les soins infirmiers, l'enseignement et la gestion ont commencé à exiger un diplôme universitaire. À la même époque, les professionnels de ces domaines qui n'en détenaient pas ont vu leur avancement professionnel et salarial peu à peu entravé. Cette situation a contribué à la hausse rapide des effectifs à temps partiel qui s'est produite avant 1992 dans les programmes de commerce, de biologie et de sciences de la santé et, dans une mesure moindre, d'éducation.

L'augmentation des exigences en matière de formation de la main-d'œuvre a eu des effets marqués sur les tendances des effectifs à temps partiel. Les jeunes qui, pendant les années 1960 et au début des années 1970, n'avaient pas prévu aller à l'université pour poursuivre leur cheminement de carrière ont constaté qu'il leur faudrait revoir leurs projets d'études. Nombreux sont ceux qui sont revenus sur leur décision et se sont inscrits à l'université à temps partiel pour satisfaire aux exigences du marché du travail.

Ce phénomène, appelé « attentes repensées »², a eu des répercussions sur les effectifs à temps partiel pendant assez longtemps car il faut souvent aux étudiants plus de temps que prévu pour terminer leurs études. Les répercussions sur les effectifs à temps partiel demeurent tout de même temporaire. Quand, pour une profession, les nouvelles exigences sur le plan de la formation sont bien connues, les jeunes qui sortent du secondaire en tiennent compte dans leurs projets, ce qui fait par la suite augmenter les effectifs à temps plein plutôt qu'à temps partiel.

Il est plus difficile d'expliquer pourquoi la proportion de jeunes qui étudient à temps partiel augmente actuellement. Ce changement peut provenir en partie du fait que plus d'étudiants commencent ou terminent leurs études à temps partiel. L'Enquête sur la population active de Statistique Canada révèle également que, depuis le début des

années 1990, les étudiants sont plus nombreux à combiner travail et études que pendant les années 1980. Pour être en mesure de travailler davantage, certains sont peut-être contraints d'étudier à temps partiel plutôt qu'à temps plein (du moins pour une partie de leur programme).

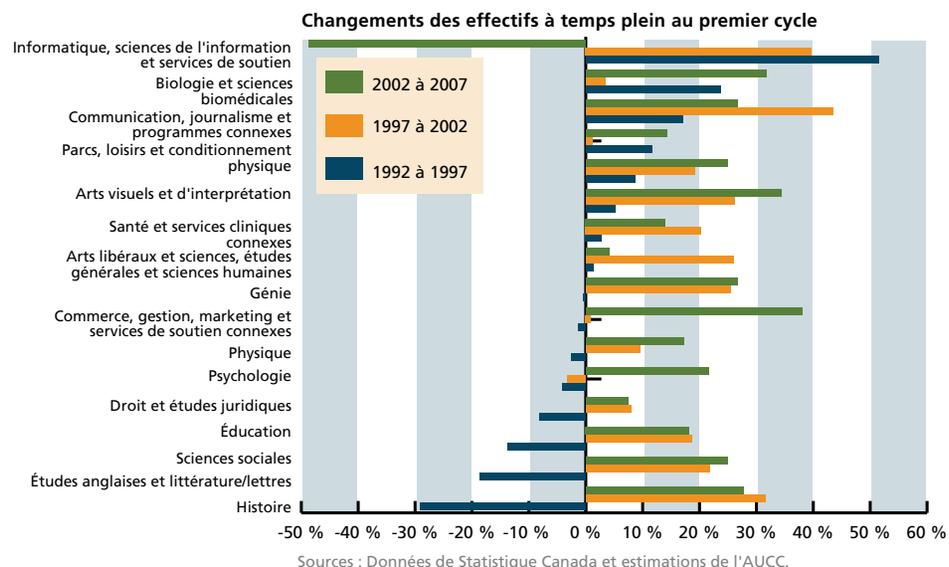
Domaine d'études

De 1992³ à 2007⁴, les effectifs à temps plein au premier cycle ont connu une forte hausse dans la plupart des principaux domaines d'études. Cette croissance soutenue pendant une longue période masque toutefois une grande partie des changements survenus au sein de ces domaines d'études.

Le tableau suivant illustre les fluctuations de la demande au sein des disciplines qui comptaient plus de 10 000 étudiants à temps plein en 2007. Trois courtes périodes y sont représentées à compter de 1992. Au début des années 1990, les étudiants ont eu tendance à délaisser les programmes en arts et sciences pour se diriger en plus grand nombre vers plusieurs programmes professionnels et scientifiques. Par exemple, le nombre d'étudiants inscrits en arts et sciences, en sciences sociales, en anglais et en histoire a chuté entre 1992 et 1997, tandis que les effectifs en informatique, en biologie et en sciences biomédicales de même qu'en communications et en journalisme ont connu une croissance rapide.

La plupart des disciplines ont vu leurs effectifs croître entre 1997 et 2002, alors que la hausse des inscriptions en arts et sciences a repris. De fortes hausses – de l'ordre de 20 à 40 pour cent – ont été observées en commerce, en génie, en santé, en informatique, en communications et en journalisme, tandis que la croissance des effectifs en biologie et en sciences biomédicales a significativement ralenti. Les effectifs en sciences physiques sont demeurés constants, et les effectifs en droit et en études juridiques ont reculé.

GRAPHIQUE 4 : Les universités sont sensibles à l'évolution de la demande au premier cycle



De 2002 à 2007, les programmes en sciences physiques, en santé, en biologie et en sciences biomédicales ont connu la croissance la plus rapide au chapitre des effectifs. La hausse marquée des effectifs s'est poursuivie dans bon nombre de programmes en arts et sciences et en commerce, mais les effectifs en informatique ont chuté de près de 50 pour cent étant donné les problèmes survenus dans le secteur de la haute technologie au début de la décennie. Ainsi, les trois domaines d'études les plus populaires auprès des étudiants à temps plein au premier cycle en 2007 étaient le commerce et la gestion (90 700 étudiants), les arts libéraux et les sciences, les études générales et les sciences humaines (65 700 étudiants) ainsi que les sciences sociales (63 100 étudiants).

Les fluctuations observables au sein même des disciplines montrent que les étudiants réagissent aux signaux envoyés par leurs pairs

et le marché de l'emploi, et que les établissements modifient leurs programmes pour répondre à la demande étudiante.

Toutes les disciplines ont connu une baisse marquée du nombre d'étudiants à temps partiel entre 1992 et 2000. La plupart ont cependant profité d'une reprise depuis 2007. Les hausses les plus marquées des effectifs à temps partiel au premier cycle ont été observées en sciences sociales et sciences du comportement et en droit, ainsi qu'en commerce, en sciences humaines et en santé. Les effectifs en informatique affichent des tendances à contre-courant, puisqu'ils ont augmenté pendant les années 1990 avant de connaître un recul pendant la décennie suivante. En 2007, les domaines d'études les plus populaires auprès des étudiants à temps partiel au premier cycle étaient le commerce, la gestion et l'administration publique, qui ont attiré près de 50 000 étudiants ou 20 pour cent des effectifs, tandis que les domaines des sciences humaines et des sciences sociales et du comportement et du droit ont attiré chacun environ 37 000 étudiants ou 32 pour cent des effectifs.

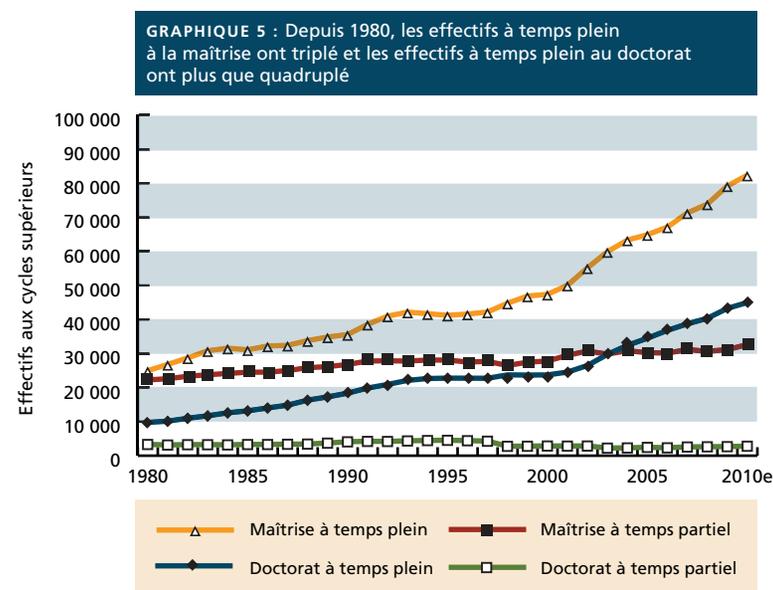
Le changement le plus marqué au chapitre des effectifs à temps partiel au premier cycle s'est produit en éducation, puisque le nombre d'étudiants dans ce domaine a chuté de moitié, passant de 32 000 en 1992 à 16 000 en 2007. À l'opposé, les programmes d'études en santé, parcs et loisirs et en conditionnement physique ont connu une forte croissance pendant cette même période, puisque leurs effectifs à temps partiel ont fait un bond de 32 pour cent.

Effectifs aux cycles supérieurs

Les effectifs aux cycles supérieurs ont augmenté beaucoup plus rapidement que les effectifs au premier cycle au cours des 30 dernières années. Ils sont passés de quelque 77 000 étudiants en 1980 à près de 190 000 en 2010. De ces 190 000 étudiants, 143 000 étaient inscrits à temps plein, et 47 000 à temps partiel.

En 1980, les universités canadiennes comptaient 25 000 étudiants à temps plein à la maîtrise, 9 800 au doctorat et 10 000 inscrits à d'autres programmes aux cycles supérieurs⁵. En 2010, les effectifs à la maîtrise avaient plus que triplé pour s'établir à 82 400 et les effectifs au doctorat s'élevaient à 45 000, soit quatre fois et demie le niveau de 1980. De plus, le nombre d'étudiants inscrits à d'autres types de programmes et de certificats aux cycles supérieurs avait grimpé à 16 000. L'âge moyen des effectifs aux cycles supérieurs était également plus élevé en 2010 qu'en 1980, les femmes étaient plus nombreuses et la proportion d'étudiants inscrits à temps partiel avait diminué.

Pendant les années 1980 et au début des années 1990, les effectifs aux cycles supérieurs ont connu une croissance constante. Au début des années 1990, de nombreuses provinces ont réduit leurs investissements dans les universités, ce qui a contribué à la stabilisation des effectifs au milieu de la décennie. Entre 1992 et



Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

1998, les réductions substantielles du financement public des frais de fonctionnement des universités ont fait chuter de 10 pour cent le nombre de postes de professeurs à temps plein. Lorsque les investissements ont repris en 1996, les universités ont été mieux en mesure de répondre à la demande étudiante. Par exemple, le nombre d'étudiants inscrits à temps plein à un programme de maîtrise ou de doctorat est passé de 71 000 en 2000 à 127 000 en 2010.

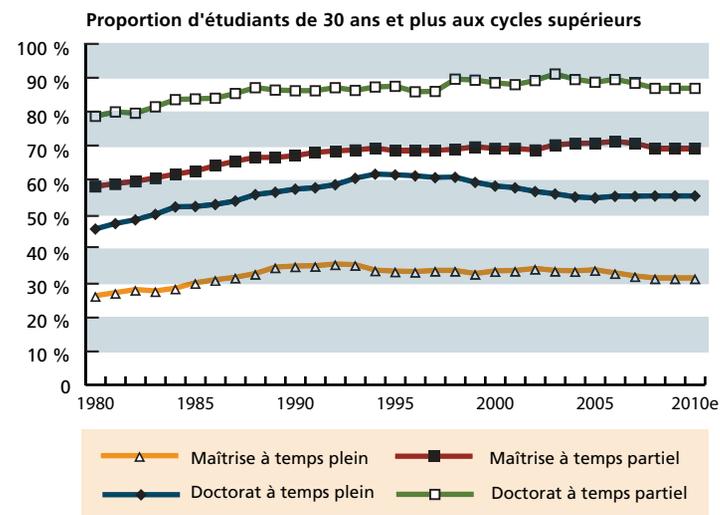
L'embauche de nouveaux professeurs compte également parmi les facteurs qui ont contribué à la croissance des effectifs aux cycles supérieurs. Entre 2000 et 2008, les gouvernements provinciaux ont accru le financement des frais de fonctionnement, ce qui a permis aux universités d'embaucher près de 7 600 professeurs à temps plein. Les membres du corps professoral encadrent les étudiants aux cycles supérieurs, supervisent les travaux de préparation de thèse et permettent aux étudiants de participer à des projets conjoints de recherche. Compte tenu de la nature de ces relations, l'arrivée de nouveaux professeurs a été cruciale pour favoriser la croissance des effectifs aux cycles supérieurs.

L'appui des gouvernements fédéral et provinciaux à la recherche a également contribué à cette forte croissance. Par exemple, le financement de la recherche par l'intermédiaire des trois organismes subventionnaires fédéraux a plus que doublé entre 2000 et 2010, ce qui a permis de hausser le financement destiné aux étudiants aux cycles supérieurs en élargissant la portée des programmes de bourses d'études, en créant de nouveaux programmes de bourses et en augmentant les subventions de recherche. De même, les universités ont élargi la portée de leurs programmes de bourses de recherche et d'aide financière. Plusieurs établissements ont créé de nouveaux programmes pour veiller à ce que tous les étudiants bénéficient d'un minimum d'aide financière pendant leurs études supérieures.

Âge

La répartition selon l'âge des étudiants inscrits à temps plein à la maîtrise et au doctorat a également évolué au cours des 30 dernières années. De façon générale, les étudiants aux cycles supérieurs étaient plus âgés en 2010 qu'en 1980, mais plus jeunes qu'au début des années 1990. En 1980, 26 pour cent des étudiants à temps plein à la maîtrise avaient au moins 30 ans. Ce pourcentage a grimpé à 36 pour cent en 1994, un sommet en 30 ans, pour redescendre à 31 pour cent en 2010. Une tendance similaire est observable chez les étudiants au doctorat. Les étudiants à temps plein âgés de 30 ans et plus représentaient 46 pour cent des effectifs en 1980, 62 pour cent en 1992 et 56 pour cent en 2010.

GRAPHIQUE 6 : Les étudiants à temps partiel aux cycles supérieurs sont considérablement plus âgés que leurs homologues à temps plein



Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

Étudiants à temps partiel

Comme au premier cycle, aux cycles supérieurs, les effectifs à temps partiel n'ont pas suivi les mêmes tendances que les effectifs à temps plein.

De 1980 à 2010, les effectifs à temps partiel à la maîtrise ont crû lentement, passant de 22 000 à 33 000. Cela représente une augmentation de près de 50 pour cent, soit de un à deux pour cent par année. Les effectifs à temps partiel au doctorat ont quant à eux subi un recul, passant de 3 300 étudiants en 1980 à 2 800 en 2010.

Par conséquent, la proportion d'étudiants inscrits à temps partiel aux cycles supérieurs était moindre en 2010 qu'en 1980. La proportion des effectifs à temps partiel à la maîtrise qui se chiffrait à 47 pour cent en 1980, avait chuté à 28 pour cent en 2010. La baisse est encore plus marquée au doctorat. En 1980, 25 pour cent des étudiants au doctorat étaient inscrits à temps partiel, contre seulement six pour cent en 2010. Le Québec, qui a vu ses effectifs à temps partiel chuter à la fin des années 1990, enregistre la baisse la plus importante.

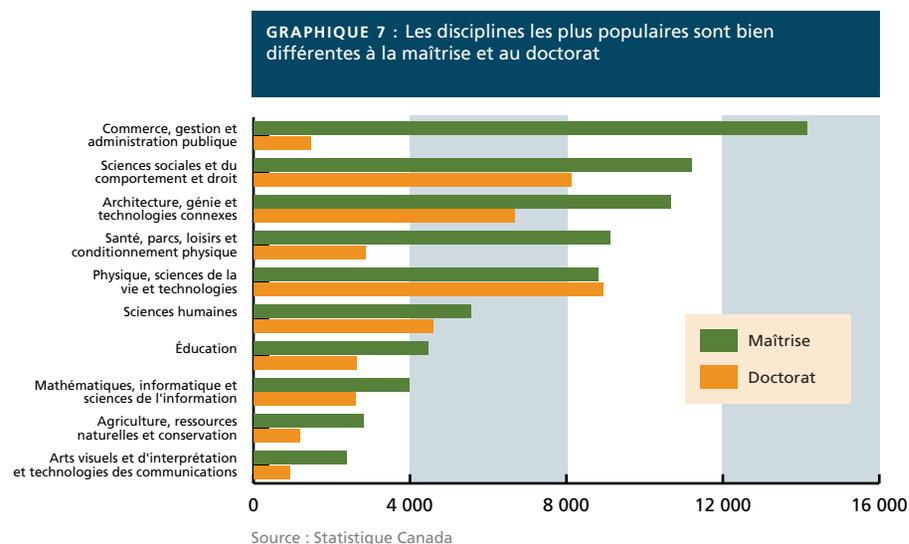
En 2010, les étudiants à temps partiel à la maîtrise et au doctorat étaient plus âgés que leurs homologues à temps plein. Ils étaient également plus âgés qu'en 1980. En 2010, les étudiants de plus de 30 ans formaient 70 pour cent des étudiants à temps partiel à la maîtrise et 87 pour cent des étudiants à temps partiel au doctorat, comparativement à 31 pour cent des étudiants à temps plein à la maîtrise et à 56 pour cent des étudiants à temps plein au doctorat. En 1980, 58 pour cent des étudiants à temps partiel à la maîtrise et près de 80 pour cent des étudiants au doctorat avaient plus de 30 ans.

Domaine d'études

De 1992 à 2008, les effectifs à temps plein à la maîtrise ont bondi de 80 pour cent, tous les principaux domaines d'études ayant affiché une croissance soutenue. Les effectifs des disciplines liées à la santé ont connu la croissance la plus rapide et ont triplé entre 1992 et

2008. Elles accueillent aujourd'hui 12 pour cent de l'ensemble des étudiants à la maîtrise, contre huit pour cent en 1992.

Les trois principaux domaines d'études à la maîtrise demeurent le commerce, la gestion et l'administration publique; les sciences sociales et les sciences du comportement et le droit; et l'architecture, le génie et les technologies connexes. Ces domaines ont tous affiché une croissance de plus de 75 pour cent de 1992 à 2008 et, combinés, ils regroupent 58 pour cent des effectifs à temps plein à la maîtrise. Bien que les effectifs aient également augmenté en éducation et en sciences humaines, la proportion d'étudiants dans ces domaines est passée de neuf à six pour cent et de 11 à sept pour cent respectivement.



Les effectifs à temps plein ont augmenté plus rapidement au doctorat qu'à la maîtrise et ont presque doublé de 1992 à 2008. Cette année-là, les trois domaines d'études les plus populaires étaient encore les sciences physiques et les sciences de la vie et les technologies (22 pour cent des étudiants au doctorat); les sciences sociales et les sciences du comportement et le droit (20 pour cent);

et l'architecture, le génie et les technologies connexes (16 pour cent). Bien que le nombre d'étudiants en sciences humaines ait augmenté de près de 40 pour cent depuis 1992, il n'a pas suivi le taux de croissance très rapide observé dans d'autres domaines. La proportion d'étudiants en sciences humaines au doctorat a donc diminué pour passer de 16 pour cent en 1992 à 11 pour cent en 2008.

Répartition des effectifs selon le sexe

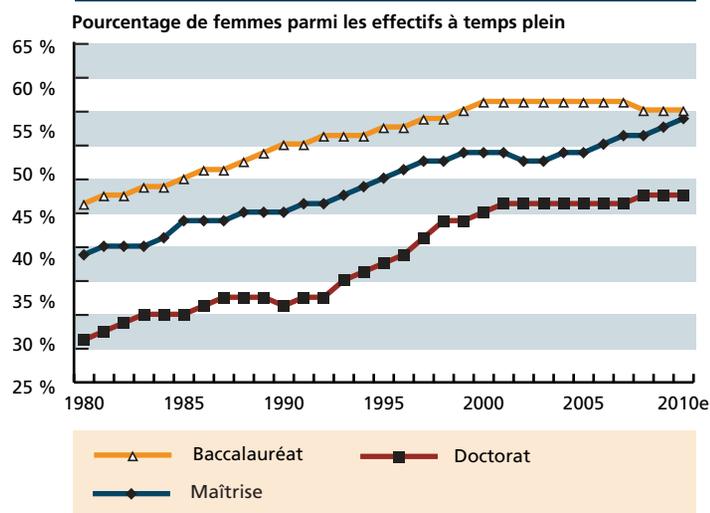
En 1980, les femmes représentaient 45 pour cent des étudiants à temps plein au premier cycle. Elles ont surpassé les hommes en nombre en 1987 à peu près au même moment que dans les autres pays de l'OCDE, y compris les États-Unis et le Royaume-Uni⁶. Elles sont ensuite devenues majoritaires sur les campus et sont principalement responsables de la croissance des effectifs pendant les années 1990. L'Allemagne fait toutefois exception parmi les pays de l'OCDE, puisque les effectifs demeurent majoritairement

masculins dans ce pays. En 2000, 55 pour cent des étudiants universitaires inscrits en Allemagne étaient des hommes. En 2007, ceux-ci représentaient encore 52 pour cent de l'ensemble des effectifs aux premier, deuxième et troisième cycles⁷.

Au début des années 2000, la proportion de femmes au premier cycle a atteint un plateau aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada. Les femmes représentaient alors 58 pour cent des effectifs au premier cycle au Canada et 55 pour cent aux États-Unis et au Royaume-Uni. Puis, en 2008, tous les pays ont vu la proportion d'effectifs féminins diminuer légèrement – une baisse de l'ordre de un pour cent. Il s'agit de la première baisse de la proportion de femmes inscrites à l'université depuis les années d'après-guerre (de 1945 à 1955), soit depuis plus de 50 ans. Des tendances très similaires sont observables en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans les pays nordiques et dans plusieurs autres pays de l'Union européenne. Il reste à savoir si cette légère baisse de la proportion d'effectifs féminins annonce une réduction de l'écart entre les sexes au cours des prochaines années.

Bien que les femmes formaient la majorité des effectifs au premier cycle, elles n'étaient pas majoritaires dans toutes les disciplines. En 2008, elles étaient minoritaires dans les disciplines liées aux mathématiques, à l'informatique et aux sciences de l'information, où elles représentaient 26 pour cent des effectifs, de même que dans les disciplines liées à l'architecture, au génie et aux technologies connexes, où elles formaient 20 pour cent des effectifs. Elles dominaient toutefois les effectifs en éducation (77 pour cent des effectifs au premier cycle) de même que dans les programmes d'études en parcs et loisirs et en conditionnement physique (71 pour cent des effectifs au premier cycle). En fait, la répartition des hommes et des femmes dans les principaux domaines d'études au premier cycle n'a pratiquement pas changé depuis 2000. Ainsi, même si les hommes sont encore deux fois moins nombreux dans les disciplines liées aux sciences sociales et de la vie, ils ne perdent plus de terrain.

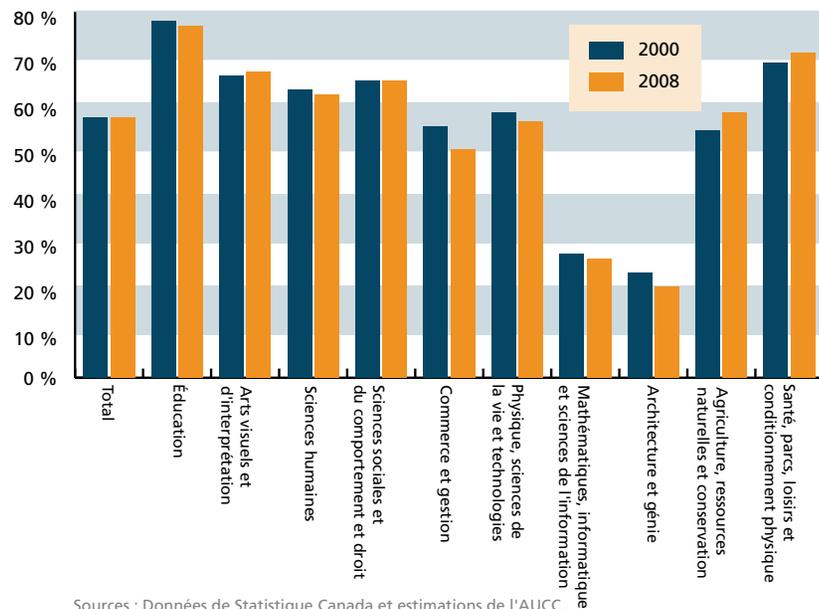
GRAPHIQUE 8 : La proportion de femmes inscrites à temps plein au premier cycle a plafonné en 2000



Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.



GRAPHIQUE 9 : La répartition des effectifs du premier cycle féminins est demeurée la même de 2000 à 2008

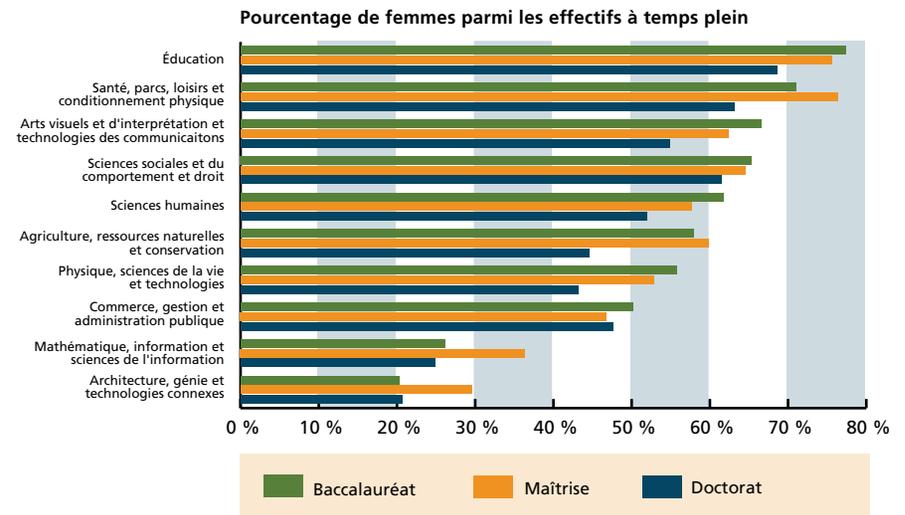


Les effectifs féminins à la maîtrise ont suivi une trajectoire similaire au cours des 30 dernières années. En 1980, les femmes représentaient 40 pour cent des étudiants à temps plein à la maîtrise. Pendant la majeure partie des trois dernières décennies, les femmes ont davantage contribué que les hommes à la hausse des effectifs à temps plein à la maîtrise et ont surpassé les hommes en nombre en 1997. De 1999 à 2005, la proportion de femmes à la maîtrise est demeurée stable à environ 52 pour cent, pour ensuite augmenter à près de 56 pour cent en 2010.

Dans les principaux domaines d'études à la maîtrise, la répartition selon le sexe est similaire à la répartition au premier cycle. Les femmes forment la majorité des effectifs dans tous les domaines à l'exception des disciplines liées aux mathématiques, à l'informatique et aux sciences de l'information (36 pour cent), à l'architecture, au génie et aux technologies connexes (30 pour cent) ainsi qu'au commerce, à la

gestion et à l'administration publique (47 pour cent). À la maîtrise, les femmes sont le plus représentées en éducation (76 pour cent) ainsi que dans les programmes d'études en parcs et loisirs et en conditionnement physique (76 pour cent).

GRAPHIQUE 10 : Les femmes sont majoritaires dans la plupart des disciplines



Au doctorat, les étudiants à temps plein sont encore majoritairement des hommes, mais les femmes gagnent du terrain. En 1980, elles représentaient 30 pour cent des effectifs, un pourcentage qui a grimpé à 46 pour cent en 2000 et augmenté de façon marginale par la suite. Aux États-Unis, les effectifs féminins au doctorat ont surpassé les effectifs masculins pour la première fois en 2008, ce qui ne devrait pas tarder de se produire au Canada⁸.

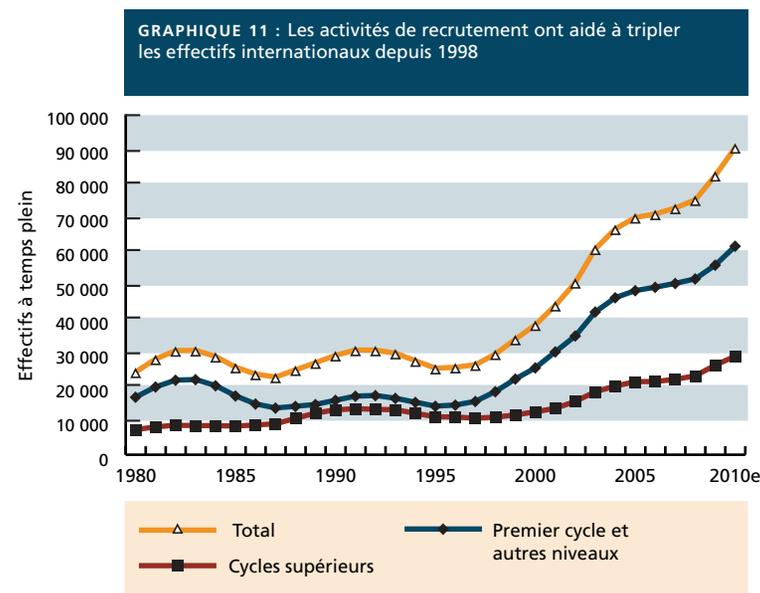
En 1992, les femmes représentaient 18 pour cent des effectifs dans les disciplines liées aux mathématiques, à l'informatique et aux sciences de l'information et 11 pour cent des effectifs dans les disciplines

liées à l'architecture, au génie et aux technologies connexes. En 2008, ces proportions avaient grimpé à 25 et à 21 pour cent respectivement. Elles formaient la majorité des effectifs au doctorat en éducation (69 pour cent) de même que dans les disciplines liées à la santé (63 pour cent). Elles étaient également majoritaires parmi les étudiants à temps plein au doctorat en sciences sociales (61 pour cent), en arts visuels et d'interprétation et en technologies des communications (55 pour cent) de même qu'en sciences humaines (52 pour cent).

Étudiants étrangers – le portrait à l'échelle mondiale

Les universités canadiennes s'internationalisent de plus en plus. Au cours des 30 dernières années, la proportion de minorités visibles, d'étudiants étrangers et même de professeurs d'origine étrangère a augmenté de façon considérable. Les universités sont de plus en plus nombreuses à prendre part à des collaborations internationales en matière de recherche, le nombre d'étudiants étrangers sur les campus canadiens augmente et leur provenance se diversifie, et les étudiants canadiens sont plus nombreux à prendre part aux occasions d'apprentissage et de recherche à l'étranger.

De 1980 à 1995, le nombre d'étudiants étrangers à temps plein a connu d'importantes fluctuations. Des hausses marquées des effectifs internationaux au début et à la fin des années 1980 ont été suivies par des baisses tout aussi marquées, de sorte que les effectifs en 1995 étaient pratiquement les mêmes qu'en 1980. Depuis 1995, le nombre d'étudiants étrangers a cependant connu une croissance rapide. En 2010, les universités canadiennes accueillaient 3,5 fois plus d'étudiants étrangers qu'en 1995, soit 90 000 contre 25 500. Cette même année, 13 000 étudiants étrangers étaient en outre inscrits à temps partiel.



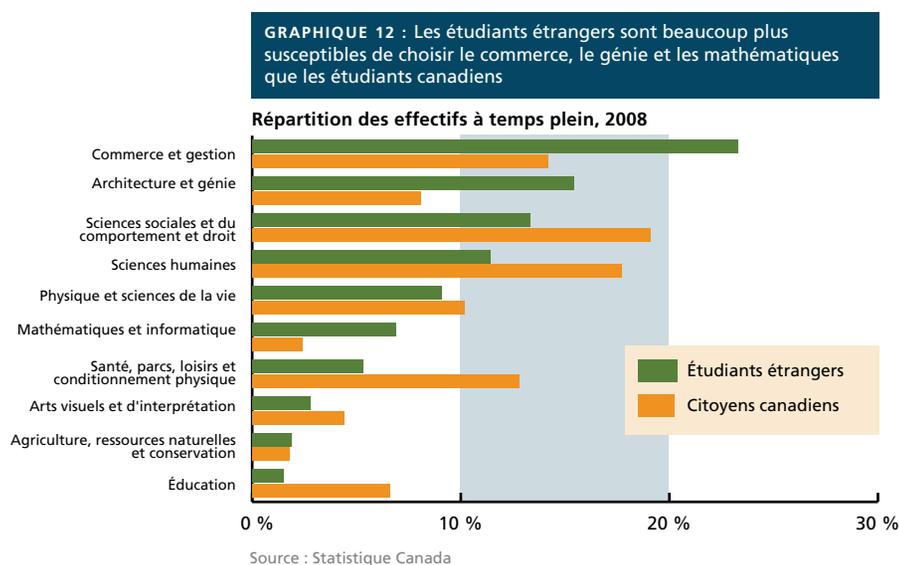
Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

En 2010, les étudiants étrangers représentaient environ huit pour cent de l'ensemble des effectifs à temps plein au premier cycle au Canada, environ 18 pour cent à la maîtrise et 23 pour cent au doctorat. Il n'y a pas qu'au Canada que les étudiants étrangers sont mieux représentés aux cycles supérieurs. Aux États-Unis par exemple, dans les universités offrant des programmes de quatre ans, ils forment environ deux pour cent de l'ensemble des effectifs à temps plein au premier cycle et environ 23 pour cent des effectifs à temps plein aux cycles supérieurs. Au Royaume-Uni, la proportion d'étudiants étrangers aux cycles supérieurs atteint 55 pour cent.

Depuis 1995, les effectifs internationaux ont connu une forte hausse dans tous les principaux domaines d'études au Canada. Ils ont en effet doublé en éducation et quadruplé dans les programmes d'études en arts visuels et d'interprétation ainsi qu'en commerce, en gestion et en administration publique. En 2008, les domaines d'études les plus populaires auprès des étudiants étrangers étaient le

commerce, la gestion et l'administration publique (23 pour cent), l'architecture, le génie et les technologies connexes (16 pour cent) ainsi que les sciences sociales et les sciences du comportement et le droit (13 pour cent).

La comparaison des effectifs canadiens et étrangers par discipline révèle que les étudiants étrangers sont présents dans chaque grand domaine d'études, mais sont plus concentrés dans certains. Par exemple, 23 pour cent d'entre eux étudient en commerce, en gestion et en administration publique, comparativement à 14 pour cent des étudiants canadiens, et 15 pour cent étudient l'architecture, le génie et les technologies connexes, contre huit pour cent des étudiants canadiens. Ces derniers sont toutefois plus nombreux que les étudiants étrangers dans les programmes de sciences sociales, de sciences du comportement, de droit et de sciences humaines.

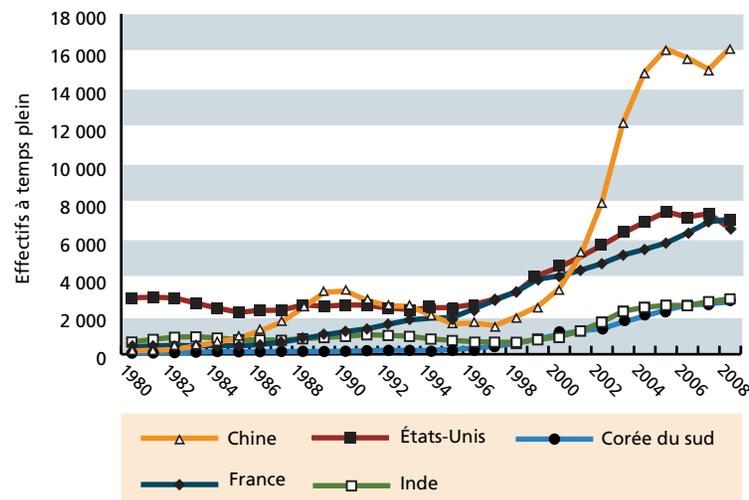


En 1980, les étudiants étrangers au Canada provenaient de quelque 175 pays, et une majorité d'entre eux (52 pour cent) étaient originaires de Hong Kong, des États-Unis, de Malaisie, du Royaume-Uni ou d'Iran. En 2008, le nombre de pays d'origine avait grimpé à 200. Malgré cette hausse, près de la moitié de tous les étudiants étrangers provenaient encore d'une poignée de pays, soit la Chine, la France, les États-Unis, l'Inde et la Corée du Sud. Près de 16 000 étaient originaires de la Chine, le pays d'où provient le plus grand nombre d'étudiants étrangers au Canada depuis 2001. Des activités de recrutement en France ont permis d'augmenter de façon constante le nombre d'étudiants originaires de ce pays, qui ont été plus de 7 100 à opter pour le Canada en 2008. La France a ainsi pris le deuxième rang des pays d'origine devant les États-Unis, d'où provenaient plus de 6 600 étudiants. L'Inde arrivait en quatrième place avec quelque 2 900 étudiants, et environ 2 780 étudiants provenaient de la Corée du Sud.

Les neuf pays suivants, soit l'Iran, l'Arabie saoudite, Hong Kong, le Japon, le Pakistan, Taiwan, l'Allemagne, le Mexique et le Nigeria, totalisaient 16 pour cent des effectifs internationaux à temps plein au Canada. De 1 000 à 2 200 étudiants provenaient de chacun de ces pays. Tous les autres pays, d'où provenaient moins de 1 000 étudiants, représentaient le tiers de l'ensemble des étudiants étrangers, offrant ainsi aux étudiants canadiens une grande diversité culturelle en classe.

Il est intéressant de souligner la vitesse à laquelle le marché des étudiants étrangers s'est développé, les endroits où cette croissance s'est concentrée et la rapidité avec laquelle les étudiants réagissent aux efforts de recrutement et aux mesures d'encouragement instaurées par leur pays ou d'autres pays. Par exemple, il n'y avait que 650 étudiants indiens dans les établissements canadiens en 1980. Leur nombre a fluctué de 1980 à 1997. En 2008, les universités canadiennes ont accueilli presque 3 000 étudiants indiens, soit près de cinq fois plus qu'en 1997. Le nombre d'étudiants indiens continuera sans doute d'augmenter au cours des prochaines années,

GRAPHIQUE 13 :
Les principaux pays d'origine ont changé depuis 1980



Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

puisque la population de l'Inde s'accroît très rapidement et que les établissements d'enseignement supérieur canadiens ont uni leurs efforts pour attirer les étudiants de ce pays. Par exemple, 15 recteurs ont participé en novembre 2010 à une mission dirigée par l'AUCC en Inde. À cette occasion, des investissements de plus de quatre millions de dollars sous forme d'aide financière visant à attirer les étudiants indiens au Canada ont été annoncés⁹. Au cours des dernières années, le réseau de centres d'excellence MITACS établi en Colombie-Britannique ainsi que les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont également lancé des initiatives ciblant les étudiants indiens.

L'Arabie saoudite est un autre exemple de pays de plus en plus représenté parmi les effectifs internationaux au Canada. En 2008-2009, l'Arabie saoudite est devenue le septième pays d'origine en importance, alors qu'il se classait au treizième rang l'année

précédente. Cette avancée s'explique en partie par les investissements substantiels réalisés par le gouvernement saoudien et en partie par les activités de recrutement entreprises par divers établissements canadiens en collaboration avec leurs homologues à l'étranger.

Croissance du nombre d'étudiants étrangers à l'échelle mondiale

Comme il est impossible d'obtenir des données parfaitement comparables au sujet des fluctuations du nombre d'étudiants étrangers dans chaque pays, il est difficile de faire précisément état de l'évolution des parts du marché des étudiants étrangers détenues par chaque pays. Plusieurs pays incluent encore dans leurs calculs les étudiants étrangers qui résident dans le pays depuis de nombreuses années, et qui n'y sont donc pas venus spécifiquement pour fréquenter l'université. Depuis quelques années, l'OCDE s'efforce d'exclure ces étudiants des calculs en spécifiant dans la définition qu'un « étudiant étranger » est celui qui a changé de pays pour fréquenter l'université. Comme ces modifications sont récentes, il n'est pas possible de rendre compte des tendances à long terme en matière d'effectifs étrangers.

Si l'on tient compte des tendances récentes, tout indique que la part du marché des étudiants étrangers détenue par le Canada s'élargit, puisque l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers au Canada a dépassé la moyenne d'augmentation des pays de l'OCDE entre 1999-2000 et 2007-2008. Le Canada n'est toutefois pas le seul pays à attirer les étudiants étrangers en plus grand nombre. Le taux de croissance enregistré récemment dans les universités canadiennes est comparable à celui de pays comme le Japon, la Suède, la Norvège et la Finlande. Des pays comme les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Corée et la République tchèque, qui depuis toujours attirent très peu d'étudiants étrangers, connaissent désormais un taux de croissance plus rapide que le Canada et viennent intensifier la concurrence que se livrent les pays pour attirer chez eux des étudiants étrangers, en particulier les étudiants originaires d'Asie et de l'Union européenne.

En 2007-2008, les universités américaines ont attiré quelque 580 000 étudiants étrangers, ce qui classe les États-Unis bon premier parmi tous les pays de l'OCDE. Le Royaume-Uni arrive au deuxième rang avec environ 310 000 étudiants, suivi de l'Australie (environ 200 000), puis de l'Allemagne et de la France (environ 180 000). Toutefois, vu la taille du système d'enseignement supérieur américain, les étudiants étrangers n'y représentent que quatre pour cent de l'ensemble des étudiants, alors qu'ils représentent 21 pour cent en Australie, 17 pour cent au Royaume-Uni, 11 pour cent en France et neuf pour cent en Allemagne. En 2007, le Canada figurait à peu près au milieu du classement pour la proportion d'étudiants étrangers aux premier, deuxième et troisième cycles avec un résultat légèrement supérieur à sept pour cent. Comme il a été mentionné précédemment, les effectifs internationaux ont augmenté récemment au Canada et représentaient environ 10 pour cent en 2010. Même si la proportion globale d'étudiants étrangers y est très peu élevée en comparaison, les États-Unis comptent toutefois 28 pour cent d'étudiants étrangers au doctorat.

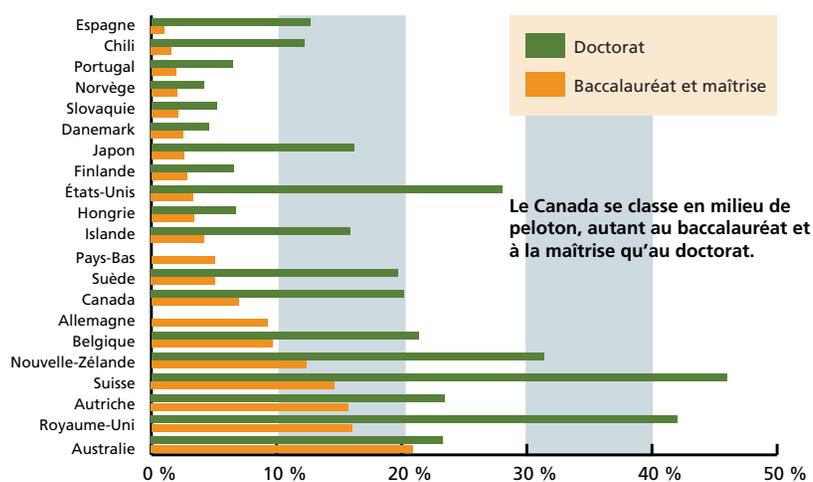
Il importe également de souligner que le nombre d'étudiants étrangers est une fois de plus à la hausse aux États-Unis, puisqu'il a augmenté d'environ 20 pour cent (ou plus de 100 000 étudiants) entre 2005 et 2009. Cette croissance vient compenser la diminution du nombre d'étudiants étrangers constatée après le 11 septembre 2001. Les améliorations apportées au processus de traitement des visas sont un autre facteur déterminant. Le Canada devra donc affronter une concurrence qui s'intensifie pour attirer des étudiants étrangers, même si leur nombre devrait augmenter rapidement au cours de la prochaine décennie. Cette concurrence proviendra de pays présents depuis peu sur le marché du recrutement d'étudiants étrangers, comme la Nouvelle-Zélande, la Corée et la République tchèque, de même que de chefs de file en matière de recrutement, comme le voisin immédiat du Canada.

Étudiants canadiens à l'étranger

Le nombre d'étudiants canadiens à l'étranger est également à la hausse. Selon les données de l'UNESCO, ils étaient 45 000 à effectuer un séjour d'études à l'étranger pendant l'année universitaire 2007-2008, soit 50 pour cent de plus qu'en 1999. Les cinq principales destinations des étudiants canadiens étaient les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France et l'Irlande. Ensemble, ces pays ont accueilli 90 pour cent des 45 000 étudiants canadiens. Les États-Unis sont de loin la destination la plus prisée, puisqu'ils attirent environ 65 pour cent de l'ensemble des étudiants canadiens qui fréquentent une université étrangère.

En plus des étudiants inscrits dans des universités étrangères, de plus en plus d'étudiants canadiens font reconnaître par leur université au Canada les crédits obtenus à l'étranger. En 1997, environ un pour cent des étudiants à temps plein dans les universités canadiennes avaient pris part à une expérience d'études à l'étranger. Selon les estimations de l'AUCC, en 2005-2006, cette proportion avait connu une certaine croissance et excédait les deux pour cent.

GRAPHIQUE 14 : L'Australie et le Royaume-Uni affichaient les proportions les plus élevées d'étudiants étrangers en 2007-2008



Le Canada se classe en milieu de peloton, autant au baccalauréat et à la maîtrise qu'au doctorat.

Source: OCDE, *Regards sur l'éducation 2010*, données pour 2007-2008.

Étudiants autochtones

Les données sur les Canadiens autochtones qui fréquentent l'université proviennent de diverses sources, puisqu'aucun groupe ne recueille d'information complète sur les étudiants autochtones. À partir de données du *Canadian University Survey Consortium* (CUSC)¹⁰, l'AUCC estime que les universités canadiennes accueillent entre 20 000 et 25 000 étudiants autochtones, et que leur nombre croît au même rythme que celui de l'ensemble de la population étudiante depuis environ 10 ans. En 2002, les étudiants autochtones représentaient environ trois pour cent de l'ensemble des effectifs au premier cycle, une proportion qui s'est maintenue jusqu'à présent.

Vu l'absence de données exhaustives, l'AUCC n'est pas en mesure de décrire avec précision toutes les caractéristiques de la population étudiante autochtone. Les données du recensement fournissent toutefois des renseignements utiles sur le profil des Canadiens autochtones en matière d'éducation. En 2006, moins de huit pour cent des Canadiens autochtones âgés de 25 à 64 ans (soit 43 000 personnes) étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Parmi ceux-ci, 36 000 (dont 65 pour cent de femmes) possédaient un baccalauréat ou un diplôme professionnel, environ 5 800 étaient titulaires d'une maîtrise et 1 100 étaient titulaires d'un doctorat. Par ailleurs, 55 pour cent des titulaires de maîtrise et 48 pour cent des titulaires de doctorat étaient des femmes. Une forte majorité avait opté pour les programmes en éducation, en sciences sociales, en sciences du comportement et en commerce.

Le tableau 1 montre la progression des taux de réussite scolaire chez les Autochtones comparativement aux non-Autochtones sur une période de 25 ans, soit de 1981 à 2006. En 1981, seuls deux pour cent des Canadiens autochtones âgés de 25 à 64 ans détenaient un diplôme universitaire, contre 8,1 pour cent des Canadiens non-autochtones du même groupe d'âge. Au cours des 25 années suivantes, le taux de réussite des Canadiens autochtones a augmenté à 7,7 pour cent, tandis que celui des non-Autochtones a bondi à 23,4 pour cent, ce qui a eu pour effet de creuser encore davantage le fossé.

TABLEAU 1 : L'écart se creuse entre le niveau de scolarité universitaire des Autochtones et celui des non-Autochtones

Proportion de la population ayant obtenu un grade universitaire		
Année	Autochtones	Non-Autochtones
1981	2 %	8,1 %
1991	2,6 %	11,6 %
1996	4,2 %	15,5 %
2001	5,9 %	20,1 %
2006	7,7 %	23,4 %

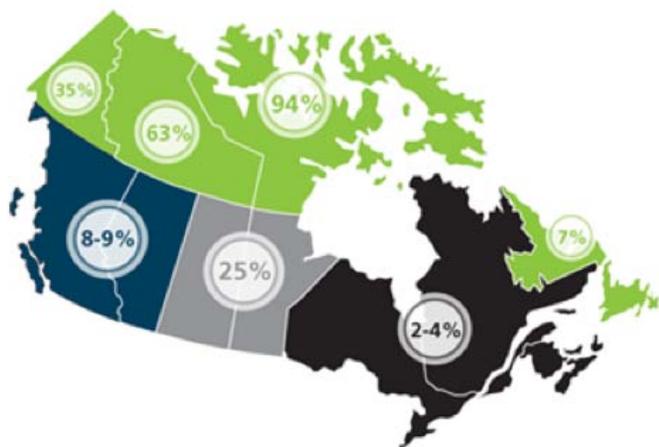
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Des facteurs sociaux, culturels, économiques et géographiques font grandement obstacles à l'amélioration de l'accès des Canadiens autochtones à l'éducation postsecondaire, ce qui a pour effet d'abaisser les taux de participation et de réussite au sein de cette population. D'abord et avant tout, les études montrent que la participation universitaire chez les jeunes est fortement liée au niveau de scolarité des parents, ce qui contribue à expliquer pourquoi les jeunes Autochtones sont plus à risque de décrocher au secondaire¹¹. En effet, 34 pour cent de la population autochtone de 25 à 64 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires, contre 15 pour cent de la population non-autochtone du même groupe d'âge. Chez les 25 à 34 ans, le taux de Canadiens autochtones qui n'ont pas terminé le secondaire est trois fois plus élevé que chez la population non-autochtone, soit 32 pour cent contre 10 pour cent.

Parmi ceux qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, l'accès difficile à l'aide financière représente un autre obstacle. Le Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire (PSENP) d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) verse annuellement plus de 300 millions de dollars aux étudiants des collèges et des universités admissibles. AINC répartit les fonds du PSENP entre les bandes des Premières nations ou les organisations

responsables de leur administration. Cependant, le financement alloué au PSENP n'a pas augmenté depuis 1994, année où 20 millions de dollars ont été ajoutés à son budget. Depuis 1996, la hausse se limite à peu près au taux d'inflation annuel. Dans un rapport publié en 2004¹², la vérificatrice générale du Canada conclut que 9 500 membres des Premières Nations ne pouvaient poursuivre d'études postsecondaires en raison du manque d'aide financière de la part du gouvernement fédéral. Pendant les années qui ont suivi, alors que de plus en plus de jeunes Autochtones avaient les qualifications requises pour poursuivre des études postsecondaires, les bandes ont été confrontées à un choix difficile : réduire le montant d'aide financière offert à chaque étudiant ou diminuer le nombre d'étudiants admissibles. La plupart des bandes ont choisi la seconde option. Ainsi, en 1995-1996, le PSENP a aidé financièrement plus de 27 000 étudiants de niveau postsecondaire, mais seulement 22 000 en 2008-2009¹³. De plus, seuls les Indiens inscrits et les Inuits sont admissibles au PSENP. Ceux qui ne sont pas des Indiens inscrits ou des Inuits, ou ceux qui ne reçoivent pas une aide financière suffisante, doivent trouver d'autres sources de financement.

GRAPHIQUE 15 : La population de jeunes Autochtones au sein de la population varie selon les provinces



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

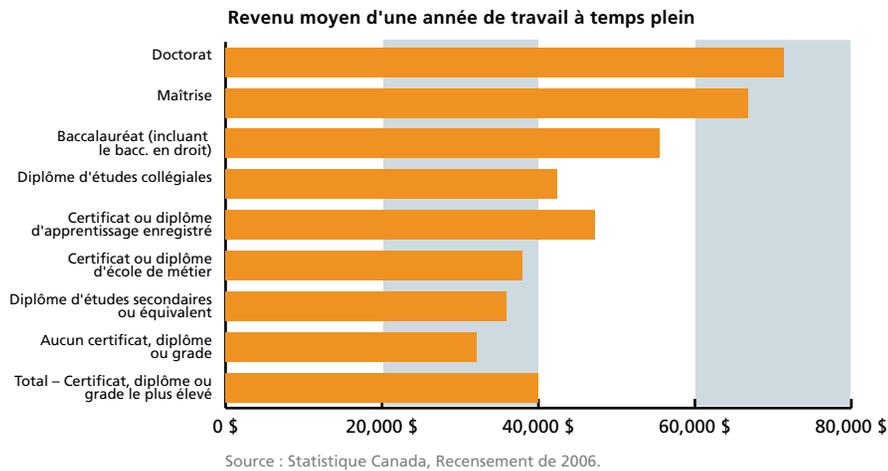
Les Canadiens autochtones se retrouvent en plus forte concentration dans les régions situées à l'Ouest et au Nord, et souvent plus rurales, qu'ailleurs au Canada. Par exemple, les Autochtones de moins de 20 ans forment jusqu'à 94 pour cent de l'ensemble de la jeune population du Nunavut, 63 pour cent dans les Territoires du Nord-Ouest, 35 pour cent au Yukon et 25 pour cent au Manitoba et en Saskatchewan. Au total, 46 pour cent des jeunes Autochtones habitent en milieu rural, contre 17 pour cent des jeunes non-Autochtones. Il s'agit d'une donnée importante, puisque les études montrent que la distance qui sépare le domicile de l'université est un facteur qui influe sur les taux de fréquentation. Pour poursuivre des études universitaires, les jeunes qui habitent en milieu rural doivent quitter leur famille et leur réseau social, en plus d'assumer d'importants coûts liés au déménagement et frais de subsistance.

Les Canadiens autochtones qui possèdent un diplôme universitaire en retirent des avantages indéniables. Ils gagnent en effet de meilleurs salaires et affichent des taux d'emploi plus élevés que ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études après le secondaire.

Les Canadiens autochtones qui ne possèdent qu'un diplôme d'études secondaires gagnent en moyenne 36 000 \$ par année, contre 55 000 \$ en moyenne par année pour les titulaires d'un diplôme universitaire. Le revenu moyen augmente également avec le niveau de scolarité. Les Canadiens autochtones titulaires d'une maîtrise ont un salaire moyen de 67 000 \$, et les titulaires d'un doctorat, de 71 000 \$.

Les taux d'emploi augmentent eux aussi considérablement avec le niveau de scolarité. Par exemple, le recensement de 2006 a révélé qu'environ seulement 45 pour cent des Canadiens autochtones de 25 à 64 ans qui n'ont pas terminé leur secondaire occupent un emploi. Ce taux grimpe à 67 pour cent chez les diplômés du secondaire, à 75 pour cent chez les diplômés collégiaux et à 84 pour cent chez les titulaires d'un baccalauréat. Il est à noter que le taux d'emploi est pratiquement le même chez les Canadiens titulaires d'un baccalauréat qu'ils soient Autochtones ou non (83 pour cent).

GRAPHIQUE 16 : Le revenu des Autochtones augmente avec le niveau de scolarité



Ces avantages personnels – sous forme de revenu et de taux d’emploi plus élevés – sont les mêmes facteurs qui ont propulsé la demande de formation universitaire au Canada et ailleurs dans le monde. Tout indique qu’ils auront également pour effet d’accroître la demande de formation universitaire au sein de la population autochtone qui connaît une croissance rapide au Canada. Selon le recensement de 2006, plus de 470 000 Canadiens autochtones ont moins de 20 ans. La majorité d’entre eux intégreront le marché du travail au cours des deux prochaines décennies. L’augmentation des taux de fréquentation universitaire au sein de cette population aura pour effet de réduire l’écart entre les taux de réussite scolaire des Canadiens autochtones et des Canadiens non-autochtones.



Facteurs de changement

Facteurs de changement

Il est difficile d'établir avec précision des prévisions relatives aux taux d'inscription, même sur une période relativement courte. Les facteurs qui influent sur les effectifs agissent parfois de concert, mais il arrive également que leur action s'annule. Les changements démographiques locaux, régionaux, nationaux et internationaux, l'évolution de la demande pour une formation universitaire et la modification des perceptions individuelles et sociétales de la valeur d'un diplôme sont autant de facteurs déterminants.

Sur le plan démographique, la transformation de la taille et de la composition des cohortes de jeunes et d'autres groupes d'âge qui fréquentent l'université jouera un rôle important sur les taux d'inscription. Outre les facteurs listés ci-dessus, les taux d'inscription sont également influencés par la demande du marché du travail pour des diplômés hautement qualifiés, le niveau de scolarité et le statut socioéconomique des parents, l'urbanisation, l'immigration et la mobilité des étudiants étrangers.

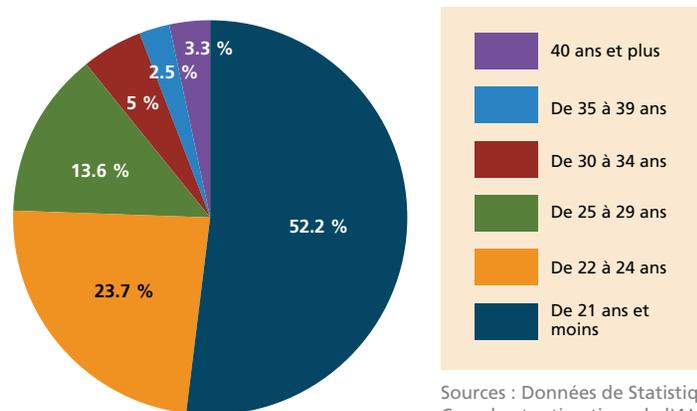
L'effectif ne constitue qu'un indicateur de la mesure dans laquelle la demande en matière de formation universitaire est comblée. En conséquence, il faut également tenir compte de facteurs qui agissent sur la capacité des universités de satisfaire à cette demande et d'accueillir de nouveaux étudiants. Les politiques gouvernementales qui ont une influence sur la disponibilité des ressources humaines et physiques (technologie et espace) nécessaires pour offrir des expériences d'apprentissage de grande qualité aux étudiants, ainsi que les occasions de stages, les programmes d'enseignement coopératif et l'interaction avec des étudiants issus de diverses cultures dans un environnement de plus en plus mondialisé en sont des exemples.

Les effectifs ne sont pas un indicateur de la demande réelle de formation universitaire, ils indiquent seulement la part de la demande qui a été comblée.

Tendances démographiques

La génération de l'après baby-boom occupe actuellement les bancs des universités canadiennes ou s'apprête à le faire¹⁴. C'est en 2011 que la population des 18 à 21 ans atteint son sommet. Les étudiants de ce groupe d'âge comptent maintenant pour 52 pour cent des effectifs à temps plein. Au cours des 10 prochaines années, leur nombre diminuera d'environ 10 pour cent, ce qui réduira la taille du marché d'où proviennent traditionnellement les nouveaux étudiants universitaires. La population des 18 à 21 ans devrait à nouveau connaître une croissance de 2020 à 2030 pour s'établir à un niveau légèrement supérieur à celui de 2010. C'est donc dire que les tendances démographiques de cette cohorte peuvent grandement se faire sentir dans les effectifs des universités canadiennes.

GRAPHIQUE 17 : En 2010, les étudiants de moins de 22 ans composent la moitié des effectifs étudiants à temps plein



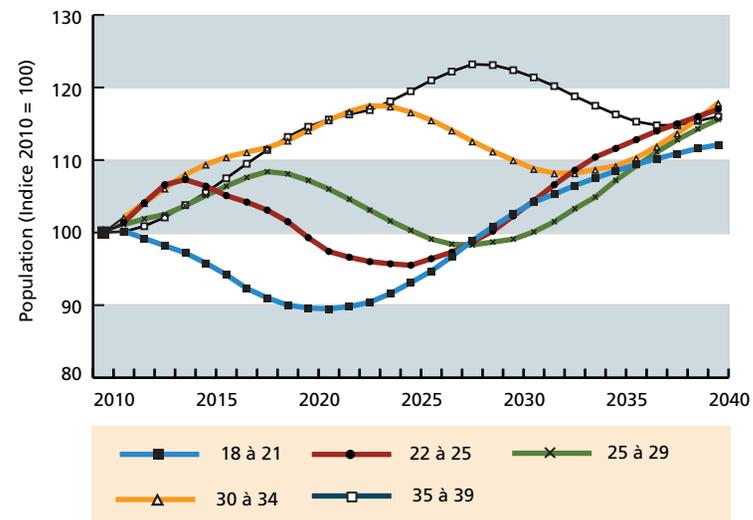
Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

La croissance démographique dans les quatre groupes d'âge supérieurs fera contreponds aux répercussions de la cohorte des 18 à 21 ans. Au cours des 10 prochaines années, la croissance

démographique sera de quatre pour cent chez les 22 à 24 ans, de sept pour cent chez les 25 à 29 ans, de 11 pour cent chez les 30 à 34 ans et de neuf pour cent chez les 35 à 39 ans, ce qui aura pour effet de stimuler les demandes d'admission pendant les cinq à sept années suivantes, en supposant que les taux de fréquentation demeureront constants. Comme l'illustre le graphique 18, la taille relative de chaque groupe d'âge variera grandement au cours des 20 années suivant 2020.

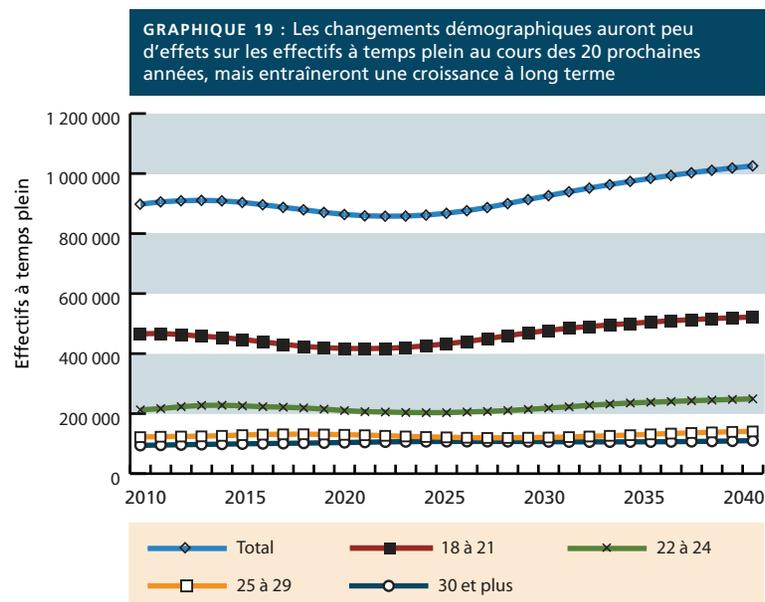
De 2030 à 2040, la population des trois cohortes inférieures (qui, ensemble, représentent près de 90 pour cent des étudiants à temps plein à l'heure actuelle) devrait connaître une forte croissance et, toutes choses étant égales par ailleurs, entraîner une hausse de la demande au cours de la même période.

GRAPHIQUE 18 : L'évolution démographique entraînera des bouleversements constants au cours des 30 prochaines années



Source : Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, 2009

Pour circonscrire l'effet cumulatif de ces tendances démographiques diverses, les prévisions en matière d'effectifs ont été établies en supposant que les taux de fréquentation demeurent constants dans chaque groupe d'âge. Selon cette hypothèse, les effectifs à temps plein diminueront d'environ 3,8 pour cent par rapport à leur niveau actuel d'ici 2020, puis connaîtront une croissance constante pour s'établir à 3,2 pour cent au-dessus de leur niveau actuel d'ici 2030. Les changements démographiques entraîneront à eux seuls une hausse encore plus importante des effectifs au cours des 10 années suivantes.

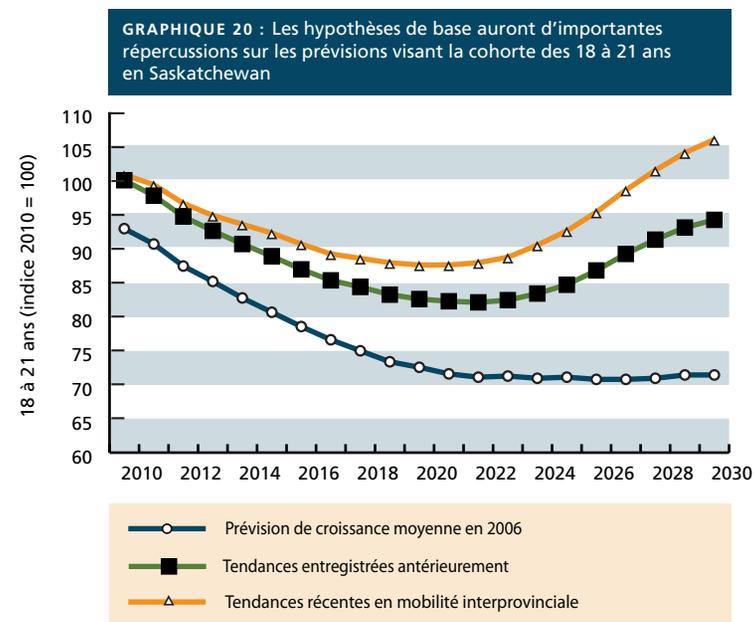


Source : Estimations de l'AUCC.

Ces changements ne se produiront pas de façon uniforme dans toutes les régions du pays. Comparativement aux prévisions nationales, les prévisions provinciales et territoriales sont sujettes à une variabilité accrue étant donné les tendances inégales en matière de migration interprovinciale d'une année à l'autre. Ces variations peuvent être suffisamment importantes pour entraîner des

prévisions démographiques différentes selon les provinces. Les écarts relatifs aux tendances migratoires interprovinciales sont souvent amenés par des changements économiques ou structurels au sein d'une province. Par conséquent, les hypothèses en matière de migration interprovinciale rendent incertaines les prévisions à l'échelle des provinces et des territoires.¹⁵

Un bon exemple de ce phénomène est la Saskatchewan qui, au cours des quelques dernières années, a réussi à renverser un mouvement d'exode persistant vers les autres provinces, et attire désormais des migrants d'autres provinces. Statistique Canada a produit trois scénarios qui brossent des tableaux très divergents des tendances futures chez les 18 à 21 ans. Le premier scénario, établi en 2005, repose sur les tendances à long terme enregistrées en matière de migration interprovinciale. Il prévoit que la cohorte des 18 à 21 ans connaîtra une baisse marquée de 2010 à 2020 et demeurera sous les niveaux actuels au moins jusqu'en 2030.



Source : Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, 2009.

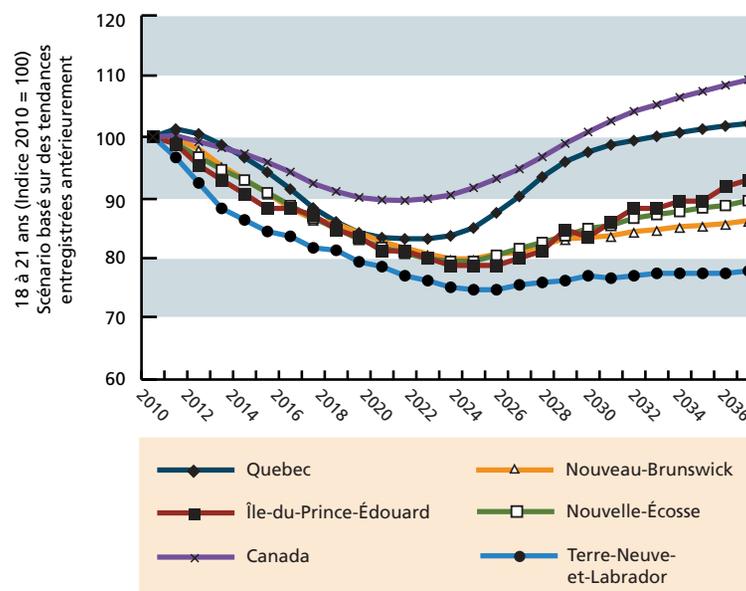
Le deuxième scénario, également basé sur les tendances à long terme, a cependant été modifié par Statistique Canada en 2010 pour tenir compte des effets de la nouvelle croissance démographique attribuable au récent mouvement migratoire. Il prévoit une baisse moins marquée, qui serait de l'ordre de 17 pour cent en 2022, année où la croissance démographique reprendra. En 2030, la cohorte des 18 à 21 ans sera revenue à son niveau de 2010.

Le troisième scénario repose sur l'hypothèse que les tendances récentes en matière de migration interprovinciale se poursuivront tout au long de la période de projection. Cela se traduira par une modeste baisse de 12 pour cent d'ici 2020, suivie d'une reprise encore plus rapide qui permettra d'atteindre des niveaux de population considérablement plus élevés en 2030 qu'en 2010.

La situation démographique changeante de la Saskatchewan montre que les tendances en matière de population à l'échelle provinciale sont moins difficiles à prédire qu'elles ne le paraissent. La compréhension des répercussions potentielles de ces différents scénarios a forcément des répercussions sur la planification des effectifs universitaires. Bien que la Saskatchewan fournisse sans doute l'exemple le plus marquant, il importe de comprendre la nature et l'effet des changements démographiques dans toutes les provinces.

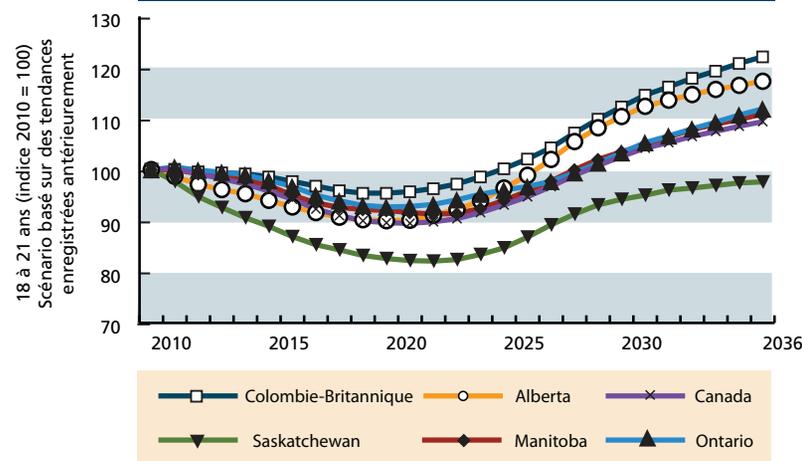
Les universités de partout au Canada devront relever des défis différents selon les tendances démographiques observables dans les villes et les régions d'où proviennent généralement leurs étudiants. Les deux graphiques sur cette page illustrent les changements qui caractériseront la cohorte des 18 à 21 ans selon le scénario de croissance modérée de Statistique Canada. De 2012 à 2024, toutes les provinces subiront une diminution de leur population âgée de 18 à 21 ans, mais la croissance reprendra par la suite. Certaines, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario, auront des cohortes plus peuplées après 2030 qu'en 2010. Comme il a été mentionné précédemment, les universités devront revoir leur planification régulièrement afin de tenir compte de l'évolution des tendances migratoires.

GRAPHIQUE 21 : Le scénario de croissance modérée prévoit une reprise marquée de la croissance de la cohorte des 18 à 21 ans à l'échelle nationale et au Québec



Source : Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada*, 2009.

GRAPHIQUE 22 : Selon le scénario de croissance modérée, la cohorte des 18 à 21 ans connaîtra une reprise marquée de sa croissance dans toutes les provinces à l'ouest du Québec



Source : Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada*, 2009.

Facteurs qui influent sur les taux de fréquentation

Comme le montre la section suivante, la variation des taux de fréquentation des universités a eu une influence beaucoup plus marquée que la démographie sur la croissance des effectifs au cours des 50 dernières années. En effet, les effectifs ont augmenté à la fois pendant les périodes de croissance et de déclin démographiques.

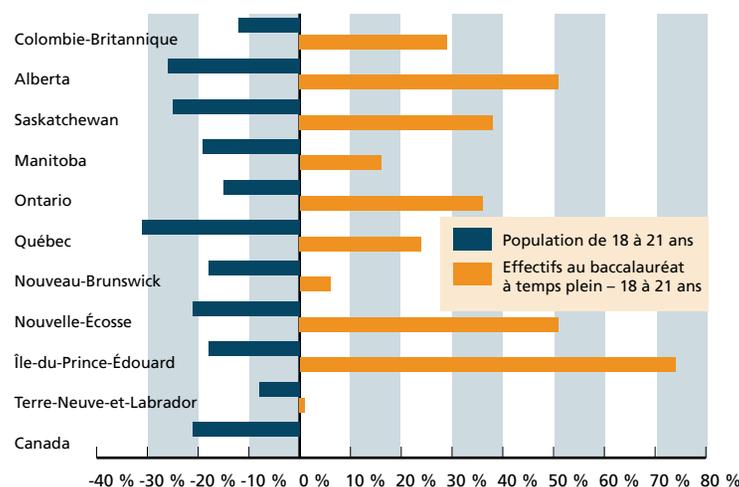
Pendant les années 1960, la croissance des effectifs à temps plein au premier cycle a dépassé la croissance démographique. Les effectifs au premier cycle ont plus que doublé (hausse de 135 pour cent), tandis que la population âgée de 18 à 21 ans a augmenté d'environ 50 pour cent au moment où les premiers baby-boomers ont atteint l'âge d'entrer à l'université.

Au cours des années 1970, la hausse des effectifs au premier cycle s'est poursuivie, propulsée par la croissance démographique rapide de la génération des baby-boomers.

Au début des années 1980, les effectifs composés de baby-boomers ont atteint des sommets dans les universités. Pendant les 13 années qui ont suivi, toutes les provinces ont connu des déclinés marqués de la cohorte des 18 à 21 ans, causés par ce qu'on appelle l'effondrement de la natalité. Cette cohorte a en effet chuté de 21 pour cent à l'échelle nationale, les baisses variant de cinq pour cent à Terre-Neuve-et-Labrador, à 30 pour cent au Québec. À l'époque, on prévoyait d'importants déclinés des effectifs pendant la décennie des années 1980 et des économies considérables si la taille du secteur devait être réduite.

Ces prévisions ne se sont jamais réalisées. Malgré le déclin démographique marqué, le nombre d'étudiants âgés de 18 à 21 ans a connu une forte croissance dans toutes les provinces. À l'échelle du pays, il s'est accru d'environ 35 pour cent, et ce taux a atteint ou dépassé les 50 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Alberta.

GRAPHIQUE 23 : Entre 1980 et 1993, le nombre d'étudiants de 18 à 21 ans inscrits au baccalauréat à temps plein a augmenté considérablement malgré une décroissance démographique de cette cohorte

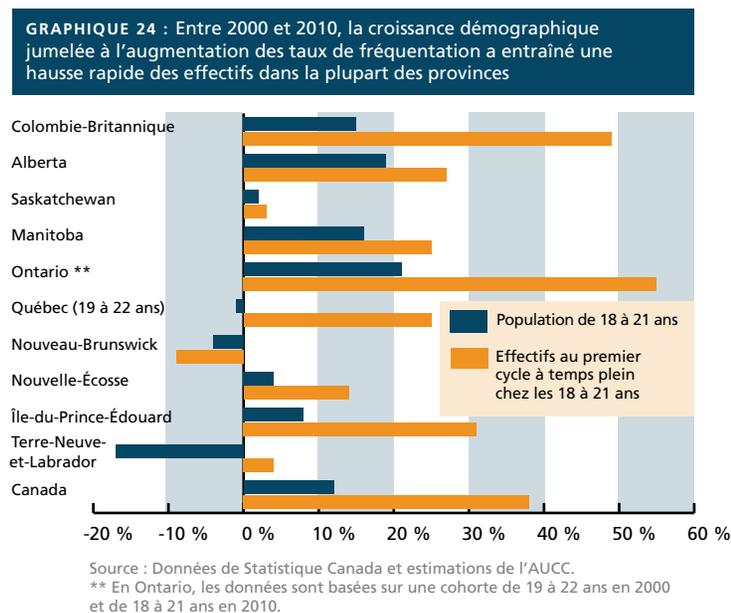


Sources : Données de Statistique Canada et estimations de l'AUCC.

L'augmentation des taux de fréquentation demeure un facteur de croissance des effectifs plus déterminant que les changements démographiques observés au sein des cohortes clés. Entre 2000 et 2010, les effectifs composés des 18 à 21 ans inscrits au premier cycle à temps plein ont crû à un rythme beaucoup plus rapide que la poussée démographique observée dans chaque province pour ce groupe d'âge. Ainsi, pendant que la population âgée de 18 à 21 ans diminuait dans trois provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Québec), les effectifs correspondants augmentaient considérablement au Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec (où la croissance des effectifs a plus que compensé l'effet du déclin de la population). Dans les sept autres provinces, l'effet combiné de la croissance démographique et des taux de fréquentation a donné lieu à une hausse marquée des effectifs.

De plus, l'élimination de la 13e année en Ontario en 2003 a créé une « double cohorte », puisque deux vagues de diplômés du secondaire sont entrées à l'université la même année. Cette double

cohorte a donc eu pour effet de gonfler artificiellement les taux de croissance en Ontario pendant plusieurs années. Il aura fallu plusieurs années aux étudiants de la double cohorte pour terminer leur programme d'études au premier cycle, et bon nombre sont aujourd'hui inscrits aux cycles supérieurs. Mais étant donné la croissance des taux de fréquentation depuis 2003, on compte aujourd'hui plus d'étudiants au premier cycle dans cette province qu'au plus fort du passage de la double cohorte.



Étant donné ces tendances en matière de fréquentation universitaire, il est évident que les universités doivent surveiller de près l'effet de la baisse de la natalité sur les effectifs. Il ne fait pas de doute que les effets du déclin démographique seront davantage ressentis dans certaines universités que dans d'autres, selon les tendances observables dans leur région. Bon nombre d'établissements sont d'ailleurs déjà aux prises avec les effets de ces changements. En fait, les taux de fréquentation universitaire devront augmenter – de façon

considérable dans certains cas – pour que la hausse des effectifs se poursuive au cours de la prochaine décennie. Les tendances enregistrées laissent croire à une hausse probable des taux de fréquentation. Même s'il est extrêmement difficile de quantifier avec exactitude l'ampleur des changements en matière de taux de fréquentation, il importe de tenir compte de l'effet des facteurs suivants sur les taux de fréquentation et les effectifs universitaires dans l'ensemble du Canada.

Jeunes citadins

Le Canada s'urbanise de plus en plus et compte aujourd'hui 25 millions de personnes, ou 80 pour cent de sa population, qui vivent en milieu urbain. Entre 2001 et 2005, la population des régions métropolitaines de recensement a augmenté de 1,4 pour cent et a enregistré 90 pour cent de la croissance démographique totale au Canada de 2001 à 2006. La population des 20 principales régions métropolitaines de recensement a augmenté de 6,1 pour cent, contre seulement 3,5 pour cent pour la population située à l'extérieur de ces régions.

Les populations urbaines sont importantes, car elles ont tendance à générer une demande plus élevée pour la formation universitaire que celles des régions rurales. À titre d'exemple, 32 pour cent des jeunes citadins de 25 à 34 ans possèdent un diplôme universitaire, contre seulement 13 pour cent des adultes du même âge qui habitent en région rurale. La demande pour les établissements situés en milieu urbain, en particulier pour ceux qui accueillent des étudiants qui vivent à proximité, continuera donc d'augmenter étant donné cette réalité et le fait que près des deux tiers des 15 à 24 ans résident dans les 20 principales régions métropolitaines de recensement.

Il est évident que l'urbanisation continue entraînera l'augmentation de la demande dans le secteur de l'enseignement supérieur pendant la prochaine décennie. Il deviendra de plus en plus important que les universités collaborent avec les gouvernements pour trouver des moyens efficaces de répondre à cette demande. Il existe de nombreuses solutions pour gérer la demande en matière d'éducation

dans les régions urbaines qui éprouvent des problèmes liés à leur capacité d'accueil, comme accroître la capacité d'accueil dans les endroits très populaires, aider les étudiants à se rendre là où la capacité existe et utiliser les technologies numériques pour améliorer l'accès à l'enseignement à distance et à l'apprentissage par les médias.

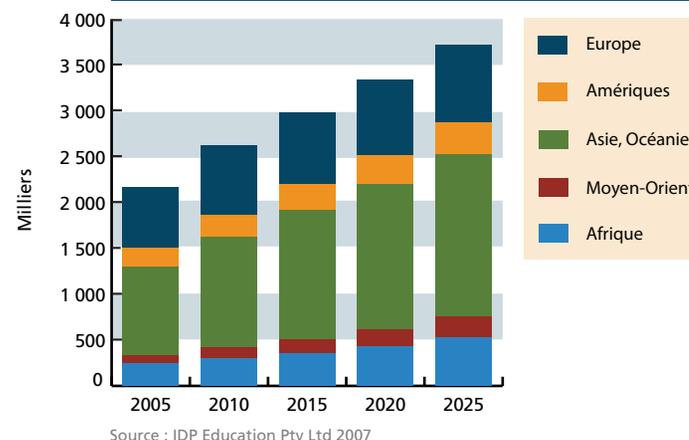
Immigration et étudiants étrangers

Depuis dix ans, le nombre de nouveaux arrivants et d'étudiants munis d'un visa a fortement augmenté au Canada, et plusieurs indicateurs laissent croire que cette tendance continuera d'exercer une pression sur les demandes d'admission.

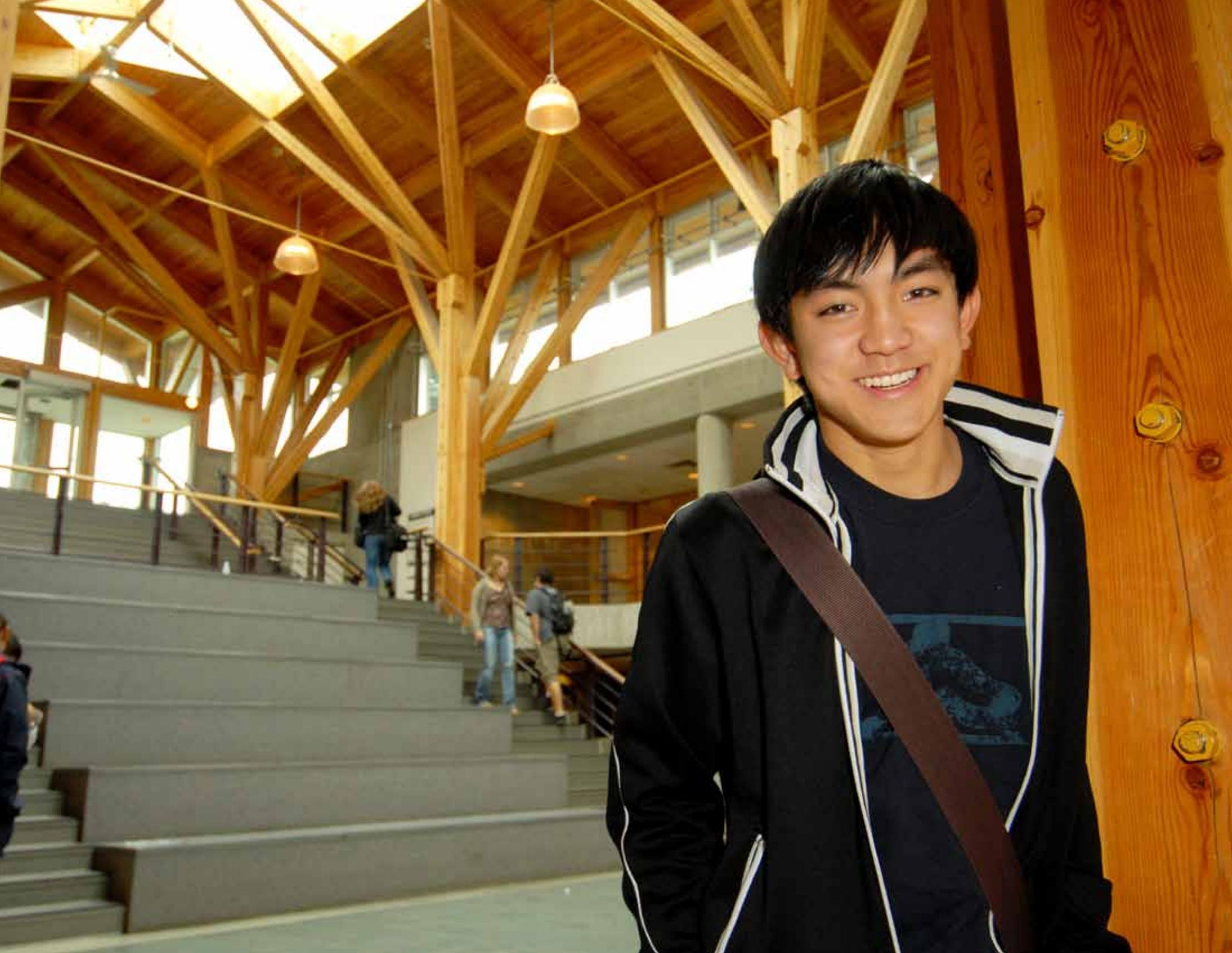
Des études récentes prévoient des hausses très marquées du nombre de demandes d'admission d'étudiants étrangers désireux de poursuivre des études supérieures au Canada au cours de la prochaine décennie, particulièrement en provenance de l'Extrême-Orient. En 2007, le nombre d'étudiants étrangers de niveau postsecondaire à l'échelle mondiale s'élevait à 2,8 millions, soit 53 pour cent de plus qu'en 1999¹⁶. Selon un rapport d'IDP Education Australia, il y aura 3,7 millions d'étudiants étrangers de niveau postsecondaire dans le monde en 2025, dont 47 pour cent seront d'origine asiatique¹⁷.

Même si le nombre d'étudiants étrangers devrait continuer d'augmenter pendant les 20 prochaines années, la concurrence pour attirer les meilleurs et les plus brillants d'entre eux s'intensifiera probablement aussi. De nombreux pays ont mis sur pied des stratégies nationales et des mécanismes coordonnés à cette fin. Par exemple, le Royaume-Uni a attiré 306 000 étudiants étrangers à temps plein en 2008, ce qui représente 20 pour cent de ses effectifs universitaires, un pourcentage deux fois plus élevé qu'au Canada. Le rendement du Royaume-Uni est en grande partie attribuable à ses activités intensives de marketing.

GRAPHIQUE 25 : Une hausse marquée du nombre d'étudiants étrangers de niveau postsecondaire est à prévoir dans le monde entier



En novembre 2010, un accord de prolongation de cinq ans de la U.K-India Education and Research Initiative (UKIERI) a été négocié et ratifié en Inde. L'UKIERI, qui vise à améliorer considérablement les relations en matière d'éducation entre l'Inde et le Royaume-Uni, est perçue comme une façon de « provoquer un changement » dans ces relations afin que les deux pays puissent devenir à long terme des partenaires privilégiés en matière d'éducation. Au cours des cinq premières années de son existence (2006-2010), l'UKIERI a donné lieu à des investissements de près de 25 millions de livres et, au cours des deux dernières années, elle a donné lieu à l'établissement de 475 collaborations entre le Royaume-Uni et l'Inde.



Lancée en 1999, la Prime Minister's Initiative for International Education¹⁸ vise à faire la promotion du Royaume-Uni à titre de destination de choix pour les étudiants étrangers. La deuxième phase de cette initiative, lancée en 2006 et accompagnée d'un investissement de 35 millions de livres (environ 70 millions de dollars canadiens), a pour objectif d'attirer 100 000 étudiants étrangers de plus aux cycles supérieurs d'ici 2011. Cet investissement s'ajoute au financement versé au British Council pour la promotion du système d'éducation du Royaume-Uni par l'intermédiaire de ses 100 bureaux répartis à travers le monde.

En plus d'affronter une concurrence grandissante, les universités canadiennes doivent réagir aux initiatives de plusieurs pays en développement qui multiplient les occasions de formation offertes sur leurs territoires et commencent à recruter ou à rapatrier des étudiants qui se trouvent à l'étranger. Par exemple, le système d'enseignement supérieur de la Chine a presque quadruplé sa taille entre 1999 et 2007 pour accueillir près de 27 millions d'étudiants¹⁹. La croissance très rapide de l'économie de la Chine stimule les aspirations en matière d'éducation et l'accès à celle-ci. Même si la taille de sa cohorte des 20 à 24 ans devrait diminuer d'environ 25 pour cent d'ici 2020, le pays prévoit tout de même accroître l'accès à l'éducation au cours de la prochaine décennie.

En Inde, les effectifs ont également augmenté rapidement, passant de 9,4 millions d'étudiants en 1999 à plus de 15 millions en 2007²⁰. Bien que l'Inde soit l'une des plus grandes économies du monde, et l'une de celles qui connaissent la croissance la plus rapide, son système d'enseignement supérieur ne peut suffire à la demande. De nombreux étudiants indiens se tournent donc vers l'étranger. Par exemple, des quelque 160 000 étudiants indiens partis étudier à l'étranger en 2008, plus de la moitié (86 000) ont choisi les États-Unis, environ 30 000 se sont tournés vers le Royaume-Uni et plus de 27 000 sont allés en Australie. Seuls 3 000 environ ont opté pour le Canada²¹.

De plus, le ministère du Développement des ressources humaines de l'Inde vient d'annoncer que le gouvernement central envisage d'accueillir environ 30 millions d'étudiants de plus dans son système universitaire d'ici 2020. Il espère y parvenir en collaborant avec le secteur privé indien et des établissements d'enseignement étrangers, en offrant davantage de possibilités d'apprentissage à distance et en améliorant le cyberapprentissage.

Les nouveaux programmes de recrutement et le nombre croissant de places offertes dans les économies émergentes feront s'intensifier encore davantage la concurrence pour le recrutement des étudiants étrangers. Les dirigeants Canadiens²² de tous les milieux de l'enseignement collaborent entre eux et avec les fonctionnaires fédéraux afin d'élaborer une stratégie nationale visant à attirer les étudiants étrangers en plus grand nombre au Canada et d'améliorer les relations économiques, diplomatiques et culturelles du Canada sur la scène internationale. Une telle stratégie est essentielle pour permettre aux universités canadiennes d'être plus concurrentielles et de recruter les meilleurs étudiants étrangers.

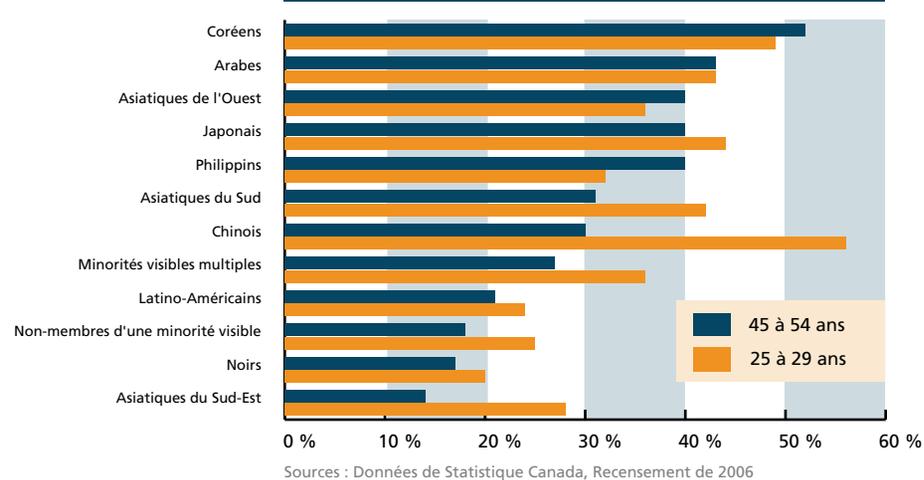
Alors que la demande mondiale en éducation augmente, les efforts pour y répondre et pour rivaliser avec les autres pays et attirer les meilleurs candidats entraîneront des coûts qui augmenteront certainement eux aussi. Par ailleurs, la croissance démographique en Afrique et dans d'autres régions en développement stimulera d'autant plus la demande d'étudiants étrangers, ce qui fera probablement grimper les coûts d'évaluation des compétences préalables des étudiants et des mesures destinées à favoriser l'adaptation des étudiants issus de pays émergents à la vie au Canada. En raison de ces coûts à la hausse, certaines universités canadiennes seront peut-être moins en mesure de conserver leur part du marché des étudiants étrangers, qui connaît une croissance accélérée.

En plus d'attirer des étudiants étrangers, le Canada est également une destination prisée par les immigrants. La montée récente de l'immigration est également susceptible de faire augmenter le nombre de demandes d'admission au cours des 10 prochaines années. Les tendances observées par le passé révèlent que les immigrants sont plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire que le reste de la population. En effet, plus de 50 pour cent des adultes qui ont immigré au Canada au cours de la dernière décennie étaient des diplômés universitaires. Étant donnée la grande valeur que ces nouveaux arrivants accordent à l'éducation, il est fort probable qu'eux-mêmes et leurs enfants viendront accroître les besoins en matière de formation universitaire au Canada.

À titre d'exemple, en 2008, le Canada a accueilli plus de 85 000 immigrants titulaires d'un diplôme universitaire : c'est trois fois plus qu'en 1990. Les données du recensement révèlent toutefois que les immigrants récents arrivent plus difficilement à utiliser leurs connaissances et leurs compétences sur le marché du travail que ceux qui les ont précédés. Cette réalité peut s'expliquer en partie par l'augmentation rapide du nombre et de la proportion de nouveaux immigrants qui ont obtenu leur diplôme dans un pays en développement. Leurs compétences linguistiques sont donc inférieures à celles de leurs prédécesseurs qui provenaient le plus souvent d'Europe ou des États-Unis. Ces nouveaux immigrants sont plus susceptibles de devoir parfaire leur formation antérieure afin d'exploiter pleinement leurs compétences, leurs connaissances et leurs talents au sein de la population active. Par conséquent, la demande pour des cours et des programmes de mise à niveau pourrait connaître une forte hausse au cours des prochaines années.

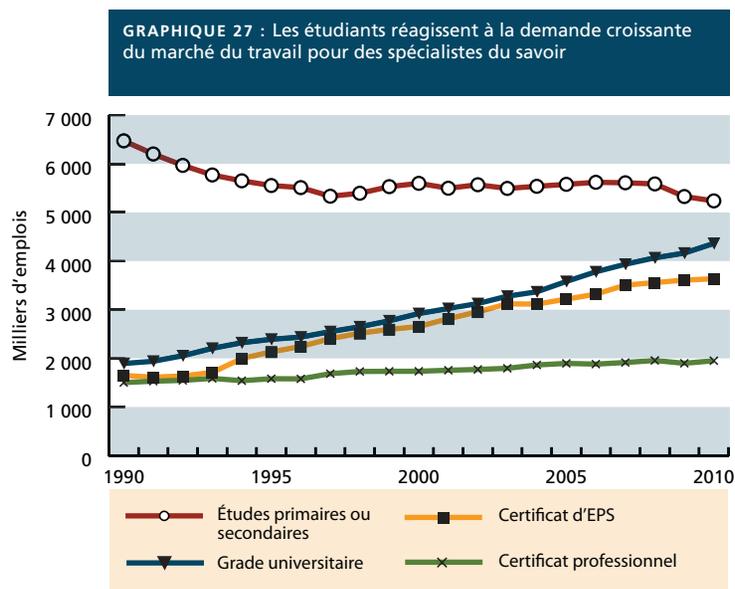
Finalement, il ne fait pas de doute que bon nombre de groupes d'immigrants qui optent pour le Canada accordent une grande valeur à l'éducation. Des études montrent également qu'ils sont susceptibles d'offrir à leurs enfants le soutien et les encouragements favorables à la poursuite d'études universitaires. Le recensement de 2006 révèle d'ailleurs les taux plus élevés d'obtention du diplôme chez les jeunes issus de minorités visibles et chez leurs parents. Cet élément sera un facteur déterminant de la croissance des taux de fréquentation universitaire au Canada.

GRAPHIQUE 26 : Les membres des minorités visibles sont beaucoup plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire que l'ensemble de la population



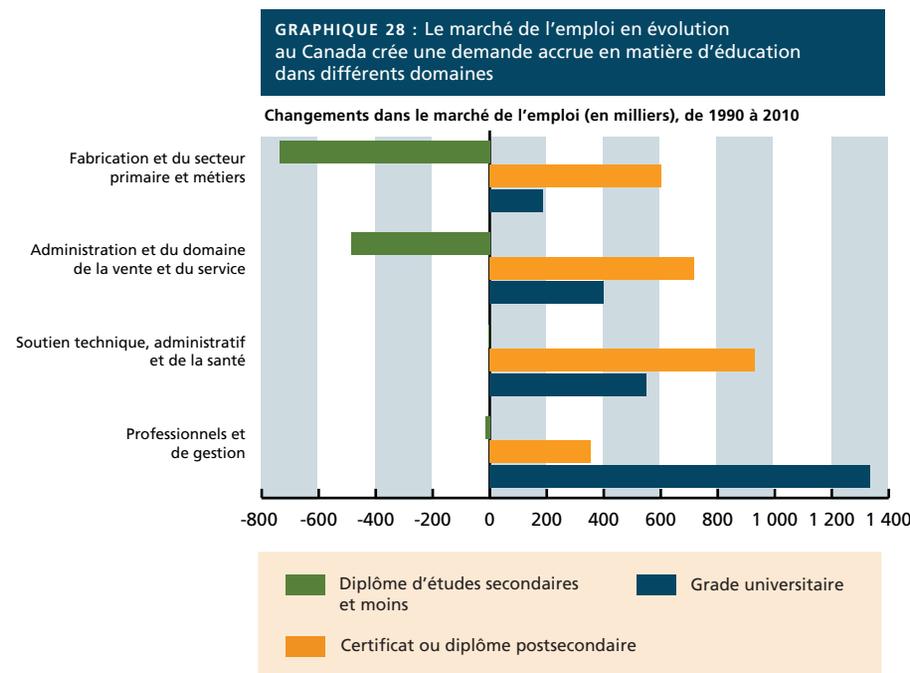
Demande du marché du travail

Au cours des 20 dernières années, l'économie canadienne a subi de profondes transformations, y compris en ce qui concerne l'éventail des professions et des niveaux d'éducation. Le nombre d'emplois occupés par des diplômés universitaires a plus que doublé entre 1990 et 2010, passant de 1,9 à 4,4 millions. Pendant la même période, le nombre d'emplois pour les personnes qui n'ont pas terminé d'études au-delà du niveau secondaire a chuté de 1,2 million.



L'analyse de l'éventail des professions qui composent la population active canadienne révèle que les postes de professionnels nécessitent généralement le plus d'études. En effet, les postes dans les domaines suivants sont occupés par des employés et des professionnels titulaires d'un diplôme universitaire dans une proportion de 60 à 80 pour cent : commerce et finances; arts, culture et loisirs; santé; ingénierie et sciences appliquées; droit et sciences sociales; et enseignement.

De plus, près de 40 pour cent des personnes qui occupent des postes de gestionnaires (sauf dans les domaines alimentaire et de la vente au détail) possèdent un diplôme universitaire.



Les professions liées à la gestion comptent parmi celles qui ont connu la croissance la plus forte au Canada au cours des 20 dernières années. On comptait plus de deux fois plus d'emplois dans les domaines social, juridique et en ingénierie en 2010 comparativement à 1990, en commerce et en finance a augmenté de plus de 95 pour cent. Quant aux postes en enseignement, en santé et en gestion, ils ont connu une hausse de l'ordre de 35 à 50 pour cent. De 1990 à 2010, 1,67 million de postes de professionnels et

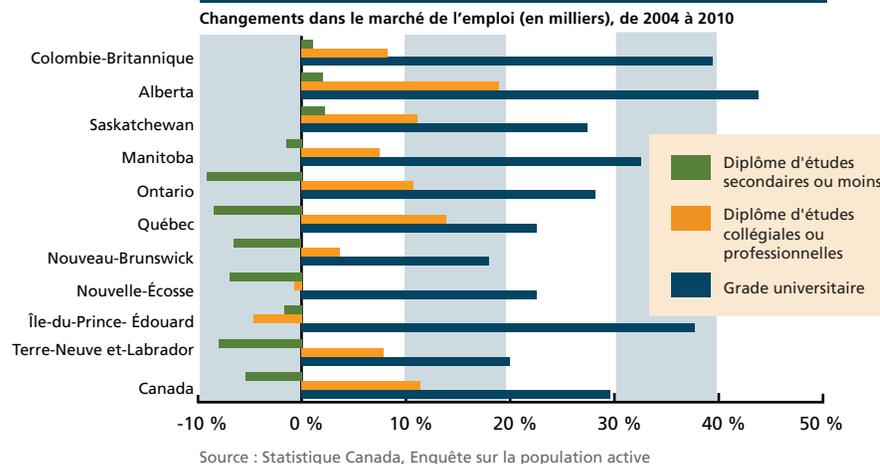
de gestionnaires ont été créés au Canada, dont 1,33 million ont été pourvus par des diplômés universitaires. Pendant la même période, 550 000 nouveaux emplois ont été créés pour des diplômés universitaires dans les domaines technique, administratif et de la santé. Il est évident que la croissance des possibilités d'emplois destinées aux diplômés universitaires est principalement attribuable à l'existence de postes exigeant de hautes qualifications, et rien n'indique que le marché du travail compte un trop grand nombre de diplômés universitaires²³.

À titre comparatif, l'éventail de professions occupées par des diplômés de collèges est très différent. Au cours des 20 dernières années, les postes techniques, administratifs et du domaine de la santé sont ceux qui ont connu la plus forte hausse, suivis par les domaines de la vente et du service et des métiers. Ces domaines sont également les seuls où une croissance réelle des emplois destinés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires a été observée. Les emplois ouverts aux personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont quant à eux en déclin rapide.

Les emplois dans les autres domaines nécessitent généralement moins de formation. Ce sont également ceux qui ont connu la plus faible croissance depuis 20 ans. Comme l'illustre le graphique 30, le nombre de personnes travaillant dans les secteurs manufacturier et primaire comme la foresterie, l'agriculture et les mines a grandement diminué de 1990 à 2010.

Même dans l'ouest du pays, où le secteur des ressources est couramment perçu comme le moteur de la croissance du marché de l'emploi, surtout de 2004 à 2010, les emplois s'adressant aux diplômés universitaires ont connu une hausse beaucoup plus rapide que les autres. Par exemple, 76 pour cent des nouveaux emplois créés en Colombie-Britannique ont été pourvus par des diplômés universitaires, contre 24 pour cent par des diplômés de collèges. En Alberta, 58 pour cent des nouveaux emplois ont été pourvus

GRAPHIQUE 29 : Depuis 2004, la croissance des emplois destinés aux diplômés universitaires s'est accélérée partout au Canada



par des diplômés universitaires et 31 pour cent par des diplômés de collèges. En Saskatchewan, 50 pour cent des nouveaux emplois étaient occupés par des diplômés universitaires et 31 pour cent par des diplômés de collèges et 8 pour cent par des personnes qui n'ont pas obtenue aucun grade postsecondaire.

TABLEAU 2 : De 2004 à 2010, la croissance des emplois destinés aux diplômés universitaires a largement dépassé celle des emplois exigeant une formation inférieure

4 %	pour les emplois destinés aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires;
5 %	pour les emplois destinés aux titulaires d'un diplôme d'une école de métier;
17 %	pour les emplois destinés aux diplômés des collèges et des cégeps;
28 %	pour les emplois destinés aux titulaires d'un baccalauréat; et
33 %	pour les emplois destinés aux titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat.

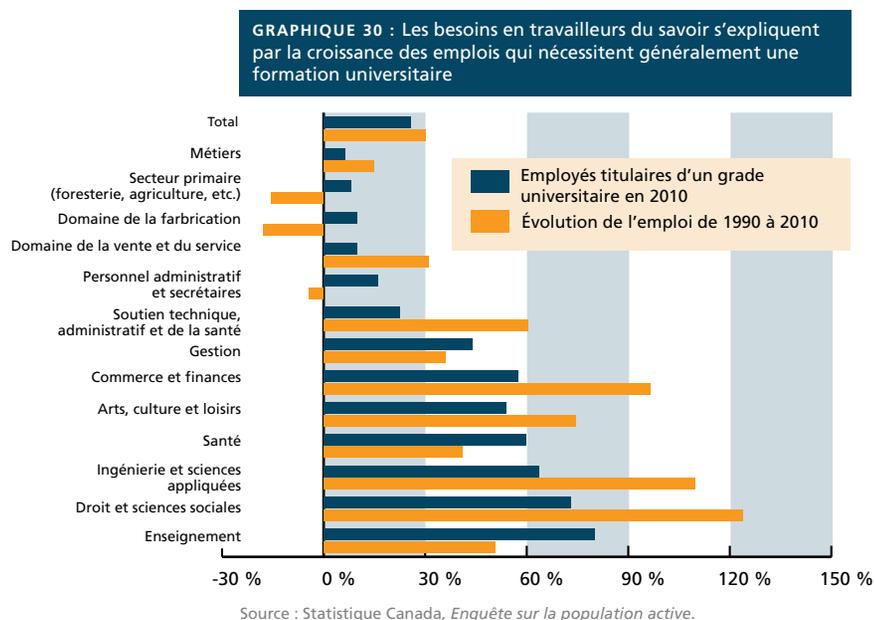
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Dans sa dernière édition de *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie*, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) prévoit la création de quelque 1,4 million d'emplois de 2008 à 2017 en raison de la croissance économique. Les trois quarts de ces emplois nécessiteront une formation postsecondaire. RHDCC prévoit par ailleurs que 4,1 millions d'emplois additionnels devront être pourvus en raison des départs à la retraite pendant cette période et que près de 70 pour cent de ces emplois exigeront une formation postsecondaire. Selon ce rapport, les emplois qui exigent un diplôme universitaire seront ceux qui connaîtront la croissance la plus rapide, soit en moyenne 1,6 pour cent par année contre un pour cent ou moins dans le cas des autres emplois²⁴. Le rapport révèle également que la plupart des professions qui étaient aux prises avec des pénuries en 2005 nécessitaient un diplôme universitaire. Il s'agissait entre autres de professions des domaines des sciences naturelles et appliquées et de plusieurs professions liées à la santé, à l'éducation et à la gestion.

Les gouvernements comprennent de plus en plus que la compétitivité, la croissance et la prospérité passent inévitablement par la capacité qu'ont les entreprises d'innover et de s'adapter à un contexte commercial mondialisé et en constante évolution. Pour réussir dans un tel contexte, tous les secteurs doivent pouvoir compter sur un capital humain de grande qualité qui possède des compétences, des connaissances et des idées. L'évolution constante vers une économie de plus en plus axée sur l'innovation et le savoir fera croître la demande de titulaires de diplômes d'études supérieures sur le marché de l'emploi, et les universités occupent une place de choix dans la formation de ce type de capital humain.

« Les travailleurs se trouvent au cœur du processus d'innovation. [...] L'innovation s'appuie sur une main-d'œuvre hautement qualifiée, non seulement dans les secteurs de la haute technologie et de la recherche, mais dans l'ensemble de l'économie et de la société. [...] Ces travailleurs génèrent les idées et les connaissances qui alimentent l'innovation, puis mettent ces connaissances ainsi que les technologies, les produits et les services qui en résultent au service de l'économie et de l'ensemble de la société. »

- *La stratégie pour l'innovation de l'OCDE, 2010*

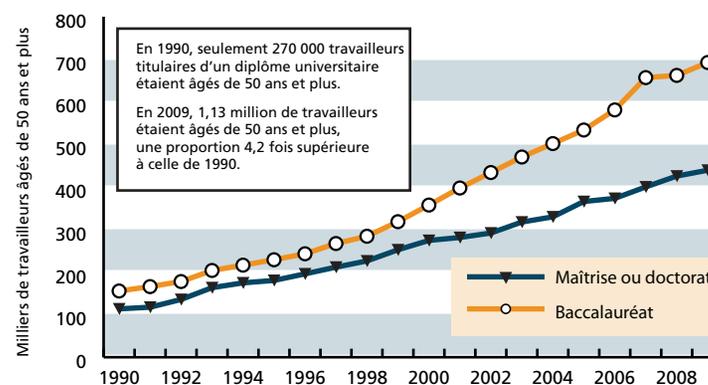


La reconnaissance croissante du rôle des petites et moyennes entreprises (PME) au sein des économies nationales a également le potentiel de stimuler la demande de diplômés universitaires sur le marché de l'emploi. Les petites entreprises jeunes et axées sur l'innovation présentent un potentiel de croissance rapide, et les diplômés universitaires prennent activement part au succès de ces entreprises. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a récemment montré que les gouvernements peuvent favoriser la croissance des PME en les mettant en lien avec le savoir et la recherche universitaires et en leur donnant accès à des travailleurs hautement qualifiés.²⁵ Une étude récente menée au Royaume-Uni montre que les PME qui ont embauché des diplômés universitaires ont connu une croissance beaucoup plus rapide que celles qui ne l'ont pas fait. Alors que les gouvernements fédéral et provinciaux soutiennent l'innovation et la croissance dans le secteur des PME, la demande du marché du travail pour les compétences, les connaissances et les relations des diplômés universitaires continuera de croître. Cette situation n'est pas le propre des PME. Les entreprises publiques et privées de toutes tailles reconnaissent de plus en plus que l'adoption de mesures novatrices pour organiser le milieu de travail et élaborer des produits et services se révèle essentielle si elles veulent demeurer productives et concurrentielles.

La compétitivité deviendra une préoccupation grandissante des secteurs public et privé au cours des prochaines années, alors que le Canada amorcera un changement démographique causé par le départ à la retraite des baby-boomers. De 2010 à 2030, la population de plus de 65 ans doublera, et les besoins de cette population vieillissante entraîneront une demande accrue en matière de services financiers, sociaux et de soins de santé. Au cours de la même période, l'évolution démographique ne suffira pas à générer une croissance suffisante de la population active, surtout pendant la seconde moitié de cette période, pour répondre à ces besoins grandissants²⁶. Selon le scénario de croissance démographique modérée de Statistique Canada, il n'y aura que huit pour cent d'augmentation de la population âgée de 25 à 64 ans au cours des 20 prochaines

années, comparativement à une augmentation de 30 pour cent de la population de ce groupe d'âge au cours des 20 dernières années. Pour assurer la croissance de l'économie canadienne, la population active devra augmenter tant en effectifs qu'en productivité.

GRAPHIQUE 31 : Les besoins du marché du travail s'intensifieront, car il faudra remplacer les travailleurs qui partiront à la retraite



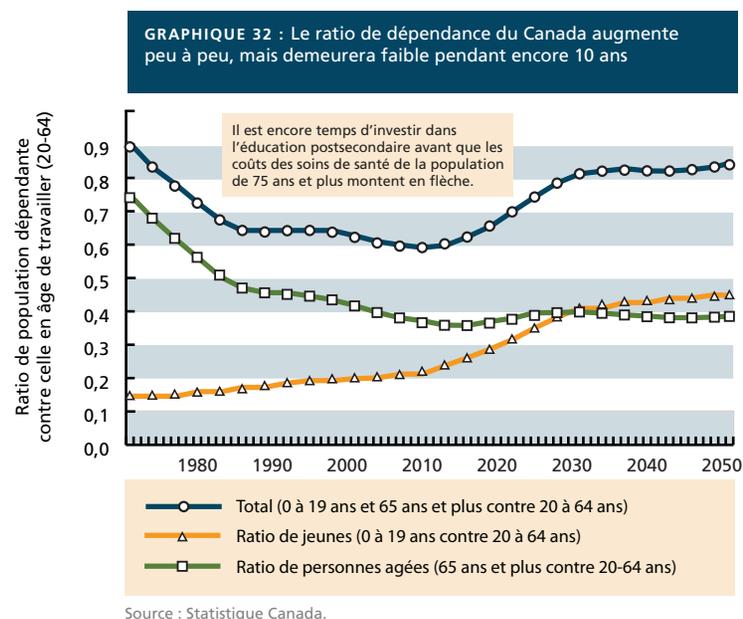
Source : AUCC, selon des données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada

« Si le Canada souhaite maintenir ou améliorer la qualité de vie de sa population, tant en termes absolus que relatifs, il devra hausser les exigences de son marché du travail liées à la formation. »

Rapport spécial : Postsecondary education is a smart route for a brighter future for Canadians, Banque TD

À la hausse globale des départs à la retraite s'ajoutera la hausse des départs à la retraite de diplômés hautement qualifiés et expérimentés. En 1990, les diplômés universitaires de 50 ans ou plus n'occupaient que 270 000 postes, mais en 2009 ils étaient 1,1 million. Si la croissance économique ne peut se faire en augmentant la taille de sa population active, il est clair que la population active doit devenir plus productive. Comme le départ massif à la retraite de baby-boomers hautement qualifiés coïncidera avec une faible croissance globale de la population active, il est impératif d'améliorer l'expérience d'apprentissage des étudiants qui sont aujourd'hui à l'université afin qu'ils deviennent de futurs employés très productifs.

Les ratios de dépendance du Canada, soit le rapport entre le nombre de personnes qui sont en âge de travailler et les groupes de plus jeunes et de plus âgés, devraient augmenter considérablement au cours des 30 prochaines années. Toutefois, il est encore temps d'investir dans la capacité et la qualité du système d'éducation canadien avant que les coûts liés au vieillissement de la population n'augmentent dramatiquement.



Les Canadiens ne sont pas les seuls à se préparer à affronter ces changements démographiques et à tenter d'accroître leur productivité. Beaucoup d'autres pays se trouvent dans une situation similaire. Comme de nombreux pays comptent sur l'augmentation de la productivité comme moteur de la croissance économique, la concurrence en matière d'amélioration quantitative et qualitative des systèmes d'éducation devrait s'intensifier.

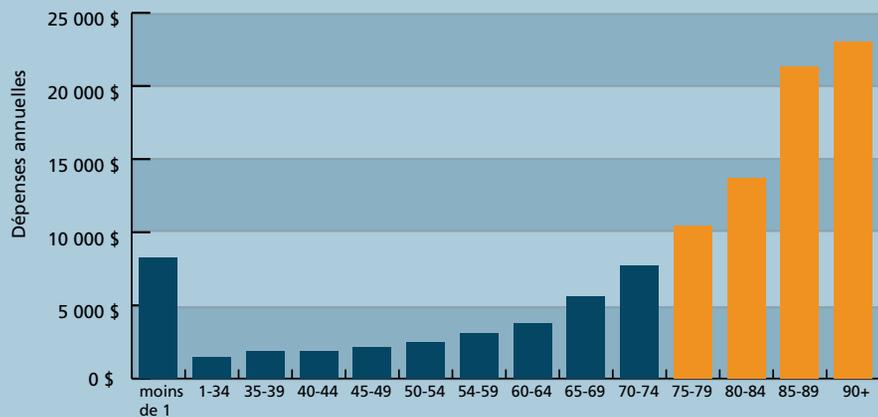
Selon l'OCDE, des changements similaires au sein du marché du travail s'opèrent partout dans le monde. Des études menées dans le cadre de la Stratégie pour l'innovation 2010 de l'OCDE révèlent une augmentation de la demande de travailleurs hautement qualifiés et scolarisés. Étant donné les tendances et les prévisions à l'échelle mondiale, il est tout à fait plausible que la croissance de l'économie du savoir et de la demande de diplômés talentueux et hautement qualifiés sur le marché du travail qui en résulte continuera d'influer sur les taux de fréquentation universitaire²⁷.

Demande de diplômés des cycles supérieurs

Toute proportion gardée, les universités canadiennes décernent actuellement moins de diplômes de maîtrise et de doctorat que plusieurs pays de l'OCDE. Comparativement aux États-Unis, le Canada décerne proportionnellement un tiers de moins de doctorats et la moitié moins de maîtrises. Il accuse aussi un retard sur la plupart des pays du G8 quant au nombre de doctorats décernés chaque année par habitant. Pourtant, la demande de diplômés des cycles supérieurs sur le marché du travail continue de croître. Le nombre d'emplois destinés aux titulaires d'un diplôme d'études supérieures est passé de 600 000 en 1990 à plus de 1,3 million en 2009.

Les coûts liés aux soins de santé de la population vieillissante fournissent l'exemple le plus éloquent. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, les coûts des soins de santé montent en flèche à compter de 70 ans. Au Canada, les dépenses en santé par habitant s'élèvent en moyenne à 1 500 \$ de l'âge de un an à 34 ans et grimpent à 3 600 \$ de 35 à 74 ans. Après 75 ans, les dépenses annuelles par habitant oscillent entre 10 000 \$ et 23 000 \$²⁸. L'année 2011 marquera le début des départs à la retraite des baby-boomers, mais il est encore temps d'investir dans l'éducation postsecondaire au cours de la prochaine décennie en vue de générer la productivité à long terme et l'élaboration de produits et services novateurs qui permettront de couvrir et de contrôler les futurs coûts liés à la santé.

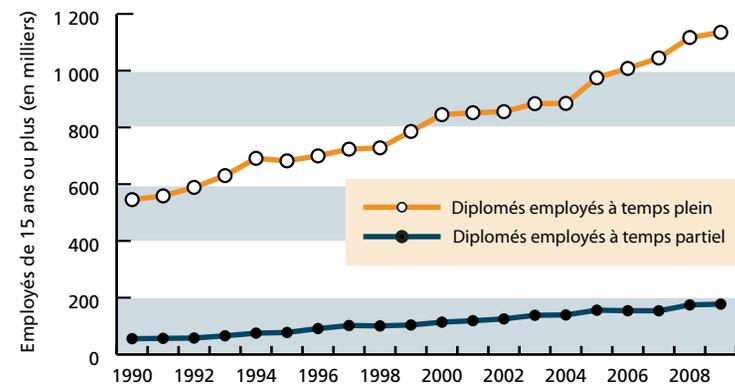
GRAPHIQUE 33 : Les dépenses en santé par habitant montent en flèche après l'âge de 70 ans



Source : Institut canadien d'information sur la santé

Les gouvernements fédéral et provinciaux sont au fait des changements démographiques qui se profilent. Comme l'illustre le graphique 33, les coûts liés aux soins de santé pour un nombre croissant de personnes âgées de plus de 70 ans menacent l'équilibre des budgets provinciaux si la croissance économique future n'est pas suffisante. La croissance de la population active à elle seule ne suffira pas; une augmentation de la productivité de la population active sera également nécessaire.

GRAPHIQUE 34 : Le marché du travail canadien requiert de plus en plus de diplômés des cycles supérieurs



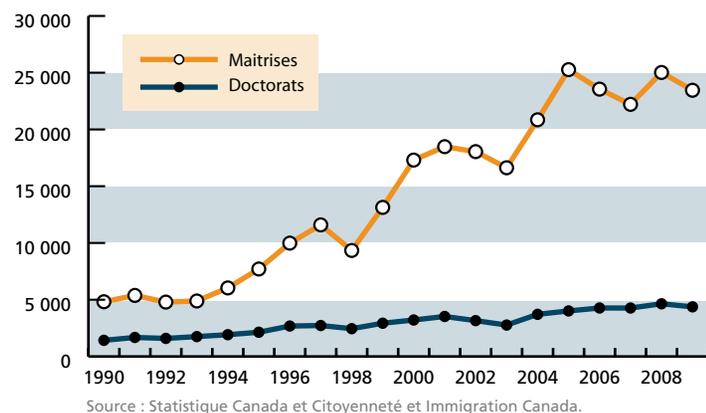
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le Canada dépend de plus en plus de l'immigration pour répondre à la demande grandissante pour des titulaires de maîtrise et de doctorat. Depuis 1990, le nombre d'immigrants diplômés universitaires qui s'établissent au Canada a augmenté rapidement. Le nombre de titulaires de maîtrise a quintuplé, passant d'environ 5 000 en 1990 à 25 000 en 2008, tandis que le nombre de titulaires de doctorat est passé de 1 500 en 1990 à 4 600 en 2008. À titre comparatif, les universités canadiennes ont décerné 37 000 maîtrises et 5 500 doctorats en 2008.

L'immigration demeure un moteur important de la croissance de la population active, mais elle ne suffira pas à répondre à la demande du marché du travail canadien. Beaucoup des diplômés étrangers qui ont opté pour le Canada ne possèdent pas toutes les compétences nécessaires pour utiliser leur formation au Canada. Cette situation crée un besoin croissant et constant d'éducation et de formation additionnelles destinées aux nouveaux immigrants.

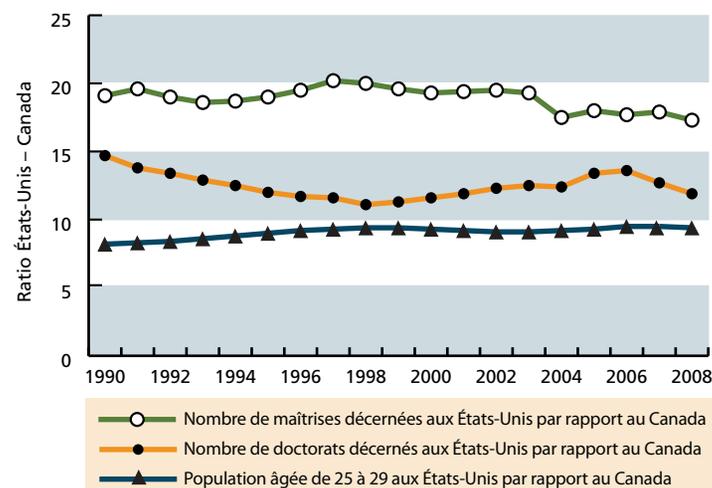
Au cours de la prochaine décennie, l'évolution démographique produira des effets différents au premier cycle et aux cycles supérieurs. En 2020, la taille de la cohorte des 22 à 39 ans (celle qui stimule principalement la croissance des effectifs aux cycles supérieurs)²⁹ se sera considérablement accrue, et ceux qui la composent seront plus nombreux à posséder un baccalauréat. Si on ajoute à cela l'augmentation prévue de la demande de titulaires de maîtrise et de doctorat sur le marché du travail, il est fort probable que la demande en matière d'enseignement supérieur augmente au cours de la prochaine décennie.

GRAPHIQUE 35 : Depuis 1990, le nombre d'immigrants titulaires d'un diplôme d'études aux cycles supérieurs augmente rapidement



Dans un contexte mondial où la concurrence s'intensifie, il sera plus difficile d'attirer au Canada autant d'immigrants hautement qualifiés. Il faudra donc accroître les effectifs étudiants canadiens pour répondre aux besoins du marché du travail au pays.

GRAPHIQUE 36 : Les États-Unis décernent proportionnellement deux fois plus de maîtrises et un tiers de plus de doctorats que le Canada



Dans certains domaines, comme la santé, l'administration des affaires et les relations internationales, l'expansion des programmes de maîtrise et de doctorat aiderait les universités à répondre à la demande déjà élevée des étudiants. Dans d'autres domaines nouveaux et émergents, dont la nanotechnologie et les études environnementales, la mise sur pied et l'expansion de programmes aux cycles supérieurs permettraient aux universités canadiennes de réduire l'écart qui existe avec les États-Unis et d'autres pays du G8 par rapport au nombre de diplômes obtenus. Une fois de plus, la demande croissante de la part des étudiants et des employeurs incitera probablement plus fortement les universités à élargir la portée de leurs programmes aux cycles supérieurs.



Une expérience d'apprentissage de grande qualité produit des étudiants engagés et productifs qui, après l'obtention de leur diplôme, deviendront les avocats, les médecins, les enseignants, les penseurs, les scientifiques, les gestionnaires, les dirigeants et les innovateurs dont le Canada a besoin.

Valeur d'un diplôme universitaire

La valeur d'un diplôme universitaire se mesure par les avantages personnels et sociétaux qu'il procure à son titulaire, sa famille, sa collectivité, le marché du travail et le Canada. Les tendances sur le marché du travail envoient d'importants signaux aux étudiants et à leurs parents en ce qui a trait à la valeur d'un diplôme universitaire au sein de l'économie canadienne. Elles influent sur la façon dont les étudiants, leurs parents, les éducateurs, les gouvernements et les employeurs perçoivent la valeur d'un diplôme et sur les importantes décisions d'investissement qui en découlent.

Bien que la valeur d'un diplôme dépasse celle du rôle qu'occupent les diplômés au sein de la population active, il n'en demeure pas moins que les étudiants réagissent aux signaux que leur envoie le marché du travail. Ils prennent le temps de sopeser les avantages que leur procurera l'éducation (avantages privés), comme la possibilité de gagner un meilleur salaire, de traverser moins ou de moins longues périodes de chômage, et de suivre le cheminement de carrière souhaité. Ils ne saisissent pas toujours – ou ne prennent généralement pas en considération – l'importance des répercussions de leur éducation sur autrui (avantages sociétaux) : ils vivront en meilleure santé et plus longtemps, contribueront à la productivité de leurs collègues et seront socialement et politiquement plus engagés dans toutes les sphères de la société. Les économistes considèrent que ce genre de déficiences justifie les investissements publics en enseignement supérieur. Sans mesures d'encouragement adéquates de la part des gouvernements, les étudiants risquent de ne pas pouvoir prendre une décision éclairée.

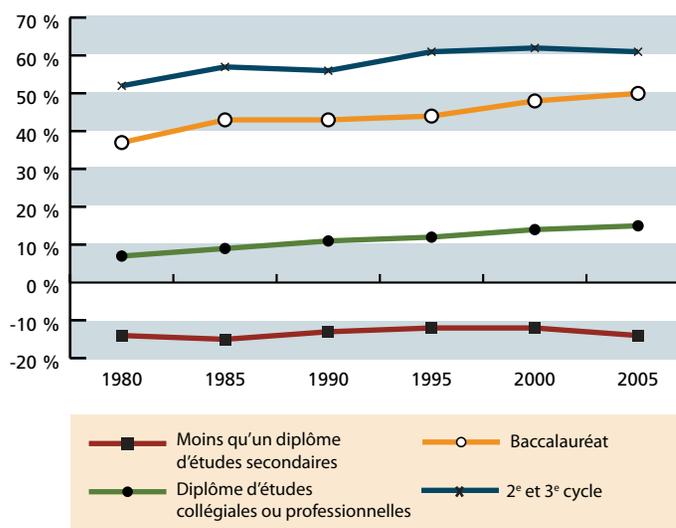
Avantages personnels d'une formation universitaire

L'éducation est un facteur déterminant du potentiel de revenu d'une personne. Il existe trois principaux avantages personnels d'une formation universitaire : les diplômés universitaires ont la possibilité

de gagner un salaire plus élevé, sont moins susceptibles de toucher un faible revenu pendant de longues périodes et sont moins susceptibles de traverser des périodes de chômage, lesquelles durent également moins longtemps.

Plusieurs chercheurs canadiens³⁰ ont utilisé les données du recensement pour quantifier l'avantage sur le plan du revenu des diplômés universitaires par rapport aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Une des études les plus récentes compare les données des six derniers recensements et révèle que l'avantage dont jouissent les hommes et les femmes titulaires d'un baccalauréat a augmenté considérablement de 1980 à 2006. L'étude de Boudarbat, Lemieux et Riddell (2010) montre qu'en 1980, l'avantage sur le plan du revenu des hommes titulaires d'un baccalauréat dépassait de 37 pour cent celui des diplômés du secondaire. En 2005, l'écart s'était creusé à 50 pour cent (l'augmentation a largement eu lieu entre 1995 et 2005). Les recherches ont également démontré un avantage sur le plan du revenu chez

GRAPHIQUE 37 : L'avantage financier des hommes diplômés des universités s'est considérablement accru entre 1980 et 2005.



Source : Boudarbat, Lemieux et Riddell, 2010.

les titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme professionnel au cours de la même période, mais dans une moindre mesure, soit sept pour cent en 1980 et 15 pour cent en 2005³¹.

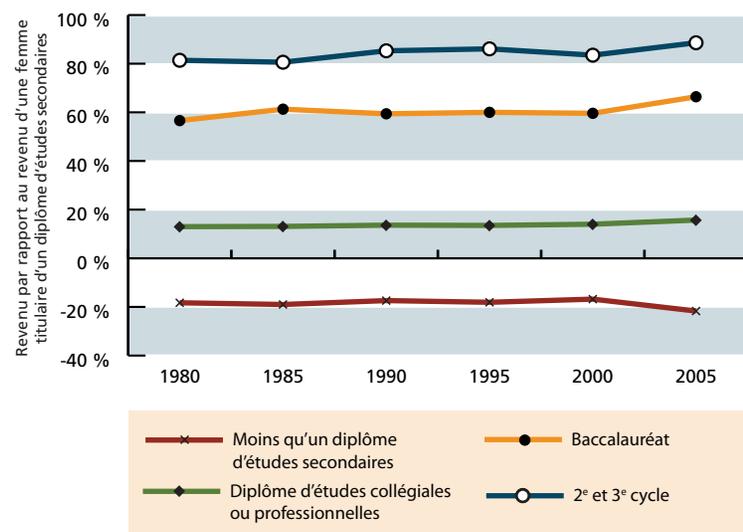
Ces données ont d'importantes répercussions sur les effectifs masculins. Comme il a été mentionné précédemment, les hommes ne représentent que 42 pour cent des étudiants au baccalauréat. Si les hommes réagissaient aux signaux comme les femmes l'ont fait dans les années 1970 et 1980, leur avantage grandissant sur le plan du revenu et la baisse relative du nombre d'emplois manuels non spécialisés pourraient accélérer l'augmentation des effectifs masculins au cours de la prochaine décennie.

L'étude montre également que l'avantage sur le plan du revenu est systématiquement plus élevé pour les femmes que pour les hommes, mais qu'il n'a pas augmenté autant pendant la période étudiée. Cet avantage était de 57 pour cent chez les femmes titulaires d'un

baccalauréat en 1980 et de 66 pour cent en 2005. Chez les diplômées de collèges, il était de 13 pour cent en 1980 et de 16 pour cent en 2005.

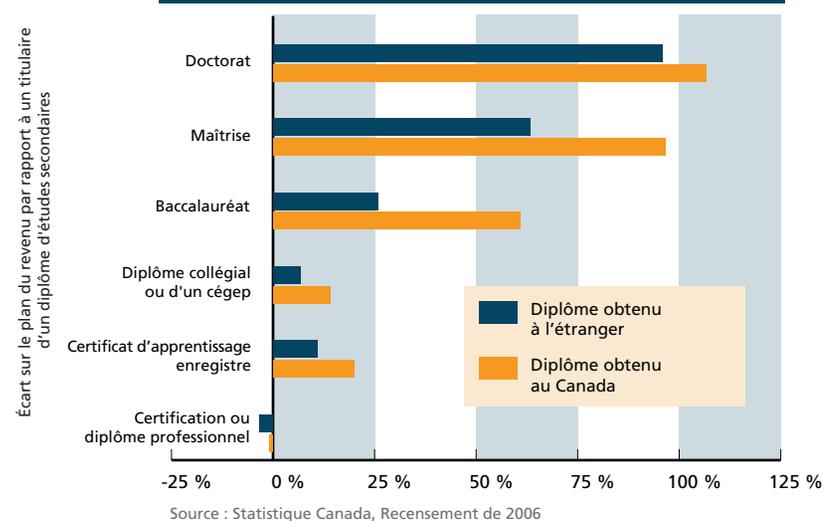
Le recensement de 2006 fournit des données sur le pays qui affiche le plus haut niveau d'éducation. Il est donc possible de comparer le revenu des diplômés d'une université canadienne à ceux qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger. Il s'agit d'une information importante vu la proportion relativement élevée et grandissante de diplômés universitaires qui ont immigré au Canada après la fin de leurs études et parce que le revenu de ces nouveaux immigrants est moins élevé que ceux de leurs homologues canadiens. La prise en compte du revenu de tous les diplômés dans les comparaisons relatives au revenu a pour effet de réduire la valeur des diplômes obtenus au Canada. Ainsi, les avantages sur le plan du revenu établis par Boudarbat, Lemieux et Riddell auraient été plus élevés si les chercheurs avaient été en mesure de discerner les revenus des diplômés des universités canadiennes.

GRAPHIQUE 38 : L'avantage financier des femmes diplômées des universités s'est accru de 1980 à 2005 et demeure plus élevé que chez les hommes.



Source: Boudarbat, Lemieux, Riddell 2010

FIGURE 39: Les diplômés d'une université canadienne touchent des revenus considérablement plus élevés que leurs pairs formés à l'étranger



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

À titre d'exemple, les bacheliers qui travaillaient à temps plein gagnaient en moyenne 71 000 \$ en 2005, contre 41 000 \$ pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme professionnel, 51 000 \$ pour les apprentis inscrits et 48 000 \$ pour les diplômés des collèges et des cégeps. Les revenus des diplômés aux cycles supérieurs étaient encore plus élevés, soit environ 89 000 \$ pour les titulaires d'une maîtrise, 94 000 \$ pour les titulaires d'un doctorat et 152 000 \$ en moyenne pour les médecins, les dentistes et les vétérinaires. Comme l'illustre le graphique 39, ces écarts sont largement supérieurs aux écarts observés entre les diplômés formés au Canada et les des diplômés formés à l'étranger.

Cet écart accentue l'avantage sur le plan du revenu dont jouissent les diplômés d'une université canadienne tout au long de leur carrière. Normalement, le revenu augmente rapidement en début de carrière (de 25 à 34 ans), puis se stabilise. Comparativement aux travailleurs moins scolarisés, les diplômés universitaires voient généralement leurs revenus augmenter plus rapidement en début de carrière, et cette augmentation se poursuit sur une plus longue période. En fait,

les données du recensement montrent que l'avantage sur le plan du revenu dont jouissent les diplômés universitaires s'élargit considérablement avec l'âge et l'expérience. Par exemple, le revenu moyen des titulaires d'un grade universitaire – baccalauréat, maîtrise ou doctorat – est plus de deux fois supérieur au revenu moyen des Canadiens diplômés du secondaire pour les travailleurs à temps plein âgés de 55 à 64 ans. Au cours de sa vie professionnelle d'une durée de 40 ans, un diplômé universitaire gagnera environ 1,3 million de dollars de plus que le titulaire d'un diplôme d'études secondaires³². Cet avantage sur le plan du revenu témoigne de la valeur élevée que les employeurs accordent aux employés plus scolarisés.

Comme le révèle l'*Enquête sur la population* active de Statistique Canada, l'avantage relatif dont jouissent les diplômés universitaires se maintient depuis la publication du recensement de 2006, malgré la récession de 2008 et de 2009.

Bien entendu, tous les diplômés ne peuvent s'attendre à profiter d'un avantage aussi marqué. Le revenu moyen varie grandement

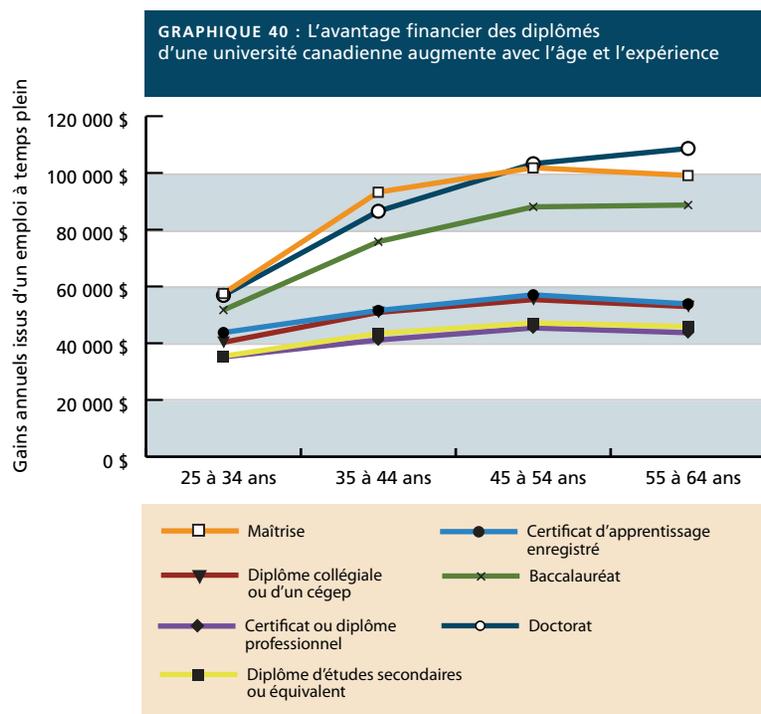
TABLEAU 3 : Les diplômés universitaires Canadiens jouissent d'un avantage sur le plan du revenu au cours de leur vie

Niveau de scolarité	Revenu annuel moyen (2005)	Avantage sur le plan du revenu par rapport aux diplômés du secondaire
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	41 200 \$	Comparateur de référence
Certificat ou diplôme d'école de métier	40 600 \$	(70 000 \$)
Certificat d'apprentissage enregistré	51 000 \$	340 000 \$
Diplôme d'études collégiales	48 200 \$	280 000 \$
Baccalauréat (incluant le baccalauréat en droit)	71 300 \$	1 320 000 \$
Maîtrise	89 000 \$	1 800 000 \$
Doctorat	94 200 \$	1 830 000 \$
Médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire et optométrie	151 600 \$	4 260 000 \$

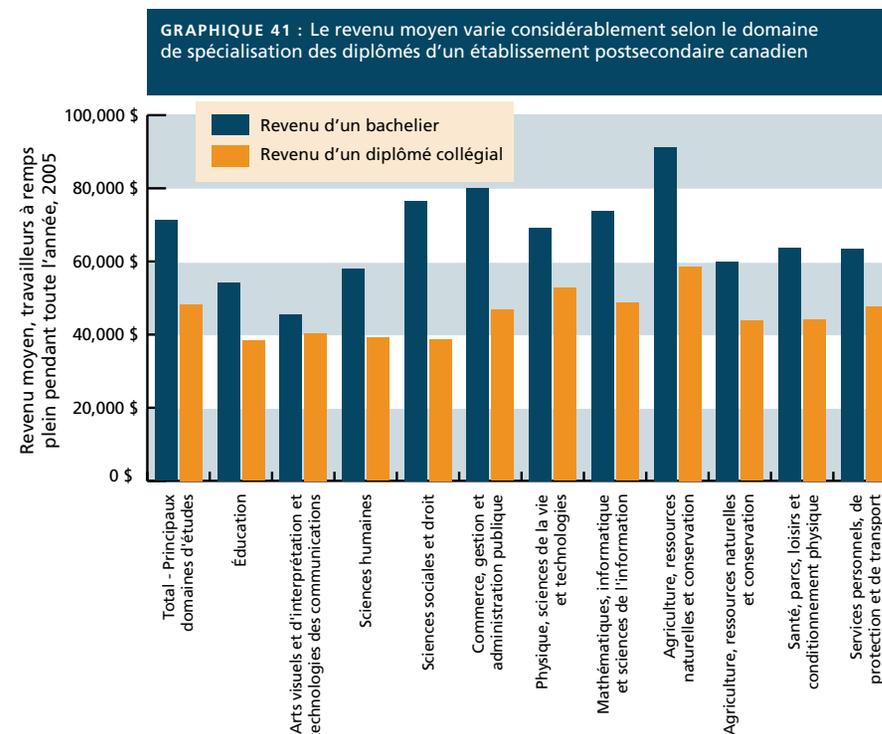
Source: Statistique Canada, Recensement de 2006

selon le domaine de spécialisation. En 2005, le revenu moyen d'un bachelier dans le domaine des arts visuels et de la scène était de 45 000 \$, tandis que celui d'un bachelier en génie et en sciences appliquées excédait légèrement 90 000 \$. Des différences similaires sont observables chez les diplômés des collèges et des cégeps : les revenus les moins élevés se situent autour de 40 000 \$ et sont associés aux arts visuels et de la scène, à l'éducation et aux sciences sociales, tandis que les revenus moyens les plus élevés avoisinent les 60 000 \$ en génie et technologies connexes. Bien que les revenus les moins élevés demeurent tout de même supérieurs aux revenus des titulaires d'un diplôme d'études secondaires, il est important de souligner que le revenu n'est pas la motivation première pour les étudiants. Beaucoup sont motivés par des valeurs intrinsèques, comme l'amour de la musique et de l'art.

Les diplômés universitaires sont beaucoup moins susceptibles que les travailleurs moins scolarisés de toucher un faible revenu pendant de longues périodes. De 2002 à 2007, 89 pour cent des diplômés universitaires n'ont connu aucune année de faible revenu, comparativement à moins de 80 pour cent des personnes qui n'ont pas effectué d'études postsecondaires et 83 pour cent des diplômés d'un collège ou d'une école de métier. Cinq pour cent des travailleurs ayant terminé le secondaire ont gagné un faible revenu pendant une longue période (soit cinq ou six ans), contre deux pour cent des diplômés d'un collège ou d'une école de métier et seulement 1,1 pour cent des diplômés universitaires.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

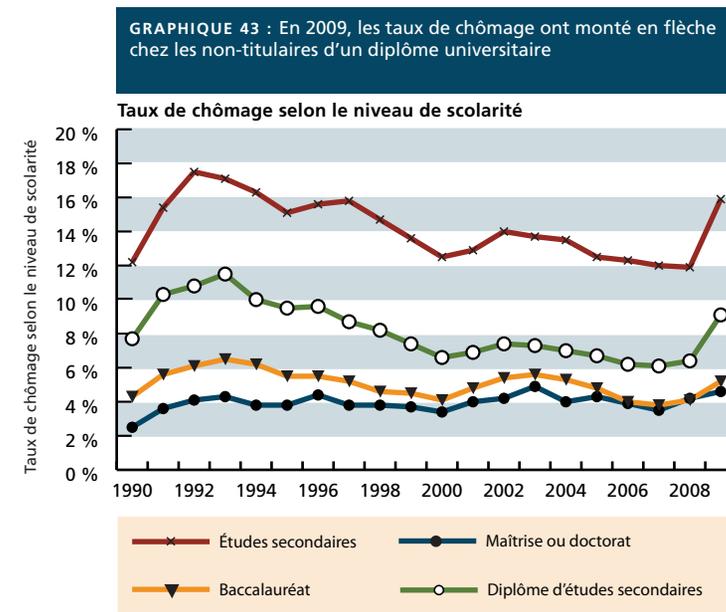
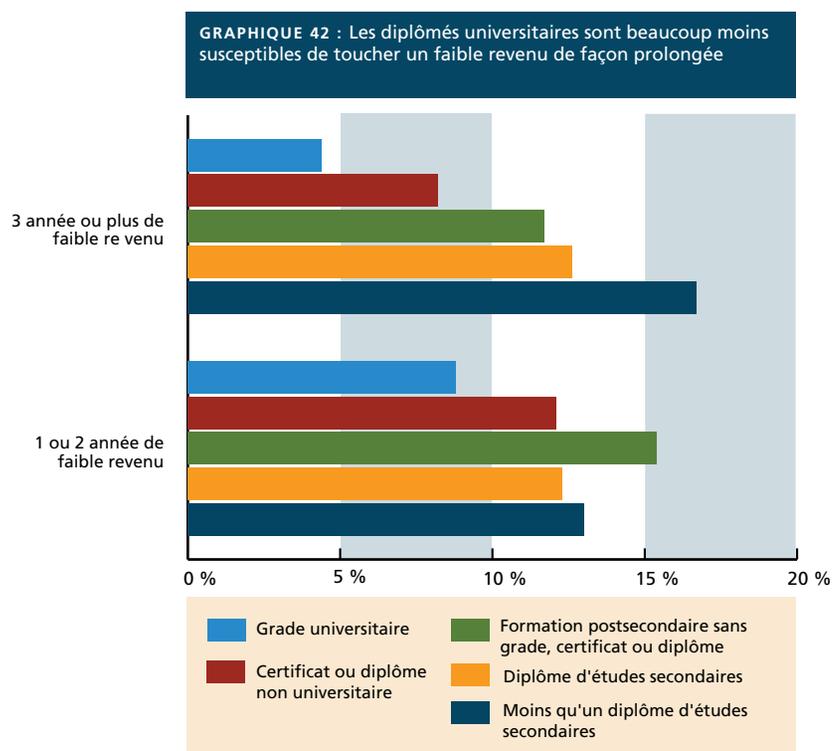


Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Les diplômés universitaires sont également moins susceptibles de traverser des périodes de chômage. Ce groupe affiche un taux de chômage moindre, que la conjoncture économique soit bonne ou mauvaise. Lorsqu'ils se retrouvent sans emploi, c'est généralement pendant moins longtemps que le reste de la population active. Le récent ralentissement économique a porté un coup particulièrement dur aux possibilités d'emploi des travailleurs qui ne possèdent pas de diplôme universitaire. Entre 2008 et 2010, le nombre d'emplois offerts aux personnes qui ne possèdent pas de diplôme postsecondaire a chuté de 433 000, tandis que les diplômés universitaires se sont vu offrir 300 000 emplois supplémentaires, et les diplômés collégiaux, environ 78 000. Par conséquent, les taux de chômage ont augmenté pour l'ensemble des travailleurs, tous niveaux de scolarité confondus,

mais cette hausse a été beaucoup plus marquée chez les travailleurs peu scolarisés.

L'avantage important et croissant sur le plan du revenu associé à un diplôme universitaire canadien conjugué au risque réduit de traverser des périodes de faible revenu et de chômage contribuera sans doute à générer une demande accrue de formation universitaire, tant chez les étudiants canadiens que chez les étudiants étrangers. Ces avantages devraient exercer une influence positive sur les futurs taux de fréquentation universitaire.



Avantages sociétaux d'une formation universitaire

Si un diplôme universitaire offre autant d'avantages sur le plan personnel, pourquoi les gouvernements doivent-ils investir afin d'accroître les taux de fréquentation universitaire? Les économistes

ciblent plusieurs déficiences du marché qui influent sur l'offre et les taux de fréquentation universitaires.

Premièrement, les investissements en éducation sont risqués. Les étudiants doivent attendre plusieurs années avant d'en retirer des avantages. De plus, ils reçoivent des messages contradictoires au sujet des coûts et des avantages d'une formation universitaire, ce qui crée de l'incertitude quant aux retombées auxquelles ils peuvent s'attendre. À cela s'ajoutent les frais de scolarité payables immédiatement et, plus important encore, le coût de renonciation qui vient avec le choix d'étudier plutôt que de travailler. Finalement, les étudiants qui souhaitent poursuivre des études universitaires, mais qui n'ont pas un revenu personnel ou familial suffisant et qui ne peuvent obtenir les prêts nécessaires subissent également des contraintes liées au crédit.

Deuxièmement, les diplômés ne récoltent pas à eux seuls toutes les retombées financières que leur éducation procure à leurs concitoyens et à l'économie. Leurs compétences, leurs connaissances et leur expertise s'accumulent et viennent améliorer les résultats des travailleurs moins scolarisés. Ces atouts et leur capacité d'adaptation et d'apprentissage autonome en font des travailleurs novateurs et productifs qui contribuent directement à accroître la capacité concurrentielle de leur entreprise et à stimuler la croissance économique.

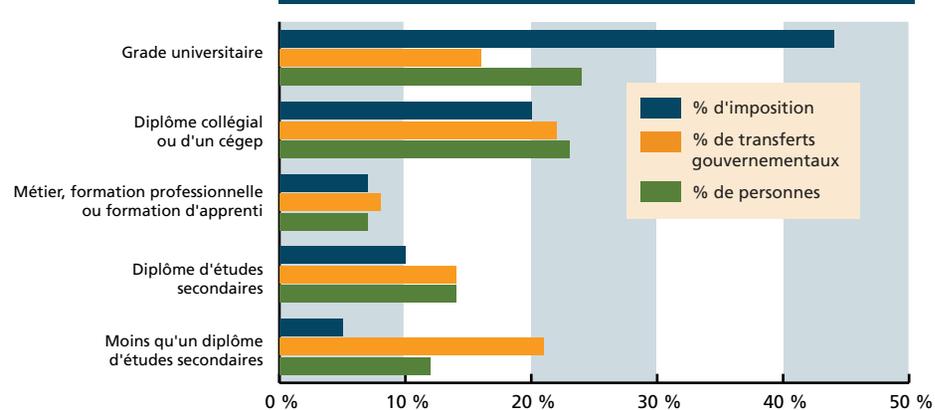
Troisièmement, il existe plusieurs éléments qui ne sont pas pris en considération lorsqu'on soupèse les possibilités de poursuivre des études ou d'aller sur le marché du travail. On ignore souvent que l'obtention d'un grade aide à :

- vivre en meilleure santé, plus longtemps;
- faire un usage moins important de la cigarette, de la drogue et de l'alcool;
- être plus actifs dans la société en faisant du bénévolat et en participant à des activités politiques et sociales;
- transmettre des valeurs sociales, liées à l'éducation et à la santé liées à ses enfants et petits-enfants.

Les investissements gouvernementaux favorisent l'équité en offrant à tous les citoyens des possibilités d'études qui leur apporteront des avantages personnels et les aideront à atteindre leurs objectifs, ce qui en retour favorise la mobilité et la cohésion sociales, réduit les taux de criminalité et diminue les coûts liés à la santé.

Finalement, compte tenu de leurs revenus plus élevés et d'un système d'impôt généralement progressif, les diplômés universitaires paient proportionnellement beaucoup plus d'impôts. Comme ils sont en meilleure santé et affichent des taux de chômage moindres, ils utilisent relativement peu de fonds publics. À titre d'exemple, les 25 à 64 ans comptent pratiquement la même proportion de diplômés collégiaux et de diplômés universitaires, soit 23 et 24 pour cent respectivement. Les diplômés collégiaux génèrent environ 22 pour cent des revenus et 20 pour cent des recettes fiscales et utilisent environ 22 pour cent des fonds publics. Essentiellement, ils paient pour ce qu'ils consomment. Les diplômés universitaires génèrent quant à eux les retombées économiques les plus élevées. Leur revenu collectif représente 37 pour cent de l'ensemble

GRAPHIQUE 44 : Les diplômés universitaires paient proportionnellement plus d'impôt et reçoivent moins de transferts gouvernementaux



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2008.

TABLEAU 4 : L'éducation produit de grands avantages sociaux et économiques à la société et à l'économie³³

Avantages	Taux de rendement
Effets dynamiques sous forme d'innovation, de création du savoir et de croissance économique	1 ou 2 points de pourcentage
Transmission de connaissances aux travailleurs moins scolarisés qui contribuent à améliorer leurs compétences et leur productivité	1 ou 2 points de pourcentage
Réduction de la criminalité, participation civique accrue et avantages intergénérationnels sur le plan de la santé	3 ou 4 points de pourcentage
Avantages sociaux découlant d'un taux d'imposition plus élevé	2 points de pourcentage
Total	De 7 à 10 points de pourcentage

Source : Riddell, 2004

des gains, ils génèrent 44 pour cent des recettes fiscales et utilisent seulement 16 pour cent des fonds publics. C'est cet excédent qui permet d'offrir des services publics aux personnes moins scolarisées.

Des travaux de recherche récents réalisés sous forme d'expériences naturelles, principalement aux États-Unis, appuient également la thèse d'un lien de cause à effet entre l'éducation et d'autres avantages sur le plan social. Un résumé des avantages selon Riddell se trouve au tableau 4.

À la lumière de ces nouveaux travaux de recherche, Riddell conclut que les avantages sociaux de l'éducation sont du même ordre que les avantages personnels, soit de sept à 10 pour cent, ce qui justifie selon lui le financement de l'éducation par l'État. Il fait toutefois une mise en garde : bon nombre des études les plus récentes portent essentiellement sur la situation aux États-Unis, et il se peut qu'on enregistre au Canada des retombées légèrement inférieures. De plus, de nombreuses expériences naturelles ont été réalisées au niveau secondaire, et les résultats ne seraient peut-être pas aussi élevés dans

le cas des études postsecondaires. Riddell souligne cependant que les « preuves les plus manifestes des retombées positives de l'éducation postsecondaire sur le plan social se rapportent à l'effet des changements technologiques et de l'innovation sur la croissance, et à la transmission de connaissances par les travailleurs les plus instruits »³⁴.

Les gouvernements provinciaux ont accru leurs investissements en éducation au cours des 10 à 15 dernières années. Les avantages sociaux de l'éducation et les besoins constants du marché du travail incitent à accroître encore davantage ces investissements.

Influence de la famille et revenu

De nombreuses études ont été consacrées à l'influence qu'exerce la famille sur la décision de fréquenter l'université. Elles révèlent que les variables qui influent le plus sur les taux de fréquentation sont le revenu familial, le niveau de scolarité des parents et les notes obtenues à l'école secondaire.

Plusieurs études confirment l'existence d'un lien fort entre revenu familial et accès à la formation universitaire³⁵. L'*Enquête auprès des jeunes en transition* et l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*³⁶ de Statistique Canada montrent toutes deux que les jeunes issus de familles dont le revenu est supérieur à 100 000 \$ sont deux fois plus susceptibles de fréquenter l'université que ceux dont le revenu familial est inférieur à 25 000 \$. En fait, selon les données de l'*Enquête auprès des jeunes en transition*, 60 pour cent des jeunes issus de milieux favorisés fréquentaient l'université (ou y avaient suivi au moins un cours) à l'âge de 21 ans, contre 30 pour cent des jeunes issus d'une famille à faible revenu.

Cependant, plusieurs études laissent croire que le niveau de scolarité des parents exerce une plus grande influence que le revenu sur les taux de fréquentation³⁷. Selon les données de l'*Enquête auprès des jeunes en transition*, chaque année de scolarité supplémentaire de l'un ou l'autre des parents a pour effet d'accroître les taux de fréquentation universitaires de 6,3 points de pourcentage³⁸.

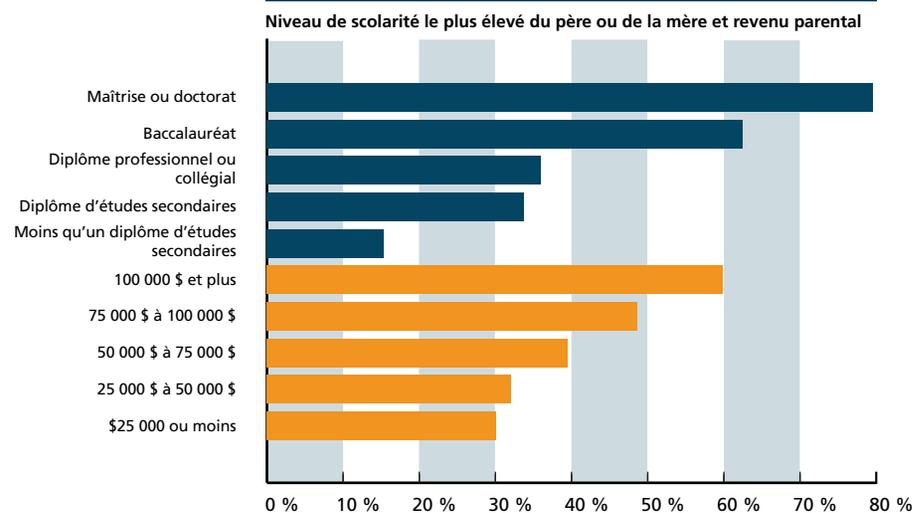
La préparation à l'université et les notes obtenues au secondaire produisent également un effet plus marqué sur les taux de fréquentation universitaire que les obstacles financiers. Selon l'enquête, les différences par rapport aux « facteurs comme les notes aux tests de lecture normalisés et les notes scolaires obtenues à 15 ans, l'influence des parents et la qualité de l'école secondaire expliquent 84 pour cent de l'écart. En revanche, seulement 12 pour cent de l'écart est relié aux contraintes financières³⁹. » Ce n'est donc pas le revenu familial qui est le facteur le plus déterminant, mais plutôt la participation des parents.

Aucune des études ne laisse toutefois entendre que le revenu n'a aucun rôle à jouer. En fait, les écarts au chapitre du revenu familial pourraient également être liés à ce qu'on qualifie souvent d'obstacles « culturels ». Par exemple, des facteurs comme la préparation à l'université, les valeurs parentales et le soutien offert par les parents sur le plan scolaire peuvent être liés au revenu familial.

Le recensement de 2006 et l'*Enquête sur la population active* de 2009 de Statistique Canada confirment que, au cours des dernières années, les adultes de la présente génération ont été beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme universitaire que ceux de la génération précédente. Par exemple, en 2009, 21 pour cent des adultes de 45 à 54 ans possédaient un diplôme universitaire, comparativement à moins de 10 pour cent au milieu des années 1980.

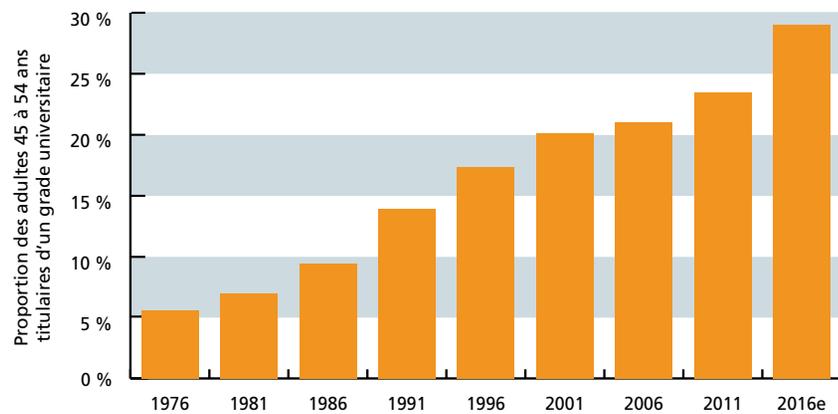
La proportion d'adultes de 35 à 44 ans titulaires d'un diplôme universitaire est passée de 18 pour cent en 1999 à plus de 28 pour cent en 2009. Ainsi, la proportion de diplômés universitaires au sein de la cohorte des 45 à 54 ans (le groupe dont les membres sont les plus susceptibles d'avoir des enfants d'âge universitaire) continuera d'augmenter au cours de la prochaine décennie. Comme les parents influent sur les choix d'études de leurs enfants, l'augmentation du nombre de diplômés universitaires adultes stimulera encore davantage la demande en matière de formation universitaire⁴⁰.

GRAPHIQUE 45 : Le niveau de scolarité et le revenu des parents influent sur les possibilités d'études universitaires de leurs enfants



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les jeunes en transition*, cycle 4.

GRAPHIQUE 46 : La hausse du niveau de scolarité chez les adultes de 45 à 54 ans contribuerait à accroître le taux de fréquentation universitaire



Source : Statistique Canada, le Recensement et l'Enquête sur la population active.

Ces études soulèvent des préoccupations considérables quant aux effets potentiels des programmes d'aide financière aux étudiants sur les taux de fréquentation. Pour avoir un réel impact sur la proportion d'étudiants à faible revenu qui fréquentent l'université, les programmes d'aide financière ne doivent pas se limiter à offrir une aide au moment de l'admission et de l'entrée à l'université. Ils doivent cibler, beaucoup plus tôt dans le parcours scolaire des étudiants, les divers facteurs qui influenceront sur leur décision de poursuivre des études supérieures. En 2008, le Manitoba Health Centre for Health Policy a publié une mise à jour du *2004 Manitoba Child Health Atlas* qui révèle que les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires sont beaucoup plus élevés dans les quartiers affichant les revenus familiaux les plus élevés. En région rurale, un écart de 14 points de pourcentage est observable entre les quartiers situés dans les cinq quintiles de revenu inférieurs et les cinq quintiles supérieurs. En milieu urbain, cet écart est encore plus important à 36 points de pourcentage.

Par conséquent, des programmes d'accès ciblés comme Passeport pour la réussite sont mis en place pour aider les jeunes à risques

ou issus de milieux défavorisés à ne pas décrocher, à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à poursuivre des études postsecondaires. Le programme, qui a vu le jour dans le quartier Regent Park de Toronto, offre des services de tutorat dans cinq matières obligatoires, quatre soirs par semaine, de l'encadrement en groupe aux élèves de 9^e et de 10^e années, des services d'orientation professionnelle aux élèves de 11^e et de 12^e années, une aide financière liée à la participation au programme et des bourses d'études postsecondaires. En outre, des travailleurs de soutien facilitent l'établissement de liens entre les adolescents, leurs parents, les enseignants, les administrateurs des écoles et les organismes communautaires. Passeport pour la réussite produit des résultats remarquables :

- les taux de décrochage au secondaire ont chuté de 56 à 12 pour cent;
- environ 93 pour cent des élèves admissibles dans la collectivité participent au programme;
- environ 80 pour cent des diplômés du programme poursuivent des études collégiales ou universitaires, par rapport à 20 pour cent auparavant;
- moins de cinq pour cent des diplômés du programme ne terminent pas leur programme d'études postsecondaires⁴¹.

Devant un tel succès à Regent Park, Passeport pour la réussite a été implanté dans d'autres collectivités de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Pour appuyer cette expansion, le gouvernement fédéral a consacré 20 millions de dollars au programme dans le budget de 2010. Beaucoup d'autres entreprises privées, gouvernements provinciaux, administrations municipales et organisations non gouvernementales se sont également associés au programme afin d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire des jeunes issus de milieux défavorisés.

D'autres programmes similaires qui ciblent des groupes sous-représentés sur les campus canadiens ont également vu le jour. Par exemple, le projet pilote LE,NONET a offert un soutien financier,

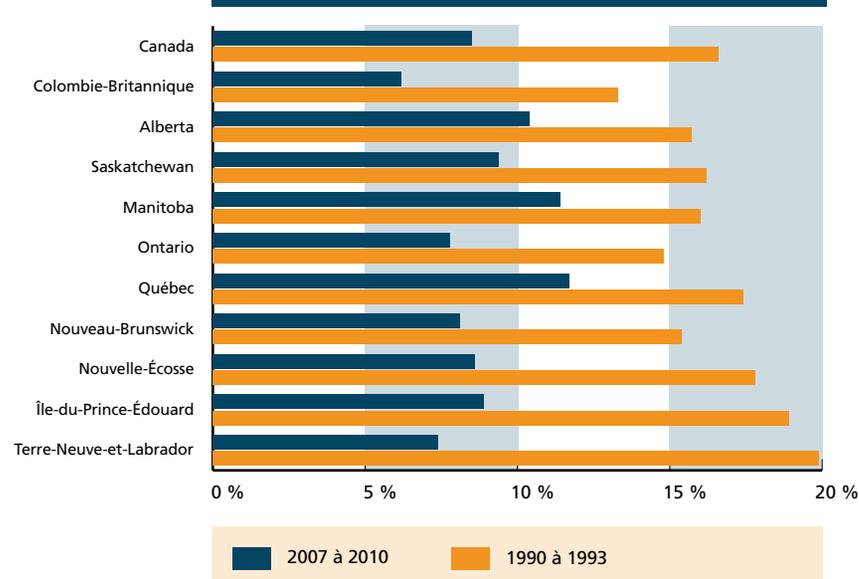
scolaire et culturel à des étudiants autochtones de la University of Victoria en Colombie-Britannique de 2004 à 2008. Il avait pour objectif d'aider les étudiants autochtones à entrer à l'université et de leur offrir les meilleures chances de réussite. Le projet offrait entre autres :

- des bourses pouvant atteindre 2 000 \$ aux étudiants des Premières Nations, métis et inuits (ces bourses sont toujours disponibles);
- des services de mentorat par les pairs pour faciliter la transition vers l'université;
- des stages en recherche pour permettre aux étudiants de participer à des projets de recherche universitaire;
- une formation culturelle destinée au personnel et aux professeurs afin qu'ils puissent soutenir adéquatement les étudiants autochtones.

Le projet LE,NONET a grandement aidé les étudiants autochtones de la University of Victoria à surmonter des obstacles sociaux et culturels et à améliorer leurs habiletés d'apprentissage afin de mieux réussir leurs études universitaires⁴². Il a permis de cerner un certain nombre de principes clés qui appuient la réussite et a été l'un des premiers programmes à mesurer empiriquement l'évolution de la réussite.

Les leçons tirées du projet LE,NONET et d'autres programmes de niveau universitaire⁴³ qui produisent de bons résultats sont communiqués aux établissements de l'ensemble du pays. Les gouvernements fédéral et provinciaux (par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada et du Conseil de la fédération) se sont fixé l'objectif d'élargir l'accès à l'université dans les groupes sous-représentés, y compris chez les étudiants à faible revenu, les Autochtones et les enfants de nouveaux arrivants. Des mesures sont déjà en place et, pour autant que ces moyens et d'autres programmes analogues portent leurs fruits, ils feront augmenter la demande de formation universitaire et les taux de fréquentation des universités⁴⁴.

GRAPHIQUE 47 : Les taux de décrochage au secondaire ont chuté au cours des 20 dernières années



Source : Statistique Canada

Ces programmes contribuent également à réduire considérablement les taux de décrochage au secondaire partout au Canada. Le taux de décrochage est passé de 16,6 pour cent au début des années 1990 à seulement 8,5 pour cent, entre 2007 et 2010, des 20 à 24 ans qui ne terminent pas leurs études secondaires. Cette amélioration a eu pour effet d'élargir le marché d'où proviennent les étudiants universitaires. Même s'il y a encore place à la croissance, les améliorations à venir n'entraîneront pas d'augmentation comparable à ce qui a été observé au cours des 20 dernières années.

Comme le montrent les projets et les programmes comme Passeport pour la réussite, il est possible d'en faire encore davantage pour relever les aspirations des élèves des groupes traditionnellement sous-représentés. L'augmentation de la capacité d'accueil et du

soutien qui leur est offert permettra à ces élèves de réaliser leurs nouvelles aspirations, car ils seront plus nombreux à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Frais de scolarité et aide financière aux étudiants

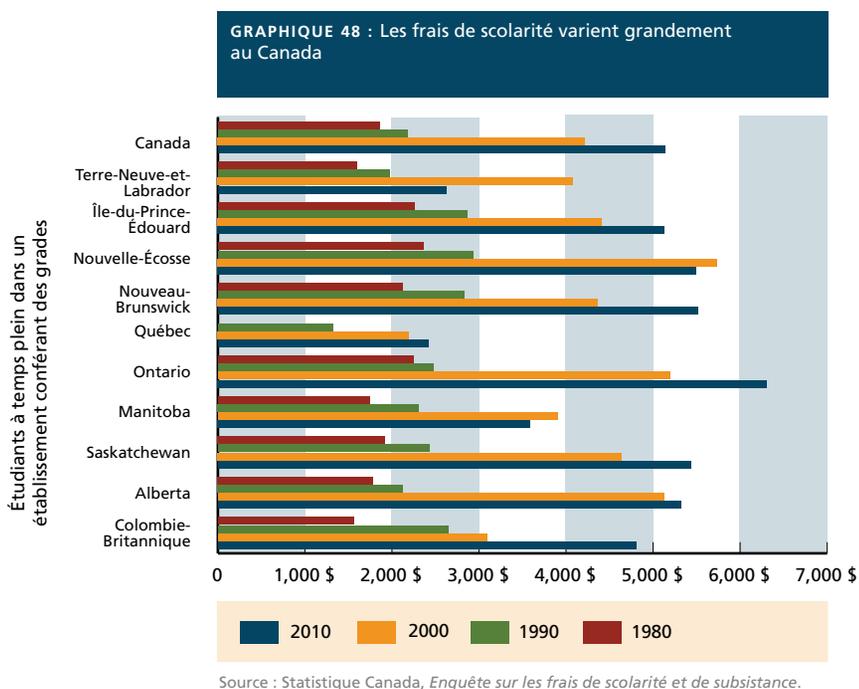
Les frais de scolarité varient largement au Canada. En 2010, le coût moyen des programmes de baccalauréat s'élevait de 2 400 \$ au Québec à 6 300 \$ en Ontario. Les frais de scolarité moyens ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'inflation au cours des 30 dernières années, passant d'environ 1 900 \$ en 1980 à environ 5 100 \$ en 2010, après inflation. Cette hausse n'a jamais été aussi rapide qu'au cours des années 1990, alors que plusieurs provinces réduisaient le financement aux universités. Dans la plupart des cas, l'augmentation des frais de scolarité n'a réussi à compenser ni les compressions des fonds gouvernementaux, ni la hausse de l'inflation. Au cours de la dernière décennie, les frais de scolarité ont connu

une croissance beaucoup plus lente, soit environ 90 \$ par année, après inflation. On a même observé une baisse des frais de scolarité en chiffres absolus à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba au cours de cette période.

Pour se faire une image complète et juste des coûts liés aux études universitaires, il importe de prendre en compte les facteurs qui réduisent les coûts que les étudiants doivent assumer. D'abord, tous les étudiants peuvent profiter de crédits d'impôt. Les dépenses fiscales occupent une place de plus en plus importante dans l'aide financière et les politiques en matière d'éducation. En raison des changements majeurs qui figuraient au budget fédéral de 2000 et des modifications subséquentes apportées aux régimes fiscaux fédéral et provinciaux, un étudiant à temps plein peut dorénavant profiter d'un soutien accru des systèmes fiscaux. En 2009, la valeur des crédits d'impôt accordés aux étudiants variait de 1 400 \$ à environ 2 400 \$ selon la province de résidence.

Pour être en mesure d'étudier, certains étudiants ont surtout besoin de liquidités. Ils sont prêts à investir dans leurs études, mais ils n'ont pas un revenu disponible suffisant ni accès à des prêts assez substantiels pour couvrir leurs besoins financiers immédiats. Dans ces cas, la possibilité d'obtenir des crédits d'impôt ne les aidera pas dans l'immédiat. On ignore combien d'étudiants sont aux prises avec des contraintes de ce type ou, d'un point de vue plus général, répugnent à s'endetter. Pour ces étudiants, les subventions, les bourses d'études ainsi que l'épargne personnelle et familiale seront déterminants dans leur décision de s'inscrire à l'université ou non.

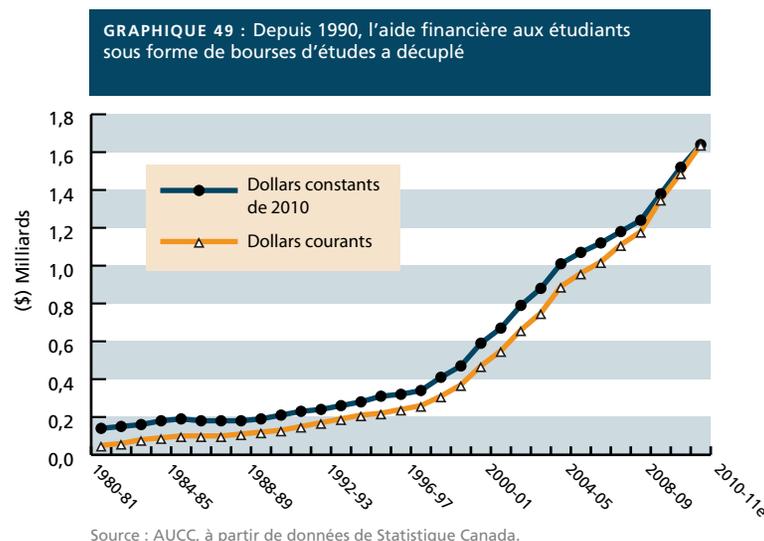
Les subventions gouvernementales ainsi que les bourses d'études offertes par le secteur privé et par les universités aident les étudiants à couvrir les frais de scolarité et les autres coûts de leur formation. L'ampleur du financement accordé par le fédéral sous forme de subventions a fait l'objet d'importants changements au cours de la dernière décennie. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, qui offrait jusqu'à 3 000 \$ de subventions par étudiant



au début de la décennie, a mis fin à ses activités. La dernière cohorte entière de boursiers a reçu ses subventions en 2008-2009. En 2009-2010, les bourses de la Fondation ont été remplacées par le Programme canadien de bourses aux étudiants, qui comporte deux volets. Le premier est une subvention de 2 000 \$ par année universitaire accordée aux étudiants à temps plein provenant de familles à faible revenu, c'est-à-dire dont le revenu total combiné est inférieur à 41 000 \$. Le second consiste en une subvention de 800 \$ par année universitaire accordée aux étudiants issus de familles dont le revenu total combiné se situe entre 41 000 \$ et 79 300 \$. S'il est vrai que les bourses de ce nouveau programme sont moins généreuses, les nouvelles fourchettes de revenus ont fait en sorte que le nombre d'étudiants admissibles à l'aide financière aux études a grimpé. Ainsi, 70 000 étudiants universitaires étaient admissibles aux bourses du millénaire en 2008. L'année suivante, environ deux fois plus d'étudiants pouvaient profiter du nouveau Programme canadien de subventions aux étudiants.

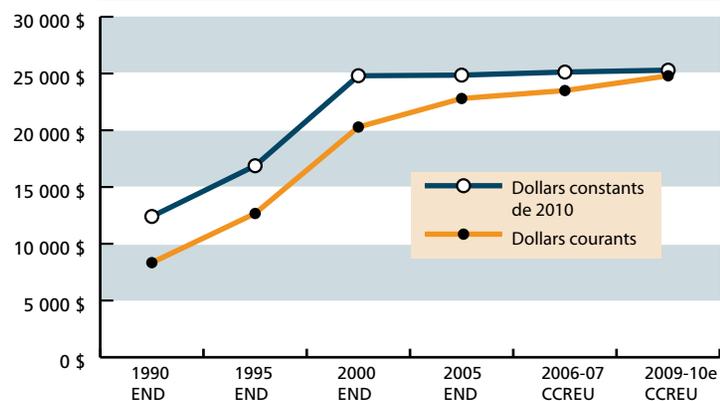
De plus, le montant versé en bourses d'études et de soutien par les universités à leurs étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs est 10 fois plus élevé en 2010-2011 (1,6 milliard de dollars) qu'en 1990 (150 millions de dollars)⁴⁵. Les futurs étudiants et leurs familles reconnaissent maintenant largement que l'aide financière est accessible. Le Canadian Undergraduate Survey Consortium dispose de données qui démontrent qu'en 2007-2008, environ 30 pour cent de tous les étudiants au premier cycle ont reçu en moyenne 3 000 \$ en bourses d'études ou en bourses d'excellence de leur université.

L'aide gouvernementale, les remises de dette, les prêts et les crédits d'impôt de même que les bourses d'études décernées par les établissements ont augmenté, ce qui contribue à contrebalancer en grande partie l'augmentation des coûts liés aux études supérieures. En conséquence, entre 1990 et 2000, les dettes des étudiants ont doublé, mais la proportion d'étudiants endettés (environ 58 pour cent) et le montant moyen de leurs dettes (25 000 \$) se sont grandement stabilisés ces dix dernières années.



L'aide financière aux étudiants contribue grandement à l'accessibilité aux études, même lorsque les étudiants doivent faire face à des hausses de frais de scolarité. Quoiqu'il en soit, l'étude mentionnée ci-dessus montre qu'il est de plus en plus complexe de cerner le coût net d'entreprendre et de poursuivre des études universitaires et souligne la nécessité de multiplier et de clarifier l'information transmise au sujet des coûts et des avantages relatifs des études. On pourra faciliter l'accès des étudiants qui ont de grands besoins financiers en améliorant continuellement les renseignements auxquels leurs parents et eux-mêmes ont accès, en assurant une meilleure élaboration des programmes d'aide financière aux étudiants et en ciblant ceux qui en ont le plus besoin.

GRAPHIQUE 50 : La dette des étudiants au premier cycle a doublé entre 1990 et 2000, puis s'est stabilisée au cours des 10 dernières années



Source : AUCC, à partir de données de Statistique Canada.

Capacité d'accueil

L'accès à l'université et les taux de fréquentation sont déterminés par les ressources matérielles et humaines requises pour offrir aux étudiants un cadre d'apprentissage de grande qualité. Les effectifs et les taux de fréquentation sont souvent substitués à la notion de demande d'accès alors qu'en fait, ils ne font que mesurer la part de la demande qui a été comblée. Les universités dont la capacité d'accueil le permet peuvent aller au-devant de nouveaux groupes d'étudiants et améliorer l'accès de façon proactive, et ce, afin de répondre aux besoins de l'économie. Au contraire, celles dont les capacités sont limitées doivent répartir les places libres entre un nombre limité de candidats qualifiés.

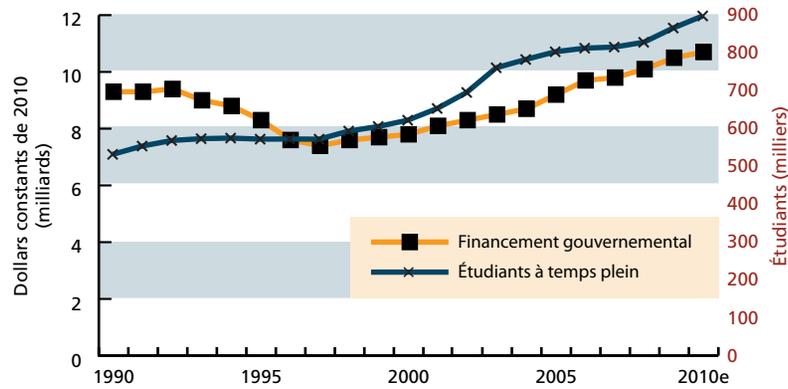
Comme l'indique la section sur les tendances démographiques, la capacité future des universités à répondre à l'augmentation du nombre de demandes d'admission variera largement au Canada. Plusieurs stratégies s'offrent aux universités pour qu'elles forment un nombre accru de diplômés hautement qualifiés, de façon à combler la demande grandissante sur le marché national de l'emploi.

Certaines universités sont situées dans des régions affichant une décroissance démographique. Avec les ressources humaines et physiques dont elles disposent actuellement, ces universités pourraient recruter un plus grand nombre d'étudiants à l'échelle provinciale ou régionale, faisant ainsi progresser le taux local de fréquentation. De plus, elles pourraient attirer un nombre accru d'étudiants provenant du marché national et international, où la demande surpasse l'offre des universités locales. Ainsi, les taux de fréquentation nationaux seraient à la hausse. Autrement, ces universités pourraient graduellement fermer leurs installations vieillissantes et inefficaces et se servir du reste des installations et du personnel pour accroître la qualité de leur milieu d'apprentissage, et relever ce faisant, les compétences et les talents de leurs diplômés.

D'autres universités sont situées dans des régions urbaines en pleine croissance qui attirent un grand nombre d'immigrants et d'étudiants étrangers. Bon nombre d'entre elles sont toutefois déjà surpeuplées. Ces universités doivent donc répartir les places libres subventionnées selon le rendement scolaire⁴⁶. Dans de nombreux cas, même les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ayant obtenu de très bonnes notes ne peuvent être acceptés dans l'établissement qu'ils ont choisi en raison de contraintes d'espace. La nécessité de répartir les places varie selon les programmes et les universités. Parfois, les étudiants ont le soutien financier et autre nécessaire pour pouvoir s'inscrire à leur deuxième choix d'université où la capacité d'accueil est suffisante. D'autres ne veulent peut-être pas quitter leur région pour aller à l'université. Surmonter ce genre d'obstacles demande un éventail complexe de mécanismes de soutien, financier et autre. Des études semblent indiquer qu'un nombre très important d'étudiants qualifiés ne concrétisent pas leurs aspirations universitaires et que davantage d'étudiants s'inscriraient à l'université si de nouvelles places étaient créées⁴⁷.

L'augmentation de la capacité d'accueil des universités génère des coûts considérables qui, dans la plupart des cas, ne peuvent raisonnablement être couverts par les frais de scolarité. Les frais

GRAPHIQUE 51 : La hausse des subventions gouvernementales de fonctionnement a favorisé la croissance des effectifs à temps plein depuis 1997



Source : AUCC, à partir de données de Statistique Canada.

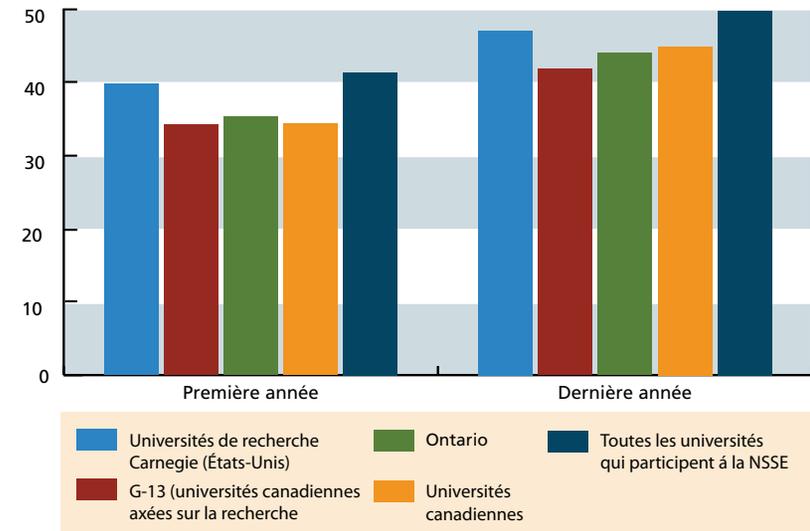
de scolarité, déduction faite des bourses versées aux étudiants, ne couvrent qu'environ le quart des frais moyens de fonctionnement d'une université. S'il est possible de s'adapter à de très légères augmentations des inscriptions, tout changement d'importance nécessite davantage de locaux, de professeurs et de personnel de soutien.

Les tendances en matière de financement public ont un effet direct sur les effectifs. Cet effet est particulièrement évident depuis le milieu des années 1990, alors que les gouvernements avaient réduit leur financement. Les universités avaient alors dû s'adapter en restreignant le nombre de professeurs, les services d'aide et les effectifs. Il est devenu évident pour les gouvernements et les universités qu'une hausse subséquente des effectifs ne serait possible qu'en augmentant le financement jusqu'environ au niveau des frais moyens de fonctionnement des universités.

D'importants compromis sont à envisager au moment d'accroître les effectifs en disposant des ressources matérielles et humaines données. Ces compromis peuvent influencer grandement sur des facteurs de qualité, y compris le niveau de participation étudiante,

l'interaction étudiants-professeur, la possibilité de prendre part à des expériences d'apprentissage et de recherche et celle d'entretenir des échanges précieux avec des étudiants d'autres nations et d'autres cultures.

GRAPHIQUE 52 : Les universités canadiennes arrivent nettement derrière leurs homologues des États-Unis sur le plan de l'apprentissage actif et collaboratif



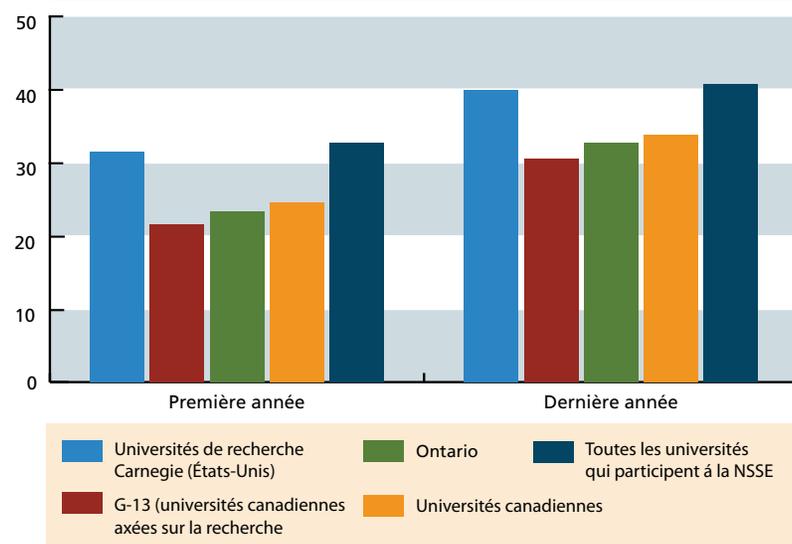
Source : Conseil des universités de l'Ontario, à partir de l'Enquête nationale sur la participation étudiante de 2008.

La plupart des universités canadiennes participent à l'enquête nationale américaine sur la participation des étudiants (NSSE). Cette enquête permet aux étudiants de relater leurs propres expériences d'apprentissage ainsi que leurs réactions aux pratiques de l'établissement en fonction de l'apprentissage au premier cycle. L'enquête est conçue de façon à ce que les universités puissent évaluer si les activités étudiantes et les pratiques d'établissement favorisent l'apprentissage, l'acquisition de compétences et le développement personnel.

Les universités américaines obtiennent de meilleurs résultats que leurs homologues canadiennes relativement à deux points de référence très importants de la NSSE⁴⁸: l'apprentissage actif et collaboratif et l'interaction étudiants-professeur.

L'apprentissage actif et collaboratif évalue la participation en classe, les exposés, la collaboration entre étudiants dans le cadre de projets, l'aide offerte entre étudiants et la participation à des projets communautaires. Dans cette catégorie, les établissements américains obtiennent en moyenne une note de 39 dans le cas des étudiants de première année et de 50 pour les étudiants avancés, contre 34 et 45 respectivement au Canada.

GRAPHIQUE 53 : Les universités canadiennes les plus axées sur la recherche tirent de l'arrière comparativement aux autres sur le plan de l'interaction étudiants-professeur



Source : Conseil des universités de l'Ontario, à partir de l'Enquête nationale sur la participation étudiante de 2008.

Dans la catégorie de l'interaction entre étudiants et professeur, l'écart entre les États-Unis et le Canada est encore plus marqué tant parmi les étudiants de première année que les étudiants avancés. Les investissements consacrés au corps professoral influent considérablement sur les résultats obtenus sur ce point. Le niveau d'interaction entre étudiants et professeurs est mesuré entre autres en fonction de la possibilité de discuter des notes avec le professeur, de communiquer des commentaires, d'aborder leurs plans de carrière avec des membres du corps professoral, d'échanger et de participer avec eux à des activités hors des cours, qu'il s'agisse de faire du bénévolat, de siéger au sein de comités à vocation sociale ou de prendre part à des projets de recherche.

En dépit des bons résultats obtenus aux États-Unis, il y a place à amélioration dans les universités des deux pays. En procédant aux changements qui s'imposent, les universités favoriseront et promouvront les parcours d'apprentissage permettant aux étudiants d'acquérir les compétences prisées par les employeurs. Toutefois des investissements suffisants sont nécessaires afin que les professeurs bénéficient d'assez de temps pour élaborer des cours et des programmes enrichis accompagnés d'outils de soutien, et pour interagir plus souvent avec les étudiants.

Accroître l'accès aux universités ne doit donc pas se limiter à accueillir un plus grand nombre d'étudiants. En période de croissance rapide des effectifs, il faut souvent renouveler certaines ressources matérielles et humaines, ce qui représente généralement des coûts élevés. L'expansion que prennent les universités depuis 10 ans met à rude épreuve leurs capacités d'offrir aux étudiants des expériences d'apprentissage de grande qualité. De nombreux établissements se préoccupent de plus en plus de la qualité de leurs programmes au premier cycle et ciblent l'amélioration de la qualité. Cette importance accordée à l'accroissement de la qualité pourrait restreindre les ressources disponibles pour augmenter les effectifs.

Les fondements théoriques de la NSSE

L'Enquête nationale sur la participation étudiante mesure plus de 40 éléments de la participation étudiante et des pratiques des établissements associées à des résultats favorables d'apprentissage et de développement personnel. Le fondement théorique et empirique de l'enquête repose sur de nombreuses études qui ont démontré que certains services, programmes, interventions et activités favorisent l'obtention de diplômes, le maintien aux études, le rendement scolaire et l'acquisition de connaissances et de compétences.

Concordia Presents
2008
24th
BRIDGE BUILDING COMPETITION



**Canadian Society
for
Civil Engineers**

Concordia University
Montreal, Quebec, Canada



Scénarios de croissance des effectifs

La section précédente, consacrée aux facteurs de changement, a fait ressortir les facteurs qui auront une incidence sur les taux de fréquentation. Étant donné la complexité de l'interaction entre ces facteurs, leurs effets sont pratiquement inextricables. Par exemple, une partie de la croissance observable en milieu urbain est liée à l'immigration, puisque les immigrants sont plus susceptibles de s'établir dans de grandes villes et d'être titulaires d'un grade universitaire. Cette réalité est également liée à la demande croissante de formation universitaire attribuable à l'influence exercée par les parents scolarisés. Par ailleurs, les parents, les étudiants et les gouvernements sont fortement influencés par les retombées économiques d'une formation universitaire. Tous ces facteurs sont liés aux besoins en main-d'œuvre. Les projections présentées dans la présente section tiennent donc largement compte de la demande prévue de diplômés universitaires sur le marché de l'emploi au cours des 10 prochaines années.

Bien que l'évolution démographique soit prise en considération dans tout modèle de prévision des effectifs, il ne s'agit pas du facteur prédominant. Le déclin de la jeune population viendra évidemment atténuer l'effet de la croissance potentielle des taux de fréquentation de 2012 à 2024. À plus long terme, en raison des besoins engendrés par l'économie du savoir et de la relation établie entre le nombre de demandes d'admission et le marché de l'emploi, la reprise démographique prévue après 2024 devrait entraîner une hausse de la demande de formation universitaire.

Comme la section consacrée aux facteurs de changement l'a mis en évidence, d'importantes différences seront observables sur le plan des tendances démographiques entre les provinces et au sein même de celles-ci. Les universités canadiennes feront face à des défis variables selon les tendances observables dans les villes et

les régions d'où proviennent généralement leurs étudiants. Dans certaines grandes régions urbaines, l'immigration et l'urbanisation créeront une croissance démographique qui entraînera une hausse du nombre de demandes d'admission. Cependant, les jeunes seront moins nombreux dans l'ensemble des provinces en 2020 qu'en 2010. Les baisses les plus marquées seront sans doute observables dans les provinces de l'Atlantique et de la Saskatchewan. L'expérience montre toutefois qu'une décroissance démographique risque peu d'entraîner d'importants déclinés des effectifs dans les universités. D'autres facteurs, comme l'augmentation des taux de fréquentation pour répondre à la demande du marché de l'emploi ainsi que le recrutement d'étudiants provenant de l'étranger et d'autres provinces, se conjuguent pour annuler les effets des changements démographiques. Même s'ils donnent lieu à des enjeux considérables en termes d'effectifs et créent de l'incertitude pour certaines universités, les changements démographiques sont loin d'être l'unique facteur déterminant la future demande.

On s'inquiète de plus en plus des conséquences néfastes du ralentissement économique actuel sur les investissements dans l'enseignement universitaire à court terme. Les scénarios de croissance présentés ci-dessous ne se réaliseront que dans la mesure où le pays pourra fournir et financer les ressources humaines et matérielles nécessaires pour assumer cette croissance. Par exemple, l'insuffisance des investissements au milieu des années 1990 a été l'un des principaux facteurs de stagnation des taux de fréquentation.

Certains signes donnent à croire que les gouvernements fédéral et provinciaux reconnaissent qu'élargir les possibilités d'accès à l'éducation engendre des retombées tant sur le marché du travail que sur la croissance économique. Depuis 1997, la croissance combinée des investissements fédéraux et provinciaux et des étudiants a permis aux universités de répondre à une forte augmentation de la demande. De 1997 à 2010, les effectifs à temps plein ont grimpé de 57 pour cent, soit de 326 000 étudiants.

Ces investissements se sont révélés essentiels au cours des 10 dernières années et le seront sans doute autant au cours des prochaines. Une reprise économique lente pourrait nuire aux investissements publics et entraîner une hausse des frais de scolarité (qui entraînerait une baisse des demandes d'admission) en plus de miner les prévisions de croissance à court terme du marché de l'emploi, surtout pour les jeunes qui ne possèdent pas de diplôme d'études postsecondaires. L'absence de possibilités d'emploi entraîne, en retour, une diminution des coûts d'option et une hausse de la demande de formation universitaire. Cette conjoncture a favorisé une forte croissance des effectifs depuis 2008. À plus long terme, la relance de l'économie et la hausse de la demande sur le marché de l'emploi entraîneront l'augmentation du nombre de nouveaux emplois destinés aux diplômés universitaires, ce qui viendra également renforcer la demande de formation universitaire.

Au cours de la prochaine décennie, la croissance relativement lente de la population active au Canada et celle beaucoup plus rapide du nombre de départs à la retraite engendreront de nouveaux défis pour le Canada et beaucoup d'autres pays. La croissance démographique ne sera tout simplement pas suffisante pour augmenter la taille globale de la population active de façon à répondre aux besoins grandissants d'une population vieillissante et qui devient dépendante. Les gouvernements comprennent de plus en plus que la clé de la compétitivité, de la croissance et de la prospérité est la capacité qu'ont les entreprises d'innover et de s'adapter à un contexte commercial mondialisé et en constante évolution. Pour réussir dans un tel contexte, tous les secteurs doivent pouvoir compter sur un capital humain de grande qualité qui possède des compétences, des connaissances et des idées. Comme les universités occupent une place de choix dans la formation du capital humain, l'évolution constante vers une économie de plus en plus axée sur l'innovation et le savoir fera croître la demande de diplômés universitaires sur le marché de l'emploi.

Tous les facteurs mentionnés précédemment ont été pris en compte dans l'établissement des projections suivantes en matière d'effectifs pour la période de 2010 à 2020.

Scénarios

En tenant compte des tendances du marché de l'emploi et des changements démographiques prévus, l'AUCC estime que, en 2020, il y aura près de 1,3 million d'emplois de plus pour les diplômés universitaires qu'en 2010. De plus, entre 700 000 et 900 000 emplois destinés aux diplômés universitaires se libéreront en raison des départs à la retraite au cours des 10 prochaines années. Pour répondre à cette demande, le nombre de nouveaux diplômés devra augmenter d'environ 1,3 pour cent par année pendant cette période, sinon des pénuries de main-d'œuvre sont à prévoir dans les professions les plus axées sur le savoir.

Une augmentation annuelle de 1,3 pour cent du nombre de diplômés nécessitera sans doute des hausses très similaires des effectifs. D'ici 2020, une telle croissance aura pour effet d'ajouter 125 000 étudiants à temps plein aux 900 000 inscrits en 2010. Les hausses des taux de fréquentation nécessaires pour alimenter la croissance des effectifs sont similaires à celles qu'a connues le Canada depuis les années 1990.

Une partie de la croissance sera attribuable à l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers. Par exemple, si les universités canadiennes maintiennent leur part actuelle du marché mondial des étudiants étrangers appelé à s'accroître, le Canada attirera 30 000 étudiants étrangers de plus d'ici 2020, ce qui représente une hausse annuelle d'environ trois pour cent. Une hausse de cinq pour cent – qui correspondrait à une croissance modeste de la part canadienne du marché mondial des étudiants étrangers – se traduirait par 45 000 étudiants de plus sur 10 ans. Cette augmentation du nombre

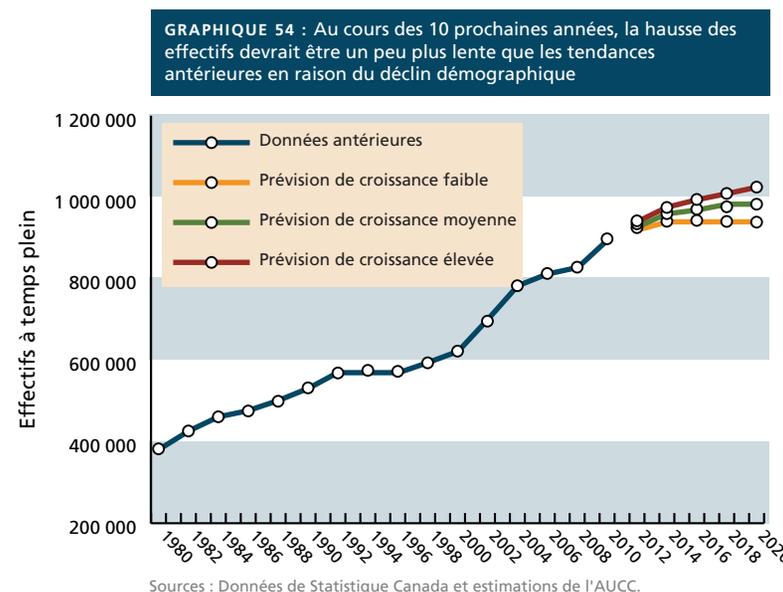
d'étudiants étrangers aiderait le Canada à répondre à une partie de la demande grandissante de diplômés universitaires sur le marché de l'emploi d'ici 10 ans.

Comme il a été mentionné précédemment, l'OCDE établit un lien étroit entre les investissements dans le capital humain, l'innovation et la productivité. Le gouvernement fédéral élabore actuellement une stratégie relative à l'économie numérique et procède à l'examen de ses dépenses en recherche-développement afin de déterminer comment il pourrait stimuler l'innovation dans le secteur privé et ainsi contribuer à l'amélioration de la productivité au Canada. Les politiques qui émergeront de ces deux initiatives auront sans doute pour effet d'accroître encore davantage la demande de diplômés hautement qualifiés sur le marché de l'emploi.

Cependant, la croissance ralentie de la taille de la population active risque de faire augmenter la demande de main-d'œuvre dans tous les secteurs de l'économie. Des hausses salariales pour les emplois non spécialisés et la hausse des coûts de renonciation d'une formation universitaire sont donc à prévoir. Étant donné l'intensification prévue de la concurrence pour attirer des travailleurs, il est difficile d'affirmer avec certitude que les tendances en matière de croissance des emplois pour les diplômés universitaires observées dans le passé seront les mêmes au cours des 10 prochaines années.

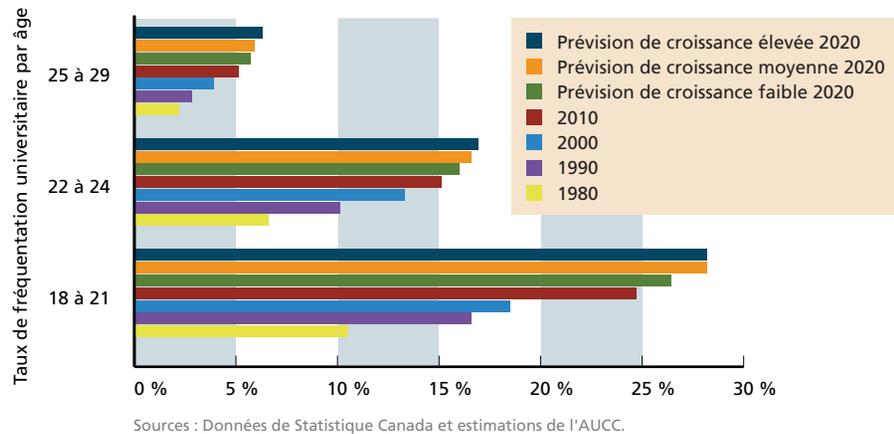
Compte tenu de cette incertitude, d'autres scénarios de croissance moins marquée de la demande de formation universitaire ont été élaborés. Des hausses moyennes de 0,45 et de 0,9 pour cent des effectifs se traduiraient par des augmentations respectives de 40 000 et de 80 000 étudiants à temps plein d'ici 2020. Encore une fois, une part importante de cette augmentation sera attribuable à l'accroissement du nombre d'étudiants étrangers. La hausse des taux de fréquentation des étudiants canadiens requise pour combler le manque à gagner sera largement inférieure à celle des 10 à 15 dernières années.

Les graphiques suivants illustrent l'écart entre l'évolution prévue des effectifs et des taux de fréquentation et les changements réels depuis 30 ans.



Selon le scénario de forte croissance, les effectifs à temps plein augmenteront de 125 000 étudiants, soit environ 14 pour cent, entre 2010 et 2020, contre neuf pour cent selon le scénario de croissance moyenne, et seulement cinq pour cent selon le scénario de faible croissance. Pour mettre ces chiffres en contexte, les effectifs ont crû de 4,6 pour cent entre 2009 et 2010 et de 44 pour cent au cours des 10 dernières années.

GRAPHIQUE 55 : Les taux de fréquentation ont fortement augmenté au cours des 30 dernières années



Ces scénarios se fondent sur différentes hypothèses par rapport au marché de l'emploi et aux taux de fréquentation. Selon le scénario de forte croissance, les taux de fréquentation au sein de la cohorte des 18 à 21 ans devront atteindre 28 pour cent (ils étaient tout juste sous la barre des 25 pour cent en 2010). Chez les 22 à 24 ans, les taux de fréquentation devront passer à 17 pour cent, soit deux pour cent de plus qu'en 2010. Chez les 25 à 29 ans – des étudiants aux cycles supérieurs pour la plupart – les taux devront passer de cinq à 6,5 pour cent. Il s'agit de projections généralement conservatrices étant donné les tendances observées dans le passé et la demande prévue sur le marché canadien et mondial de l'emploi.

Croissance mondiale des taux de fréquentation universitaire

Les tendances universitaires au Canada ne doivent pas être analysées isolément. La concurrence internationale pour attirer le talent s'intensifie, et comme le Canada est à la fois un concurrent et un

collaborateur d'autres nations, les tendances mondiales auront évidemment des répercussions sur les effectifs au Canada.

Beaucoup de pays prévoient une hausse des effectifs et des taux de fréquentation universitaires au cours des 10 prochaines années, mais cette hausse n'aura pas la même ampleur partout. Des économies émergentes comme la Chine, l'Inde et le Brésil s'attendent à de très fortes hausses des effectifs. Ces pays, et les États-Unis, sont ceux qui comptent déjà le nombre le plus élevé d'étudiants universitaires. Leurs taux de fréquentation sont toutefois largement inférieurs à ceux des pays industrialisés. À mesure que leurs économies se développent, ces pays devraient connaître une croissance rapide des effectifs qui excédera sans doute la capacité d'accueil de leur système d'enseignement supérieur, et aura pour effet d'augmenter le nombre d'étudiants qui vont à l'étranger.

En Chine, le nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans devrait chuter de 22 pour cent, soit de 36 millions de personnes, entre 2010 et 2020. La croissance future des effectifs reposera donc uniquement sur la hausse des taux de fréquentation. Bien que la situation soit similaire à celle qu'a vécue le Canada pendant les années 1990, elle est d'une ampleur incomparable. En juin 2010, le gouvernement de la République populaire de Chine a publié son plan de réforme de l'éducation. Un des objectifs de ce plan est d'améliorer l'accès à l'université pour quelque cinq millions d'étudiants d'ici 2020. Il vise entre autres à transformer radicalement le système d'enseignement supérieur en Chine en favorisant l'indépendance d'esprit, la curiosité intellectuelle, la créativité et l'innovation. La croissance constante de l'économie de la Chine, combinée à l'expansion et à la réforme de son système d'enseignement supérieur, devrait également stimuler la demande d'expériences d'études à l'étranger, et donner lieu à un potentiel accru de partenariats et d'échanges sérieux et enrichissants entre les universités de la Chine et celles du Canada⁴⁹.

En Inde, les projections démographiques indiquent que le nombre de jeunes de 18 à 24 ans augmentera d'environ 10 millions entre

2010 et 2020⁵⁰. Selon Ernst and Young⁵¹, qui collabore avec la commission indienne des subventions universitaires, les effectifs universitaires dans ce pays passeront de 13,6 millions d'étudiants en 2008 à 22,1 millions en 2020. Une partie de l'augmentation des effectifs pendant cette période sera attribuable à la croissance démographique, mais elle s'expliquera majoritairement par l'amélioration de l'accès aux études universitaires et la hausse des taux de fréquentation. La National Knowledge Commission, un groupe consultatif auprès du premier ministre de l'Inde, a reçu en 2005 le mandat d'orienter les réformes politiques et directes dans des secteurs ciblés comme l'éducation, les sciences et la technologie, l'agriculture, l'industrie et la cybergouvernance. En 2006, la commission a estimé que l'Inde devrait créer 1 500 universités d'ici 2015 afin de disposer de la capacité nécessaire pour accueillir un nombre d'étudiants comparable à celui de la plupart des pays industrialisés⁵². Malgré une croissance marquée des effectifs et la création d'un grand nombre d'universités, l'Inde n'a pas encore été en mesure de réaliser les objectifs énoncés dans son plan d'action. Malgré l'augmentation du nombre de places offertes à l'échelle nationale, la commission indienne des subventions universitaires et d'autres observateurs⁵³ prévoient que le nombre d'étudiants qui effectueront un séjour d'études à l'étranger continuera d'augmenter au cours des 10 prochaines années.

Bien qu'environ 26 pour cent de leurs effectifs étrangers à temps plein soient originaires de la Chine et de l'Inde, les universités canadiennes attirent des étudiants qui proviennent de quelque 200 pays. Les possibilités d'attirer des étudiants étrangers en plus grand nombre ne sont pas uniquement tributaires de l'évolution des taux de fréquentation en Chine et en Inde. Il sera en outre de plus en plus important d'approfondir les relations avec d'autres pays émergents comme le Brésil.

Les effectifs universitaires du Brésil ont plus que doublé de 1999 à 2008, passant de 2,4 à 5,4 millions, et la demande de formation universitaire pourrait croître encore plus rapidement à moyen

et long terme. À l'heure actuelle, la capacité d'accueil insuffisante empêche la majorité des jeunes de terminer leurs études secondaires. La demande de formation universitaire devrait augmenter parallèlement à l'élargissement et au renforcement du système d'enseignement primaire et secondaire du Brésil, d'autant plus que ce pays – contrairement à la Chine – ne devrait pas constater de recul démographique au sein de sa jeune population.

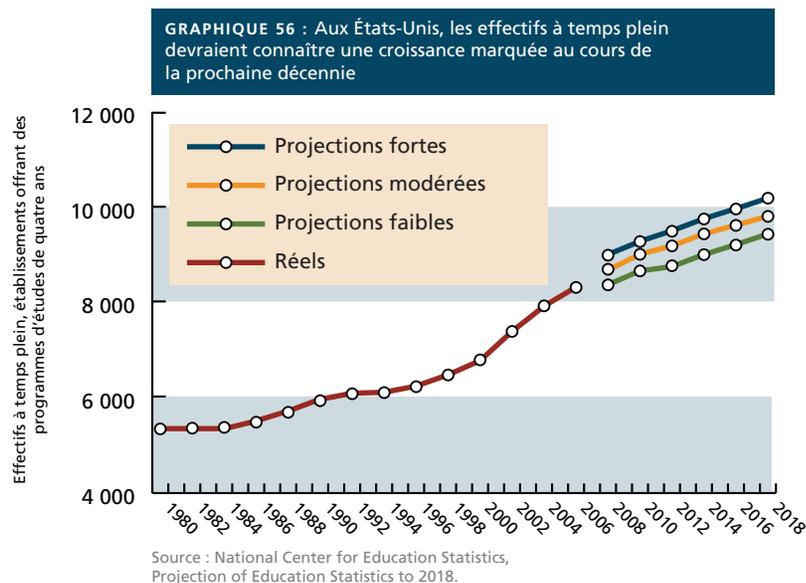
La croissance économique au Brésil devrait amener un nombre accru d'étudiants brésiliens à reconnaître la valeur des expériences d'études à l'étranger. À l'heure actuelle, ils sont relativement peu nombreux à étudier à l'étranger, c'est-à-dire environ 20 000 sur plus de cinq millions. C'est beaucoup moins que ce qui est observé dans plusieurs pays développés et dans des économies émergentes.

Les taux de croissance potentiels des effectifs dans les pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil sont bien différents de ceux des pays développés comme le Canada, les États-Unis, l'Australie et la plupart des pays membres de l'Union européenne. Pour s'adapter aux changements rapides qui se produisent au sein de leur économie et à la demande de diplômés universitaires qui en résulte, les pays émergents prévoient des hausses beaucoup plus marquées de leurs taux de fréquentation universitaire au cours des 10 prochaines années. Par ailleurs, la plupart des pays industrialisés prévoient eux aussi des hausses de leurs taux de fréquentation et de leurs effectifs universitaires pendant la même période.

Les États-Unis ont été le premier pays à offrir un accès facile aux programmes d'études menant à l'obtention d'un grade. Il jouit donc depuis de nombreuses années d'un avantage concurrentiel en ce qui a trait à la proportion de diplômés universitaires dans la population. Les données de l'OCDE le confirment : les États-Unis comptent de loin la proportion la plus élevée de diplômés universitaires âgés de 45 à 64 ans de tous les pays industrialisés. Cet avantage est toutefois en train de s'éroder au sein des groupes d'âge inférieurs. Pendant les années 1980 et 1990, les effectifs ont connu une croissance beaucoup

plus lente aux États-Unis que dans beaucoup d'autres pays. À titre d'exemple, les effectifs à temps plein des établissements offrant des programmes d'études de quatre ans ont augmenté de seulement 11 pour cent dans les années 1980 et de 14 pour cent dans les années 1990. Malgré une hausse de 31 pour cent des effectifs au cours des 10 dernières années, les États-Unis se classent au septième rang des pays de l'OCDE au chapitre de la proportion de jeunes de 25 à 34 ans titulaires d'un diplôme universitaire, et beaucoup de pays les talonnent de près.

En tenant compte des tendances passées, le National Center for Education Statistics⁵⁴ prévoit que les effectifs à temps plein des universités et des collèges (publics et privés) qui offrent des programmes d'études de quatre ans connaîtront une croissance oscillant entre 10 et 19 pour cent entre 2007 et 2018. Ces projections s'appuient principalement sur l'augmentation des taux de fréquentation au sein des cohortes de jeunes et par une hausse limitée des effectifs attribuable à la croissance démographique, en particulier chez les 25 à 34 ans.



Ces projections ne prennent pas en considération l'effet de la récession (qui a entraîné une augmentation de neuf pour cent des effectifs aux États-Unis de 2007 à 2009 seulement). Elles ne tiennent pas non plus compte des propositions de croissance de nombreuses organisations nationales⁵⁵, notamment l'objectif fixé récemment par le président Barack Obama de faire des États-Unis le pays affichant le plus haut taux de réussite universitaire d'ici 2020. Des observateurs américains, de la Lumina Foundation à l'American Council on Education, de même que le président lors de son plus récent discours sur l'état de l'Union, réclament des hausses beaucoup plus marquées des effectifs et des taux d'obtention du diplôme postsecondaire afin que le pays puisse livrer favorablement concurrence aux pays développés et aux économies émergentes dans l'économie mondiale du savoir⁵⁶.

Le président Obama propose divers moyens d'atteindre ces objectifs, entre autres l'augmentation de l'aide financière distribuée par le programme fédéral de bourses de niveau postsecondaire fondées sur les besoins et la hausse des crédits d'impôt pour frais de scolarité. Une partie des mesures économiques adoptées par le gouvernement fédéral pour aider les gouvernements des États a contribué à compenser partiellement les réductions du soutien au fonctionnement des universités et collèges. Malgré ces mesures, le financement des établissements d'éducation postsecondaires publics devrait être de 10 à 23 pour cent moins élevé en 2010-2011 qu'en 2007-2008 dans des dizaines d'États. La capacité des établissements à répondre à la demande croissante pourrait être menacée en l'absence d'autres mécanismes de financement.

Parallèlement, en Australie, le gouvernement a entrepris en 2008 l'examen de l'orientation de son système d'enseignement supérieur et de sa capacité à répondre aux besoins de la collectivité et de l'économie australiennes, ainsi que les réformes envisageables. L'examen a été réalisé par un groupe d'experts indépendant dirigé par la professeure émérite Denise Bradley⁵⁷.



Le groupe d'experts a conclu que le taux d'obtention du diplôme universitaire chez les 25 à 34 ans devait passer de 32 pour cent en 2007 à 40 pour cent en 2025 pour répondre aux besoins futurs du marché de l'emploi. Pour atteindre cet objectif, les universités australiennes devront augmenter leur capacité d'accueil d'environ 40 pour cent afin d'accueillir 284 000 étudiants de plus que les 716 000 étudiants inscrits à temps plein en 2006, l'année de référence de l'étude. Pour y parvenir, l'Australie devra hausser ses effectifs nationaux, attirer un nombre relativement élevé d'étudiants étrangers et accroître son nombre d'immigrants titulaires d'un diplôme universitaire. Sur le plan des effectifs, bien que la croissance démographique chez les jeunes devrait entraîner une hausse projetée de 14 pour cent, la hausse devra majoritairement provenir d'une augmentation des taux de fréquentation universitaire. Si l'on tient compte des taux actuels, la croissance démographique générera une demande d'environ 105 000 places, ce qui signifie que les taux de fréquentation devraient ajouter 180 000 étudiants additionnels.

Dans le cadre de son budget de 2009, le gouvernement australien a annoncé des fonds additionnels de 5,4 milliards de dollars (australiens) en appui à l'enseignement supérieur et à la recherche au cours des quatre prochaines années. Cette hausse du financement vise à soutenir la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, à améliorer l'accès et les résultats scolaires chez les étudiants issus de familles à faible revenu, à favoriser l'établissement de liens entre les universités et les écoles situées en milieu défavorisé, à récompenser les établissements qui satisfont aux objectifs établis en matière de qualité et d'équité, à améliorer les ressources destinées à la recherche et à investir dans la construction d'une infrastructure de niveau postsecondaire de calibre mondial⁵⁸.

En Europe, les projections démographiques soulèvent des préoccupations relatives à l'incidence de la décroissance des populations de jeunes sur les effectifs universitaires. La plupart des pays de l'UE-27 verront leur population âgée de 18 à 24 ans décliner au cours des

10 prochaines années, certains par plus de 20 pour cent d'ici 2020. La Commission européenne a cependant proposé des mesures dans sa *Stratégie Europe 2020* pour contrer les effets de ces changements démographiques. La stratégie fixe cinq objectifs ambitieux (emploi, innovation, éducation, inclusion sociale ainsi que climat et énergie) à atteindre d'ici 2020. Dans le secteur de l'éducation postsecondaire, la *Stratégie Europe 2020* indique que 40 pour cent des 30 à 34 ans devront avoir obtenu un grade ou un diplôme universitaire (comparativement à 31 pour cent en 2008) dans les pays de l'UE d'ici 2020⁵⁹.

Par exemple, l'Allemagne prévoit une hausse de ses effectifs malgré un important déclin démographique. Dans ce pays, la cohorte des 18 à 24 ans devrait voir sa taille diminuer de 15 pour cent d'ici 2020⁶⁰. Malgré cela, le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche estime à 275 000 le nombre de nouveaux étudiants d'ici 2017. Pour faciliter cette croissance, le gouvernement fédéral et les Länder (les gouvernements des États) ont procédé à la révision du Higher Education Pact, un accord conclu en vue de répondre aux besoins du nombre croissant d'étudiants. Dans le cadre de la deuxième phase de l'accord, le gouvernement fédéral versera cinq milliards d'euros (6,95 milliards de dollars canadiens) aux universités afin qu'elles puissent accroître leur capacité d'accueil et offrir des places à ces 275 000 nouveaux étudiants entre 2011 et 2017. De plus, le gouvernement fédéral investira 2,7 milliards d'euros (3,75 milliards de dollars canadiens) de 2012 à 2017 dans le cadre de la German Excellence Initiative pour favoriser la science et la recherche d'avant-garde, et augmentera de cinq pour cent annuellement le budget de base de la recherche universitaire. Le gouvernement fédéral et les Länder ont convenu d'investir davantage dans la qualité de l'enseignement au cours des 10 prochaines années⁶¹.

Selon le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche, ces investissements visent principalement à créer « un secteur de la recherche de première qualité et des professionnels hautement

qualifiés, qui sont des facteurs déterminants du développement socioéconomique de tout pays. Les universités sont appelées à jouer un rôle de première importance pour assurer l'avenir de l'Allemagne. Comme elles se trouvent au cœur de notre système de recherche, elles sont les moteurs de l'acquisition du savoir. Parallèlement, elles assurent la formation des jeunes scientifiques. La demande de diplômés universitaires sur le marché de l'emploi augmente et continuera d'augmenter dans le futur⁶².

En France, les effectifs universitaires ont connu une croissance⁶³ de 23 pour cent dans les années 1990. Au cours des 10 dernières années, ils ont connu une croissance modérée d'environ neuf pour cent. Bien qu'une diminution de cinq pour cent de la population des 18 à 24 ans soit à prévoir d'ici 2017, suivie d'un retour rapide au niveau de 2010 d'ici 2023⁶⁴, le ministère de l'Enseignement et de la Recherche prévoit une hausse des effectifs de l'ordre de cinq pour cent entre 2009 et 2019. Une partie de cette croissance sera attribuable aux effets du « grand emprunt », un ensemble de mesures de 35 milliards d'euros visant à stimuler la compétitivité à long terme du pays. Cette initiative assurera un financement à des secteurs prioritaires comme l'enseignement supérieur et la recherche. Quelque 11 milliards d'euros (15,29 milliards de dollars canadiens) seront investis afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, et huit milliards d'euros (11,12 milliards de dollars canadiens) seront destinés à la recherche⁶⁵.

Le Royaume-Uni prévoit une baisse de 13 pour cent de la cohorte des 18 à 21 ans entre 2010 et 2020, mais une croissance de celle-ci pendant la décennie suivante. Il en résultera en 2036 une légère augmentation nette par rapport aux niveaux actuels, une période un peu plus longue qu'au Canada⁶⁶. Comme la plupart des pays industrialisés, le Royaume-Uni prévoit une hausse de ses taux de fréquentation universitaire afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi⁶⁷. Une étude réalisée par le Higher Education Policy Institute révèle que la capacité d'accueil est insuffisante en Angleterre.

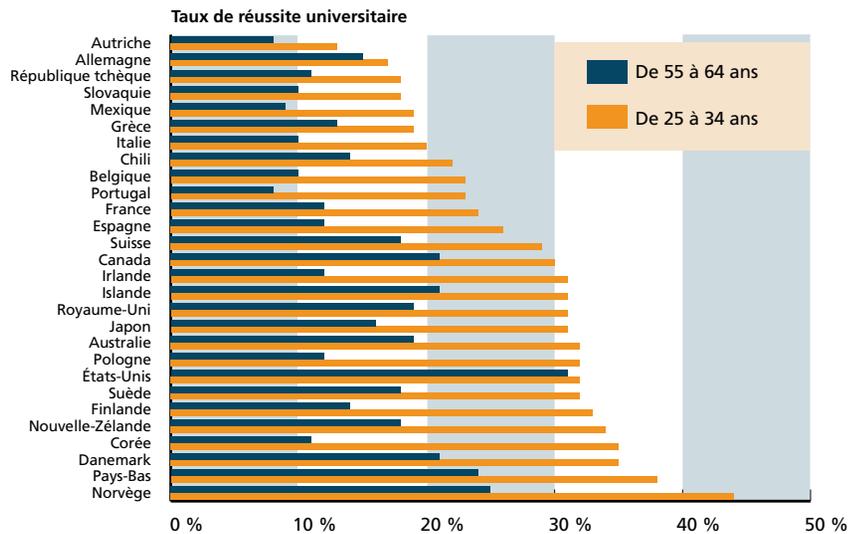
En effet, la proportion de demandes que les établissements d'enseignement ne peuvent satisfaire est passée de six pour cent en 2003 à 14 pour cent en 2010 et devrait continuer de croître⁶⁸. L'Institut prévoit une hausse de la demande pouvant atteindre 10 pour cent entre 2008 et 2020.

Cependant, en raison des changements importants sur le plan du financement en Angleterre, il est difficile d'estimer avec certitude les effectifs au cours des 10 prochaines années. La Browne Review of Higher Education Funding and Student Finance a publié son rapport en octobre 2010⁶⁹. Celui-ci recommande une réforme en profondeur du régime de frais, qui est actuellement mise en œuvre par le gouvernement. La plupart des étudiants qui entreprendront des études en Angleterre en 2012 paieront entre 12 000 \$CAN et 18 000 \$CAN, soit des frais de scolarité de deux à trois fois supérieurs aux frais actuels de 6 000 \$CAN. Ils pourront continuer d'emprunter pour couvrir leurs frais de scolarité et commencer le remboursement seulement lorsque leurs revenus après l'obtention du diplôme excéderont 33 600 \$CAN. En raison de cette soudaine et importante augmentation des frais de scolarité, il est encore impossible d'évaluer leur incidence sur la demande de formation universitaire. Dans son plus récent rapport, le Higher Education Policy Institute indique qu'il n'est pas encore en mesure d'évaluer l'effet des changements apportés au régime de frais.

Qu'en est-il du Canada?

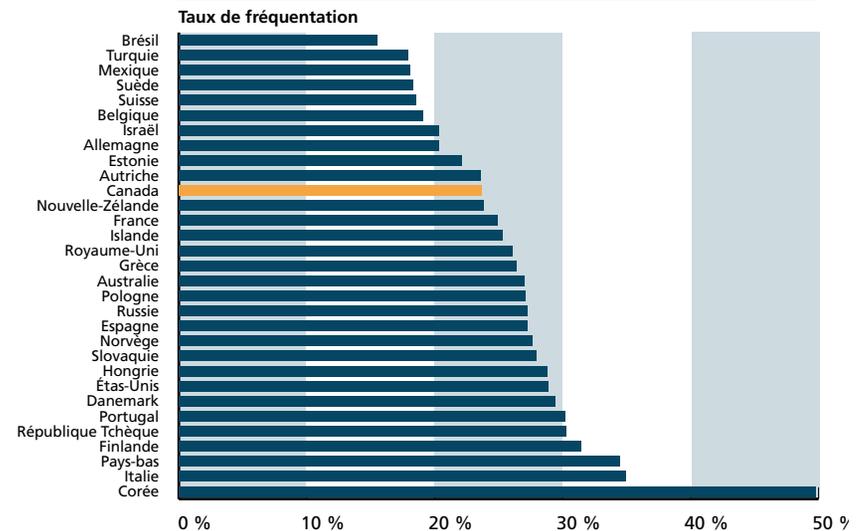
De nombreux rapports, y compris ceux de l'OCDE, indiquent que le Canada présente le meilleur taux de réussite au niveau post-secondaire au monde. Il doit cette place de choix au fait que les données sur la population active révèlent qu'il compte considérablement plus de diplômés de collèges que la grande majorité des pays de l'OCDE. Selon l'OCDE, le Canada compte environ trois fois plus de diplômés du niveau postsecondaire qui n'ont pas fréquenté l'université que la plupart des autres pays membres⁷⁰. De toute évidence, le Canada a choisi d'investir davantage au niveau collégial que la plupart des pays industrialisés.

GRAPHIQUE 57 : Le Canada est passé du 4^e au 15^e rang; notre avantage concurrentiel s'érode



Source : Estimation de l'AUCG d'après des données de l'OCDE 2008

GRAPHIQUE 58 : En 2008, le Canada accuse un retard par rapport à de nombreux autres pays pour le taux de fréquentation universitaire



* La cohorte de référence est celle dont le taux d'inscription est le plus élevé
Source : Estimation de l'AUCG d'après des données de l'OCDE 2008

Par comparaison, d'autres pays ont davantage mis sur l'accroissement de la capacité d'accueil de leur système universitaire que le Canada. Il y a 30 ans, le Canada était un chef de file parmi les pays de l'OCDE en ce qui a trait au taux de réussite universitaire. Le pays se classe d'ailleurs quatrième chez les adultes de 55 à 64 ans. En 2008, il se classait au 15^e rang pour le taux de réussite universitaire chez les 25 à 34 ans. Le Canada se classe 21^e sur 31, un recul est encore plus marqué sur le plan des taux de fréquentation universitaire chez les jeunes qui s'inscrivent à l'université à temps plein peu de temps après avoir terminé leurs études secondaires.

L'avantage du Canada sur le plan de la réussite universitaire s'érode : au cours des 10 prochaines années, le Canada risque de perdre encore plus de terrain au profit de ses concurrents. L'exemple des États-Unis, de l'Angleterre, de l'Australie et de l'Union européenne

montre que de nombreux pays prennent des mesures pour stimuler leurs taux de fréquentation universitaire au cours de la prochaine décennie. Parallèlement, des pays émergents comme le Brésil, l'Inde et la Chine connaissent des hausses considérables des effectifs et des taux de fréquentation. Ces pays procèdent à des investissements pour répondre à la demande de formation universitaire qui ne cesse de croître, comblant ainsi l'écart avec les taux de fréquentation au Canada.

Quelles seront les conséquences pour le Canada? L'expansion des systèmes d'enseignement supérieur partout dans le monde se produit en réaction aux profonds changements qui s'opèrent dans l'économie mondiale du savoir. La concurrence mondiale en matière de recrutement de travailleurs talentueux et qualifiés continuera de stimuler la demande de formation universitaire au cours des 10 prochaines années.

Liste des graphiques

Graphique 1 : Depuis 1980, la croissance des effectifs au premier cycle est principalement attribuable aux étudiants à temps plein	6	Graphique 13 : Les principaux pays d'origine ont changé depuis 1980	18	Graphique 24 : Entre 2000 et 2010, la croissance démographique jumelée à l'augmentation des taux de fréquentation a entraîné une hausse rapide des effectifs dans la plupart des provinces.....	29
Graphique 2 : Les étudiants les plus jeunes contribuent à la hausse des effectifs à temps plein au premier cycle	7	Graphique 14 : L'Australie et le Royaume-Uni affichaient les proportions les plus élevées d'étudiants étrangers en 2007-2008	19	Graphique 25 : Une hausse marquée du nombre d'étudiants étrangers de niveau postsecondaire est à prévoir dans le monde entier	30
Graphique 3 : Les étudiants à temps partiel au premier cycle sont en moyenne plus jeunes qu'au début des années 1980	8	Graphique 15 : La proportion de jeunes Autochtones au sein de la population varie selon les provinces.....	21	Graphique 26 : Les membres des minorités visibles sont beaucoup plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire que l'ensemble de la population	33
Graphique 4 : Les universités sont sensibles à l'évolution de la demande au premier cycle	9	Graphique 16 : Le revenu des Autochtones augmente avec le niveau de scolarité	22	Graphique 27 : Les étudiants réagissent à la demande croissante du marché du travail pour des spécialistes du savoir.....	34
Graphique 5 : Depuis 1980, les effectifs à temps plein à la maîtrise ont triplé et les effectifs à temps plein au doctorat ont plus que quadruplé.....	10	Graphique 17 : En 2010, les étudiants de moins de 22 ans composent la moitié des effectifs étudiants à temps plein.....	25	Graphique 28 : Le marché de l'emploi en évolution au Canada crée une demande accrue en matière d'éducation dans différents domaines.....	34
Graphique 6 : Les étudiants à temps partiel aux cycles supérieurs sont considérablement plus âgés que leurs homologues à temps plein	11	Graphique 18 : L'évolution démographique entraînera des bouleversements constants au cours des 30 prochaines années.....	25	Graphique 29 : Depuis 2004, la croissance des emplois destinés aux diplômés universitaires s'est accélérée partout au Canada	35
Graphique 7 : Les disciplines les plus populaires sont bien différentes à la maîtrise et au doctorat	12	Graphique 19 : Les changements démographiques auront peu d'effets sur les effectifs à temps plein au cours des 20 prochaines années, mais entraîneront une croissance à long terme	26	Graphique 30 : Les besoins en travailleurs du savoir s'expliquent par la croissance des emplois qui nécessitent généralement une formation universitaire	36
Graphique 8 : La proportion de femmes inscrites à temps plein au premier cycle a plafonné en 2000.....	13	Graphique 20 : Les hypothèses de base auront d'importantes répercussions sur les prévisions visant la cohorte des 18 à 21 ans en Saskatchewan.....	26	Graphique 31 : Les besoins du marché du travail s'intensifieront, car il faudra remplacer les travailleurs qui partiront à la retraite.....	37
Graphique 9 : La répartition des effectifs féminins est demeurée la même de 2000 à 2008.....	15	Graphique 21 : Le scénario de croissance modérée prévoit une reprise marquée de la croissance de la cohorte des 18 à 21 ans à l'échelle nationale et au Québec	27	Graphique 32 : Le ratio de dépendance du Canada augmente peu à peu, mais demeurera faible pendant encore 10 ans	38
Graphique 10 : Les femmes sont majoritaires dans la plupart des disciplines.....	15	Graphique 22 : Selon le scénario de croissance modérée, la cohorte des 18 à 21 ans connaîtra une reprise marquée de sa croissance dans toutes les provinces à l'ouest du Québec.....	27	Graphique 33 : Les dépenses en santé par habitant montent en flèche après l'âge de 70 ans.....	39
Graphique 11 : Les activités de recrutement ont aidé à tripler les effectifs internationaux depuis 1998	16	Graphique 23 : Entre 1980 et 1993, le nombre d'étudiants de 18 à 21 ans inscrits au baccalauréat à temps plein a augmenté considérablement malgré une décroissance démographique de cette cohorte	28	Graphique 34 : Le marché du travail canadien requiert de plus en plus de diplômés des cycles supérieurs	39
Graphique 12 : Les étudiants étrangers sont beaucoup plus susceptibles de choisir le commerce, le génie et les mathématiques que les étudiants canadiens.....	17			Graphique 35 : Depuis 1990, le nombre d'immigrants titulaires d'un diplôme d'études aux cycles supérieurs augmente rapidement	40

Graphique 36 : Les États-Unis décernent proportionnellement deux fois plus de maîtrises et un tiers de plus de doctorats que le Canada40

Graphique 37 : L'avantage financier des hommes diplômés des universités s'est considérablement accru entre 1980 et 2005.....42

Graphique 38 : L'avantage financier des femmes diplômées des universités s'est accru de 1980 à 2005 et demeure plus élevé que chez les hommes43

Graphique 39 : Les diplômés d'une université canadienne touchent des revenus considérablement plus élevés que leurs pairs formés à l'étranger43

Graphique 40 : L'avantage financier des diplômés d'une université canadienne augmente avec l'âge et l'expérience.....45

Graphique 41 : Le revenu moyen varie considérablement selon le domaine de spécialisation des diplômés d'un établissement postsecondaire canadien45

Graphique 42 : Les diplômés universitaires sont beaucoup moins susceptibles de toucher un faible revenu de façon prolongée46

Graphique 43 : En 2009, les taux de chômage ont monté en flèche chez les non-titulaires d'un diplôme universitaire46

Graphique 44 : Les diplômés universitaires paient proportionnellement plus d'impôt et reçoivent moins de transferts gouvernementaux47

Graphique 45 : Le niveau de scolarité et le revenu des parents influent sur les possibilités d'études universitaires de leurs enfants49

Graphique 46 : La hausse du niveau de scolarité chez les adultes de 45 à 54 ans contribuerait à accroître le taux de fréquentation universitaire.....50

Graphique 47 : Les taux de décrochage au secondaire ont chuté au cours des 20 dernières années51

Graphique 48 : Les frais de scolarité varient grandement au Canada52

Graphique 49 : Depuis 1990, l'aide financière aux étudiants sous forme de bourses d'études a décuplé....53

Graphique 50 : La dette des étudiants au premier cycle a doublé entre 1990 et 2000, puis s'est stabilisée au cours des 10 dernières années.....54

Graphique 51 : La hausse des subventions gouvernementales de fonctionnement a favorisé la croissance des effectifs à temps plein depuis 199755

Graphique 52 : Les universités canadiennes arrivent nettement derrière leurs homologues des États-Unis sur le plan de l'apprentissage actif et collaboratif55

Graphique 53 : Les universités canadiennes les plus axées sur la recherche tirent de l'arrière comparativement aux autres sur le plan de l'interaction étudiants-professeur56

Graphique 54 : Au cours des 10 prochaines années, la hausse des effectifs devrait être un peu plus lente que les tendances antérieures en raison du déclin démographique61

Graphique 55 : Les taux de fréquentation ont fortement augmenté au cours des 30 dernières années.....62

Graphique 56 : Aux États-Unis, les effectifs à temps plein devraient connaître une croissance marquée au cours de la prochaine décennie.....64

Graphique 57 : Le Canada est passé du 4^e au 15^e rang; notre avantage concurrentiel s'érode68

Graphique 58 : En 2008, le Canada accuse un retard par rapport à de nombreux autres pays pour le taux de fréquentation universitaire68

Tableau 1 : L'écart se creuse entre le niveau de scolarité universitaire des autochtones et celui non-autochtones20

Tableau 2 : De 1990 à 2009, la croissance des emplois destinés aux diplômés universitaires a largement dépassé celle des emplois exigeant une formation inférieure.....35

Tableau 3 : Les diplômés universitaires Canadiens jouissent d'un avantage sur le plan du revenu au cours de leur vie..... 44

Tableau 4 : L'éducation produit de grands avantages sociaux et économiques à la société et à l'économie.....48

Références

Les données pour lesquelles aucune note n'a été rédigée sont fondées sur les estimations de l'AUCC ou sur des analyses des données recueillies par Statistique Canada, ou les deux.

1. AUCC, *Tendances dans le milieu universitaire Volume 1 : Effectifs*, 2007. http://www.aucc.ca/_pdf/francais/publications/trends_2007_vol1_f.pdf

2. Drewes, T., *Labour Force Projections: The Role of the Education Age Gradient*, 2006.

3. En 2000, Statistique Canada a adopté la norme américaine de classification des programmes d'enseignement aux fins de déclaration du nombre d'étudiants par discipline. Statistique Canada a procédé au reclassement des étudiants jusqu'en 1992, ce qui limite la capacité de l'AUCC de produire une analyse détaillée et comparative avec des périodes antérieures.

4. En 2008, de nouveaux établissements ont été ajoutés à l'enquête de Statistique Canada. Il est donc plus approprié d'analyser les données sur les effectifs par discipline entre 1992 et 2007.

5. Les autres programmes aux cycles supérieurs comprennent l'année préparatoire à la maîtrise, le certificat ou le diplôme d'études supérieures, l'année préparatoire ou une période probatoire au doctorat (Ph.D.), le stage et la résidence en médecine (M.D.) ainsi qu'en médecine vétérinaire et en dentisterie. Statistique Canada, *Jeux de codes du SIEP* (2010).

6. Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (stats.oecd.org).

7. *Ibid.*

8. American Council on Education, *Gender Equity in Higher Education: 2010*, 2010.

9. Beaucoup de ces nouvelles bourses ont fait l'objet d'annonces lors de la mission de l'AUCC en Inde en novembre 2010. Pour obtenir un complément d'information, visitez le www.aucc.ca.

10. Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires, <http://www.cusc-ccreu.ca>.

11. Frenette, M., « What explains the educational attainment gap between Aboriginal and non-Aboriginal Youth? », *Pursuing Higher Education in Canada: Economic, Social and Policy Dimensions*, Finnie, Frenette, Mueller et Sweetman (dir.), Queen's Policy Studies Series 175-189, 2010.

12. Bureau du vérificateur général du Canada, *Rapport de la vérificatrice générale du Canada*, novembre 2004, http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_200411_05_f_14909.html.

13. Information obtenue du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le 4 avril 2011.

14. À l'automne 2005, Statistique Canada a publié une version mise à jour de son modèle de prévision démographique approfondi sur 50 ans et a produit plusieurs scénarios différents qui évaluent les changements démographiques les plus pertinents pour les universités. La graphique 1.21 illustre au moyen du scénario en croissance modérée de Statistique Canada l'évolution de la population dans chacune des principales cohortes qui influent sur les effectifs canadiens au premier cycle et aux cycles supérieurs.

15. Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, 2010.

16. Institut de statistique de l'UNESCO, Recueil de données mondiales sur l'éducation, 2009. L'Institut de statistique de l'UNESCO entend par « étudiants en mobilité internationale » ceux qui étudient dans un pays étranger dont ils ne sont pas résidents permanents – le rapport n'inclut pas les étudiants inscrits dans de courts programmes d'échange d'une année scolaire ou moins. UNESCO Institute for Statistics, *Global Education Digest: Comparing Education Statistics Across the World*, 2009.

17. Association des éducateurs

internationaux (NAFSA), In America's Interest: *Welcoming International Students*, 2003.

18. Pour obtenir un complément d'information sur la British Prime Minister's Initiative, veuillez consulter le www.britishcouncil.org/eumd-pmi2.htm.

19. Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (stats.oecd.org).

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*

22. En juin 2010, l'Association des collèges communautaires du Canada, l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association canadienne des écoles publiques – International, le Bureau canadien de l'éducation internationale et Langues Canada ont signé un protocole d'entente en vue de créer le Consortium canadien de l'éducation internationale. Le Consortium vise à attirer la crème des étudiants étrangers, à mener des activités de marketing à l'étranger ainsi qu'à assurer la direction, la coordination et l'efficacité optimale des initiatives de marketing du secteur de l'éducation destinées à attirer au Canada les étudiants étrangers. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le http://www.aucc.ca/publications/media/2010/consortium_int_edu_marketing_06_29_f.html.

23. Drewes, T., *Post-Secondary Education and the Labour Market in Ontario*, Higher Education Quality Council of Ontario, mars 2010.
24. Ce document définit les professions soumises à des pressions ou qui enregistrent une pénurie selon trois critères : taux de chômage inférieur de 30 pour cent au taux moyen ou qui s'approche du taux le plus faible jamais enregistré, taux de croissance de l'emploi de 50 pour cent plus rapide que la moyenne et taux d'augmentation des salaires de 30 pour cent plus rapide que la moyenne. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, 2007.
25. Organisation de coopération et de développement économiques, *SMEs, Entrepreneurship and Innovation*, 2010.
26. De plus, la faible croissance démographique prévue par Statistique Canada indique que le groupe des 25 à 59 ans, qui forme le marché du travail, commencera à diminuer en 2018. La baisse de population qui se produira chaque année entre 2018 et 2026 fera contrepois à presque toute la croissance limitée prévue entre 2006 et 2016. En conséquence, les adultes de 25 à 59 ans ne devraient pas être beaucoup plus nombreux en 2026 qu'ils l'étaient en 2006.
27. OCDE, *Perspectives de l'emploi 2006 : Stimuler l'emploi et les revenus*, 2006.
28. Institut canadien d'information sur la santé.
29. Plus de 90 pour cent des étudiants à temps plein à la maîtrise et près de 84 pour cent des étudiants au doctorat appartenaient à la cohorte des 22 à 39 ans en 2008.
30. Riddell W., *Investing in Human Capital: Policy Priorities for Canada*, 2007.
- Boothby, D. et Drewes T., *The payoff: Returns to University, College and Trades Education in Canada, 1980-2005*, C.D. Howe Institute, 24 août 2010.
- Palameta B. et Zhang X., *Est-il rentable de retourner aux études?*, L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, mars 2006.
31. Boudarbat B., Lemieux T. et Riddell C.W., *The Evolution of the returns to Human Capital in Canada 1980-2005*, Canadian Labour Research Network, document de travail no 53, janvier 2010.
32. Selon les estimations de l'AUCC, le taux privé de rendement annuel d'un baccalauréat obtenu au Canada était de 14 pour cent, contre environ huit pour cent pour un diplôme collégial ou un certificat.
33. Riddell C. W., *Investing in Human Capital: Policy Priorities for Canada*, 2004.
34. *Ibid.*
35. Berge, J., Motte, A., et Parkin, A., *Le Prix du savoir : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009.
36. Pour obtenir un complément d'information sur l'Enquête auprès des jeunes en transition et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, consultez le www.statcan.gc.ca.
37. *Who Goes? Who Stays? What Matters?: Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*, Finnie R., Mueller R., Sweetman A. et Usher, A. (dir.), Queen's Policy Studies Series, 2008.
38. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada – Quatrième édition* Joseph Berger, Anne Motte et Andrew Parkin : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009.
39. *Who Goes? Who Stays? What Matters?: Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*, Finnie R., Mueller R., Sweetman A. et Usher, A. (dir.), Queen's Policy Studies Series, 2008.
40. L'enquête de 2004 auprès des étudiants de première année (Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires) révélait que, pour environ la moitié des participants, le père détenait un diplôme universitaire ou professionnel. Un nombre légèrement inférieur d'étudiants indiquaient que leur mère détenait un diplôme universitaire ou professionnel. Par ailleurs, environ le quart des étudiants avaient indiqué que leurs parents avaient terminé leur secondaire ou leur cégep.
- Les étudiants dont les parents n'avaient pas terminé leurs études secondaires représentaient aussi peu que six pour cent.
41. Passeport pour ma réussite, www.pathwayscanada.ca/french/facts.html.
42. Pour obtenir un complément d'information sur LE, NONET, consultez le <http://web.uvic.ca/lenonet/about.html>.
43. AUCC, *Répondre à l'appel : Inventaire de 2010 des programmes et services offerts par les universités canadiennes aux étudiants autochtones*, 2010, http://www.aucc.ca/publications/auccpubs/reports/aboriginal_inventory_2010_f.html.
44. Exemples :
Conseil de la fédération, *Préparer l'avenir*, juillet 2006 (www.conseildelafederation.ca/pdfsfrançais/PSE%20Strategy-July-FR.pdf).
- « La main-d'œuvre du XXI^e siècle doit se composer de travailleurs éduqués et qualifiés. Personne ne doit être laissé pour compte. L'économie du Canada a besoin de nouveaux apprentis et d'employeurs plus déterminés afin de former une main-d'œuvre professionnelle et compétente dans les différents métiers et les employeurs doivent avoir accès aux détenteurs de diplômes et aux employés qualifiés dont ils ont besoin. Il importe de faciliter l'accès aux nombreux Canadiens qui ont traditionnellement été désavantagés et sous-représentés tant dans le domaine de l'éducation postsecondaire que sur le marché du travail. »

Ministère des Finances du Canada, *Le plan budgétaire de 2007 : Viser un Canada plus fort, plus sécuritaire et meilleur*, Ottawa, 2007.

« Dans l'économie mondiale moderne, les nations qui réussissent le mieux sont celles qui arrivent à combiner de manière optimale les gens, les compétences, les idées nouvelles et les technologies de pointe afin de créer un avantage concurrentiel. Le Canada doit bien se positionner en vue d'assurer sa réussite dans ce nouvel environnement. »

« À l'appui de l'engagement du gouvernement envers l'excellence du système d'éducation postsecondaire, le budget de 2007 propose d'augmenter de 800 millions de dollars par année le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). Cette augmentation entrera en vigueur en 2008-2009, ce qui permettra aux provinces et territoires de discuter des meilleures façons d'utiliser ces nouveaux fonds et de rendre des comptes adéquats aux Canadiens. Par la suite, le TCPS augmentera de trois pour cent par année. Il s'agit d'une hausse importante à l'appui du système d'éducation postsecondaire, qui procurera aux provinces et aux territoires les ressources bonifiées dont ils ont besoin pour maintenir et renforcer les universités et collèges du Canada. Cette hausse aidera à faire en sorte que le système d'éducation postsecondaire réponde aux besoins des Canadiens et contribue à la réussite économique et sociale du Canada dans les années à venir. »

« Ces fonds renforceront les universités et collèges du Canada en appuyant les objectifs qui consistent à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, à fournir un meilleur accès aux groupes sous-représentés, à renouveler la capacité des établissements en ce qui concerne les études de premier, de deuxième et de troisième cycles – qu'une infrastructure et des investissements en recherche-développement de première catégorie viendront soutenir – et à améliorer la marge de manœuvre du système pour combler les besoins des apprenants adultes et des étudiants de partout au pays et dans le monde. »

45. L'augmentation de l'aide financière aux étudiants est en partie constituée de fonds qui ne sont généralement pas accessibles aux étudiants au premier cycle puisqu'ils sont remis par les organismes fédéraux subventionnaires de la recherche à titre de bourse d'études aux étudiants aux cycles supérieurs, par l'entremise des universités. Il n'existe aucune base de données nationale sur l'aide financière fournie selon les besoins des étudiants; il n'est donc pas possible de déterminer l'ampleur moyenne de l'aide accordée par les établissements aux étudiants au premier cycle qui reçoivent des bourses d'études de leurs universités.

46. Drews, T., *The University Gender Gap: The Role of High School Grades*, mai 2009.

47. Finnie, R., *A Simple Model of Access and Capacity in Post secondary Schooling in Canada*, 2004

Educational Policy Institute, *Access, Persistence, and Barriers in Postsecondary Education: A Literature Review and Outline of Future Research*, Higher Education Quality Council of Ontario, 2008.

Sussex Circle Inc., *Access to Post-Secondary Education in Canada: Facts and Gaps* Canadian Policy Research Networks and Canada Millennium Scholarship Foundation, 2002.

48. Le pointage de référence d'un établissement est la moyenne des pointages individuels des étudiants. Il pourrait atteindre 100 seulement si les réponses de tous les étudiants faisaient partie de la plus haute catégorie pour chacune des composantes de la référence. NSSE, http://nsse.iub.edu/html/survey_instruments.cfm.

49. Information obtenue du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Canada, août 2010.

50. Nations Unies, *Perspectives démographiques mondiales: la révision de 2008*, <http://esa.un.org/unpp/>.

51. Ernst et Young, *New realities, new possibilities: the changing face of Indian Higher education*, 2010.

52. Global Knowledge Commission of India, 2006, <http://www.knowledge-commission.gov.in/recommendations/higher.asp>.

53. Banks, M., Olsen, A. et Pearce, D., *Global Student Mobility: An Australian Perspective Five Years On*, IDP Education Pty Ltd, 2007.

54. National Center for Education Statistics, *Projections of Education Statistics to 2018*, 2009.

55. Au cours des deux dernières années, la Lumina Foundation, le College Board, la Gates Foundation, McKinsey and Company, la National Governors Association et l'administration Obama ont tous réclamé des hausses marquées des taux de fréquentation, d'obtention du diplôme et de réussite au niveau postsecondaire au cours des 10 à 15 prochaines années. Ils souhaitent ainsi redonner aux États-Unis sa position de chef de file en matière d'obtention du diplôme parmi tous les pays de l'OCDE et d'améliorer ainsi sa position concurrentielle sur le plan économique.

Hauptman, A., *Increasing Higher Education Attainment in the United States: Challenges and Opportunities*, prepared for the American Enterprise Institute Conference, février 2011

56. L'OCDE précise que, dans 29 pays industrialisés sur 30, les revenus des diplômés universitaires sont en hausse. *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE, 2010*.

57. Australian Government, Department of Education, Employment and Workplace Relations www.deewr.gov.au/highereducation/review/Pages/default.aspx.

58. Commonwealth of Australia, Transforming Australia's Higher Education System, (2009), http://www.deewr.gov.au/HigherEducation/Documents/PDF/Additional%20Report%20-%20Transforming%20Aus%20Higher%20ED_webaw.pdf.
59. European Commission, Europe 2020, http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm.
60. Commission européenne, Eurostat base de données <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database>.
61. Association des universités européennes, *Impact of the economic crisis on European universities*, janvier 2011.
62. German Federal Ministry of Education and Research, <http://pakt-fuer-hochschulen.org/en/6142.php>, 2009.
63. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>.
64. Commission européenne, Eurostat base de données (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database>).
65. Butler, D., *French research wins huge cash boost*, (December 2009), www.nature.com/news/2009/091215/full/462838a.html.
66. Commission européenne, Eurostat base de données <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database>.
67. L'examen Brown propose d'augmenter de 10 pour cent la capacité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur au cours des trois prochaines années pour répondre à la demande. Brown, J., et al., *Securing a sustainable future for higher education*, (October 2010) <http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/corporate/docs/s/10-1208-securing-sustainable-higher-education-browne-report.pdf>.
68. Higher Education Policy Institute, *Higher Education Supply and Demand to 2020*, février 2011.
69. Brown, J., et al., *Securing a sustainable future for higher education*, (October 2010) <http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/corporate/docs/s/10-1208-securing-sustainable-higher-education-browne-report.pdf>.
70. L'ampleur de ces différences soulève de grandes préoccupations quant à la comparabilité des taux de réussite au niveau postsecondaire.